

Année 2013/2014



COSQUER Marie

U.F.R. Géographie, Histoire, Sciences de la Société (GHSS)  
**Master 2 recherche Environnement, Paysages, Milieux et Sociétés (EPMS)**

# **Dimensions sociales des services écosystémiques culturels, appliquées aux écosystèmes « espaces verts » en milieu urbain**

## **Pratiques, discours et représentations des usagers**

### **RAPPORT DE STAGE**

Stage effectué au sein de l'UMR CITERES

**Projet SERVEUR** (SERVices rendus par les Ecosystèmes Urbain)

Sous la direction de :

**Marion AMALRIC**, Maître de conférences en géographie, UMR 7324 CITERES

## Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
GLOSSAIRE.....	4
INTRODUCTION GENERALE.....	5
PARTIE I – Présentation, Problématique et Hypothèses .....	6
1.1 - Contexte général du stage .....	6
1.1.1 Contexte du stage : le projet Serveur .....	6
1.1.2 Présentation du sujet du stage .....	7
1.1.3 Intérêt de l'étude pour le projet et plus largement pour les collectivités.....	8
1.2 - Le stage : réflexion autour du sujet .....	8
1.2.1 Etudier la nature en ville .....	9
1.2.2 Les services écosystémiques culturels des espaces verts urbains .....	9s
1.3 - Problématique .....	10
1.4 - Hypothèses .....	10
PARTIE II – ETAT DE L'ART.....	12
2.1 - Les services écosystémiques.....	12
2.1.1 Définir les services écosystémiques .....	12
2.1.2 Mesurer les services écosystémiques .....	13
2.1.3 Le bien-être, finalité des services écosystémiques .....	15
2.2 - Les services écosystémiques en France.....	17
2.2.1 L'application du MEA en France.....	17
2.2.2 Classer les services, un exercice délicat .....	19
2.3 - Les services écosystémiques culturels.....	21
2.3.1 Définition et classification.....	21
2.3.2 Les SEC identifiés dans le cadre de l'étude .....	22
PARTIE III - Méthodologie .....	25
3.1 - Terrains d'études .....	25
3.1.1 Variété des espaces verts urbains.....	25
3.1.2 les parcs étudiés.....	27
3.2 - Etapes de travail .....	33
3.2.1 Démarche et déroulement du stage .....	33
3.2.2 Grille d'entretien.....	34
3.2.3 Questionnaire .....	35

3.2.4 Analyse sphinx .....	37
Partie IV – Résultats et analyses .....	38
4.1 - Entretiens effectués dans la ville de Tours .....	38
4.1.1 Jardin des prébendes d’Oé.....	38
4.1.2 Jardin botanique .....	42
4.1.3 Ile Simon et Parc de sainte Radegonde.....	43
4.1.4 Bilan des entretiens .....	44
4.2 - Enquête par questionnaire .....	46
4.2.1 Présentation de l’échantillon .....	46
4.2.2 Perceptions de « La nature » .....	47
4.2.3 Les SEC à travers les discours.....	51
4.2.4 Les SEC à travers les usages .....	59
PARTIE V – CRITIQUE DES RESULTATS, INDICATEUR ET BILAN DU STAGE .....	66
5.1 – Mise en perspective des résultats.....	66
5.1.1 Ambiances des espaces verts.....	66
5.1.2 « Cachez moi cette ville que je ne saurais voir ».....	67
5.1.3 Pratiques et sociabilité.....	67
5.1.4 Le rôle de la végétation.....	68
5.2 – Construction d’indicateurs de SEC .....	69
5.2.1 Le service récréatif.....	69
5.2.2 Le service pédagogique.....	71
5.2.3 Le service esthétique .....	71
5.2.4 Le service de santé.....	73
5.3 - Bilan de l’étude .....	74
5.3.1 Les limites et difficultés de l’étude .....	74
5.3.2 Apport de l’étude et bilan personnel .....	75
CONCLUSION GENERALE .....	76
BIBLIOGRAPHIE .....	78
TABLE DES FIGURES .....	81
ANNEXES.....	83

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps Mme Marion AMALRIC sans qui ce stage n'aurait pu avoir lieu ainsi que M Jean-Louis YENGUE, toute l'équipe du projet SERVEUR et Mme Hélène GALET pour leurs précieux conseils et leur documentation.

Je remercie Mme Marion LAUNAY avec qui j'ai partagé six semaines de terrain et qui a contribué à les rendre inoubliables.

Un grand merci à Mme Nathalie BLANC et Mme Marianne COHEN ainsi que toute l'équipe pédagogique du Master EPMS de l'université Paris 7 pour cette année riche d'enseignements.

Je remercie également tous les usagers qui ont acceptés de donner de leur temps afin de répondre au questionnaire. Sans eux ce rapport n'aurait pu aboutir.

Tous mes remerciements à ma famille et mon compagnon pour leur soutien.

Enfin merci à toutes ces personnes ayant contribué par leur disponibilité et leur bonne humeur à rendre ce stage enrichissant et motivant.

## GLOSSAIRE

EVU : Espace vert Urbain

SE : Service écosystémique

SEC : Services écosystémiques culturels

MEA : Millennium Ecosystems Assesment

## INTRODUCTION GENERALE

Protéger l'environnement est aujourd'hui une nécessité reconnue à la fois par le grand public et par les gestionnaires d'espaces naturels. Cependant, certaines mesures en faveur de l'environnement rentrent en conflit avec d'autres intérêts, et notamment avec ceux induisant un développement économique. La notion de services écosystémiques (SE) permet justement d'attribuer une valeur économique aux écosystèmes à travers les processus biologiques contribuant au bien-être humain et à une vie agréable. Ainsi, il est possible d'argumenter en faveur de la protection d'un écosystème en mettant en avant les services rendus et la plus-value économique qu'il génère.

Le rapport d'évaluation des services écosystémiques pour le millénaire (MEA) produit par l'ONU et réunissant plus de 3000 chercheurs a permis au début des années 2000 de définir et populariser la notion de services écosystémiques. On en dénombre quatre sortes : les services de fourniture qui produisent des biens utilisables pour les humains (nourriture, matériaux de construction...), les services de régulations qui assurent un environnement agréable (cycle de l'eau, renouvellement de l'air...), les services culturels qui concernent tous les bienfaits non matériels que fournissent les écosystèmes (aménités, loisirs...) et enfin les services de support qui permettent aux trois précédents de se maintenir ( diversité génétique, habitats pour les espèces...). Ces quatre services contribuent au bien-être de l'homme et à son maintien sur terre. Les services écosystémiques culturels (SEC) se distinguent des autres services. Ils ne peuvent être directement mesurés en terme économique puisqu'ils regroupent les biens immatériels fournis par les écosystèmes. Ils sont en outre plus difficiles à identifier et quantifier.

Le présent rapport de stage traite des SEC à travers leur dimension sociale en s'intéressant plus spécifiquement aux écosystèmes urbains. Il s'intègre dans le Projet SERVEUR conduit par l'UMR CITERES et financé par la région Centre. Ce projet a pour ambition d'établir une typologie des SE rendus par les espaces verts urbains de la région et de proposer des indicateurs pertinents afin de les identifier. Ce projet répond directement à une demande des collectivités locales et vient enrichir un domaine d'étude encore relativement nouveau

L'étude menée pour ce stage se focalise sur la perception des SEC des usagers des parcs urbains à partir de l'analyse des discours et des pratiques recueillis grâce à une enquête. Elle se centre sur la problématique suivante : « De quelle manière les services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains sont-ils utilisés, conscientisés ou imaginés par les utilisateurs de ces espaces ? ».

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous organiserons notre réflexion par étapes. Dans un premier temps, nous présenterons le sujet du stage et le projet SERVEUR dans lequel il s'intègre. Par la suite, nous reviendrons à travers un état de l'art sur la définition des services écosystémiques, et plus particulièrement les services écosystémiques culturels. Dans une troisième partie, nous rentrerons dans le vif du stage, en détaillant les terrains choisis pour l'étude et la méthodologie utilisée pour la construction de l'enquête. Dans la partie qui suivra, nous présenterons les résultats des entretiens et des questionnaires à travers l'analyse des discours et des usages et les éventuels décalages observés. Enfin, la dernière partie sera consacrée à une discussion autour de ces résultats et la proposition d'indicateurs pertinents permettant l'identification de SEC.

## PARTIE I – Présentation Problématique et Hypothèses.

### 1.1-Contexte général du stage

La présente étude sur la perception des services écosystémiques culturels s'insère dans le cadre du projet SERVEUR<sup>1</sup>, que nous allons présenter un peu plus en détail.

#### 1.1.1 Contexte du stage : le projet Serveur

SERVEUR (services rendus par les espaces verts urbains) est un projet de recherche pluridisciplinaire de trois années financé par la Région Centre. Il cherche à identifier les bienfaits et les retombées qu'apportent les espaces verts urbains aussi bien pour la population que pour les collectivités. Comme l'explique la présentation du projet, « il est maintenant admis que le mélange structure-processus-fonction des écosystèmes naturels ou modifiés dans la ville et ses pourtours est à l'origine de services qui fournissent des bienfaits/bien-être pour les groupes humains. Il s'agit donc d'apprécier au plus juste ce que les espaces verts urbains ont/font d'« utile », c'est-à-dire leur capacité à augmenter le bien-être humain directement ou indirectement. » (Projet SERVEUR)<sup>2</sup>

L'étude se place sous l'angle des services écosystémiques (qui sont les services rendus à l'homme par les écosystèmes) et identifie comme terrain d'étude trois types d'espaces verts : jardins familiaux, bois urbains et parcs d'agrément. Les fonctions écologiques de ces espaces sont à l'origine des services écosystémiques. Ces derniers permettent à l'homme de tirer des bénéfices directs et indirects ayant une valeur économique et/ou sociale. Apprécier qualitativement ou quantitativement les aménités et bienfaits que procurent les espaces verts urbains est également une façon de les protéger et améliorer leur gestion. En effet, les espaces verts urbains représentent pour les collectivités un coût en termes d'espace, d'investissement et d'entretien. Mesurer les services écosystémiques permet de légitimer leurs présences et leurs rôles au sein des villes.

L'évaluation exhaustive étant impossible, le projet se focalise sur deux catégories de services écosystémiques dégagés dans l'étude TEEB (De Groot et al., 2002 ; MEA, 2005) : les services d'approvisionnement et les services culturels, dont le détail sera présenté ultérieurement dans ce rapport. Les 6 chefs-lieux de département de la région seront les terrains d'expérimentation de cette recherche, auxquels seront associées deux autres villes référentes : Hanovre (Allemagne) et Cáceres (Espagne).

Engagées dans une démarche de recherche-action, les six villes retenues pour l'étude (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans, Tours) sont étroitement associées à toutes les étapes du projet grâce à des rencontres régulières entre chercheurs et gestionnaires.

Le projet SERVEUR est organisé autour de trois temps de recherche divisés en cinq tâches.

Dans un premier temps, il s'agit d'identifier et de caractériser les espaces étudiés ainsi que les bénéficiaires de l'étude à différentes échelles.

Dans un second temps, l'étude se focalise sur l'identification et la caractérisation des services écosystémiques à travers deux entrées : une entrée environnementale (étude de la biodiversité, qualité

---

<sup>1</sup> <http://serveur.msh-vdl.fr/>

<sup>2</sup> <http://serveur.msh-vdl.fr/le-projet/>

des sols...) et une entrée économique en tant qu'évaluation environnementale (analyse coût/bénéfice d'une amélioration/dégradation de la qualité de l'environnement).

Ce temps de la recherche croise différentes méthodes de recherches de sciences physiques (analyse d'échantillon de sol en laboratoire), d'écologie (relevé d'espèces animales et végétales), de sciences économiques (analyses statistiques pour le croisement des données) et de sciences sociales (enquêtes et entretiens). Résolument axée sur une approche interdisciplinaire, la caractérisation des services écosystémiques va permettre de développer la proposition de différents indicateurs qui seront ensuite mobilisés lors du troisième temps de recherche.

Le dernier temps enfin consiste à une modélisation des résultats afin d'en tirer une compréhension globale et une mise en perspective avec ceux de Hanovre et Caceres ; ainsi qu'un volet juridique permettant d'émettre des propositions d'actions possibles aux acteurs locaux compétents. La fiche de présentation du projet précise que « ces préconisations, qui constituent une part importante de la plus-value du projet, devront satisfaire à la fois les exigences d'être à la mesure d'agglomérations moyennes en termes de faisabilité (techniques, financières, etc.), de respecter la liberté des élus quant aux types de mode de gestion choisis et d'être à la portée des services locaux (techniques et sociaux) chargés de les mettre en œuvre. » (Projet SERVEUR). L'organisation d'un Colloque international au terme de la dernière année permettra une diffusion générale des résultats du projet, en parallèle avec la livraison d'une synthèse et d'un rapport final.

### 1.1.2 Présentation du sujet du stage

Actuellement, le projet Serveur se situe dans son second temps de recherche et s'intéresse à l'identification et la caractérisation des services écosystémiques. Le stage présenté dans ce rapport se focalise sur les services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains. Ils seront étudiés par une approche sociale grâce à enquête auprès de leurs bénéficiaires. Ainsi ce travail s'intègre à la tâche 3 du projet.

Le stage porte plus précisément sur l'étude de six espaces verts urbains situés dans les préfectures de la région Centre, préalablement définis au sein du projet SERVEUR. Par espaces verts urbains, nous désignons « tous les espaces végétalisés, arborés ou non qui prennent place dans le tissu urbain. Qu'ils soient publics ou privés, ouverts ou fermés aux habitants, les espaces verts ménagent une discontinuité végétale entre les zones bâties et les annexes minéralisées. Ils composent un maillage interstitiel de verdure et ils se définissent par opposition aux espaces construits » (CERTU, 2009).<sup>3</sup> Nous nous intéresserons ici plus spécifiquement aux espaces publics, c'est-à-dire gérés par les services de la ville et les collectivités locales. Il s'agit d'espaces ouverts et dont l'accès est gratuit et garanti à tous. Les parcs retenus s'intègrent dans la typologie établie par le projet SERVEUR (jardins ouvriers, bois urbains et parcs d'agrément). Il s'agit du parc Pasteur à Orléans, du parc Central à Chartres, du jardin de Lazenay à Bourges, du parc de l'Arrou à Blois, des prairies Saint-Gildas à Châteauroux et des jardins ouvriers de la Bergonnerie à Tours.

Une enquête menée auprès des utilisateurs de ces six espaces, cherchera grâce à un questionnaire à distinguer les différences entre pratiques, discours et représentations, conscience des services rendus, appréciation, et compatibilité entre attentes et réalités (du point de vue matériel et immatériel). Les résultats permettront d'évaluer la sensibilité des individus à la notion de services écosystémiques et de proposer des indicateurs pertinents de la mesure des services rendus. Ils permettront également de

---

<sup>3</sup> Depuis le 1er janvier 2014, le *Certu* (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) a intégré le Cerema (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

réfléchir aux notions de bien-être, de valeurs attribuées (notamment à la nature et à l'importance des espaces verts urbains), d'aménités paysagères, d'agréments esthétiques et d'ambiance urbaine.

L'objectif final de ce travail de stage est de permettre l'intégration de ces indicateurs dans une modélisation des services écosystémiques, ainsi que l'identification des bienfaits apportés par les écosystèmes des espaces verts urbains à leurs utilisateurs.

### 1.1.3 Intérêt de l'étude pour le projet et plus largement pour les collectivités

Les services écosystémiques ont le plus souvent été analysés dans le contexte de milieux ruraux ou péri-urbain. Pourtant, malgré la faible prise en compte des écosystèmes urbains dans les études, ces derniers apportent des services qui contribuent au cadre de vie et au bien-être en ville.

Cependant, accorder une valeur intrinsèque à ces espaces en tant que représentants symboliques de la nature en ville, ne suffit pas à expliquer le rôle qu'ils jouent au sein des villes et l'importance de leur place. En cela, le projet SERVEUR propose une approche nouvelle et structurée permettant de déterminer l'intérêt de ces espaces. Elle permettra aux collectivités de mesurer le bénéfice qu'elles en peuvent tirer, au-delà des coûts, que ces espaces représentent.

Le projet rassemble déjà plusieurs études faites sur les différents terrains retenus, s'insérant également dans l'axe 3 du projet. Les services rendus par les parcs sont mesurés principalement sous l'angle économique ou social. Cependant, ces travaux ne prennent en compte qu'un à deux espaces verts, et ne mettent ainsi pas en perspective les différences qui peuvent exister entre eux.

Ce travail prolonge ces précédentes études en appliquant une méthode d'enquête à six parcs urbains précédemment définis par le projet. Il ne s'agit pas de faire une liste exhaustive des services écosystémiques culturels rendus par ces espaces, mais de mesurer grâce au discours des usagers les différences qui peuvent exister entre les pratiques et les représentations. La manière dont ils utilisent ou prennent conscience de ces services est une information clé. Si un espace vert urbain rend effectivement des services écosystémiques, la manière dont il est perçu par ses utilisateurs est une donnée importante pour sa gestion.

Ce stage rassemble les six terrains d'étude et permet donc au projet SERVEUR d'enrichir ses résultats grâce à une analyse plus globale des espaces verts choisis. Il permet, en analysant la perception des utilisateurs, de poser un regard nouveau sur les services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains.

## 1.2 Le stage : réflexion autour du sujet

Le sujet développé lors de cette étude fait appel à différentes notions importantes. Etudier les espaces verts urbains pose la question de l'étude d'espace de nature en ville, et de la prise en compte de la spécificité de ces écosystèmes, notamment par la pression de l'urbanisme qu'ils subissent. Par ailleurs, la notion de services écosystémiques culturels doit tenir compte de la spécificité de ces écosystèmes.

### 1.2.1 – Etudier la nature en ville

Le dictionnaire Larousse donne la définition suivante de la Nature : « Ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme (trop) transformé par l'homme (en particulier par opposition à la ville). » Généralement, la nature s'oppose donc à ce qui est construit et aménagé par l'homme, l'exemple le plus habituel étant la dichotomie entre nature et espaces urbains. En effet, puisque celle-ci s'oppose à des espaces bâtis et imperméabilisés, certains l'opposait déjà à la fin des années 80 à l'industrialisation et à l'urbanisation représentées par l'expansion des villes. (Stallybrass et White 1986).

La nature dans les villes n'avait donc pas d'intérêt à être conservée, et ce n'est qu'au XIX<sup>ème</sup> qu'elle fait sa réapparition sous forme de parcs et de jardins publics et privés, dans un but esthétique et hygiéniste. Plus de 75%<sup>4</sup> de la population Française vit aujourd'hui en ville et les espaces verts urbains sont devenus un élément essentiel contribuant à rendre une ville désirable (Guet, 2011).

La demande croissante en espace verts au sein des villes, et ce peu importe l'âge ou le profil socio-économique des citoyens (Boutefeu, 2009) justifie de s'intéresser à ces espaces à travers leurs fonctions réelles ou symboliques, et la manière dont ils sont perçus, notamment à travers la vision de nature qu'ils renvoient au citoyen.

Les écosystèmes urbains se distinguent des autres écosystèmes naturels. Ils se caractérisent par des environnements fortement construits et où les surfaces couvertes par des infrastructures sont supérieures aux surfaces naturelles (Ministère en charge de l'Ecologie, 2009).

Ce sont des écosystèmes où les pollutions urbaines ont souvent altéré la qualité des sols, de l'air et de l'eau (Clergeau, 2008), ils sont par ailleurs souvent dépendants d'apports externes afin de pouvoir assurer leur cycle biologique (Synergiz, 2013). Les gaz émis par le trafic automobile ainsi que la réflexion des rayons du soleil sur les bâtiments contribuent à la formation d'un îlot de chaleur urbain, participant à la température élevée des écosystèmes en ville. Enfin, ce sont des espaces fortement imperméabilisés au niveau des sols, du fait des routes et des surfaces artificialisées (UICN, 2013). Véritables écosystèmes, les fonctions écologiques qui y sont associées rendent des services écosystémiques dont la mesure intéresse les collectivités, afin de jauger les bénéfices qu'elles tirent de ces espaces.

### 1.2.2 – les services écosystémiques culturels des espaces verts urbains

Les espaces verts urbains offrent une variété importante de services écosystémiques. Parmi eux, les parcs et forêts urbaines, c'est-à-dire publiques et gérées par la collectivité locale, offrent des services spécifiques en matière de régulation, d'approvisionnement ou de services culturels. Ces derniers ont justement la particularité d'être difficilement quantifiables avec des outils traditionnels. Pourtant les services écosystémiques culturels jouent un rôle important dans les fonctions attribuées aux espaces verts urbains, aux usages et à la fréquentation qui en est faite (Bourdeau-Lepage et al. 2012). Cependant, ces services varient en fonction des caractéristiques de chaque parc, qu'il s'agisse de sa taille, ses aménagements et infrastructures, sa localisation au sein de l'espace urbain, l'aménagement dédié à son accès, sa structure et sa gestion et ses caractéristiques plus générales.

---

<sup>4</sup> N° 1364 - AOÛT 2011 Le découpage en unités urbaines de 2010, L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie. François Clanché et Odile Rascol, département de la Démographie, Insee

Le présent stage s'intéresse aux services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains, en s'appuyant sur les discours et les usages des individus fréquentant ces espaces.

S'intéresser aux services écosystémiques culturels procurés par les espaces verts urbains à travers la perception et l'usage que peuvent en avoir ses usagers permet de contextualiser et d'ancrer ces services dans le réel. Il permet également de cerner un espace complexe dans la mesure où l'écosystème considéré est fortement influencé par l'homme, que ce soit dans sa gestion ou dans les aménagements qui y sont apportés.

### 1.3 - Problématique

L'étude présentée dans ce rapport s'intéresse aux services écosystémiques culturels des écosystèmes urbains désignés comme espaces verts publics ou parcs urbains. A travers l'étude comparative de six parcs urbains de la région Centre, nous mettrons en lumière les différences entre pratiques, discours et représentations des utilisateurs, entre conscience des services rendus, appréciation et compatibilité entre attentes et réalités. L'étude des services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains pose plusieurs interrogations auxquelles nous nous efforcerons de répondre à travers ce rapport :

De quels services s'agit-il et comment les qualifier ?

Ces services sont-ils perçus par les usagers et conscientisés? Ou sont-ils seulement le reflet d'usages ou de discours ?

Comment les identifier et les caractériser dans les discours et dans la pratique de l'espace ?

Nous nous appuyerons sur la problématique suivante afin de structurer l'analyse :

**De quelle manière les services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains sont-ils utilisés, conscientisés ou imaginés par les utilisateurs de ces espaces ?**

### 1.4 - Hypothèses

L'abondante littérature sur les services écosystémiques<sup>5</sup> nous permet de considérer que les écosystèmes urbains participent pleinement grâce à leurs fonctions écologiques à la fourniture de services écosystémiques et, parmi eux, des services écosystémiques culturels.

A partir de la problématique développée au-dessus, nous inscrirons notre raisonnement dans une démarche hypothético-déductible, c'est-à-dire que nous formulerons différentes hypothèses que nous confronterons aux résultats de l'étude.

- Les services écosystémiques culturels sont très bien perçus par les usagers, mais sont peu conscientisés. Les usagers identifient ces SEC à travers leurs sensations et les activités qu'ils pratiquent sur ces espaces verts urbains. Ils ont conscience que l'espace leur apporte un bien-être ou leur permet de pratiquer des loisirs, mais ne théorisent pas cela sous la forme d'un « service ».

---

<sup>5</sup> Se reporter à la seconde partie du présent rapport détaillant la notion de SE

- Les écosystèmes urbains formant les parcs et les espaces verts d'une ville influencent le rapport à la nature et la perception de cette dernière par l'utilisateur. Ainsi la fréquentation d'un espace vert permet au citoyen de développer une sensibilité accrue à la nature. Cependant, ces écosystèmes ne sont pas tous semblables et, en fonction des types d'espaces verts, les discours et les usages des utilisateurs peuvent varier. Par exemple, un espace semi-naturel inspirera l'idée d'une nature sauvage et libre de la main de l'homme, tandis qu'un jardin historique ou de centre-ville développera un attrait pour une nature aménagée et accessible.
- La perception des SEC diffère selon la manière de percevoir les parcs urbains et le type d'activité que l'on y pratique. Dans la pratique, ces différences se traduisent dans le discours et dans la manière d'utiliser l'espace. Ainsi, la localisation d'un espace vert joue un rôle sur l'usage qui en est fait. Un parc en centre-ville va plutôt être utilisé comme espace de quartier, mais aussi le temps d'une pause-déjeuner pour un moment agréable. Un parc excentré mais plus grand va plutôt attirer un public souhaitant de longues balades, pour un usage plus exceptionnel et plus long de l'espace, un sentiment d'accès à une autre forme de nature qu'un jardin en centre-ville également.
- Les services écosystémiques culturels perçus ou conscientisés dans les espaces verts urbains par les usagers ne le seront pas forcément de manière équitable. Les espaces verts étant des espaces de loisirs et de liberté, il est probable que les services récréatifs, esthétiques et visant la santé soient surreprésentés par rapport aux autres.

Le développement et la vérification de ces hypothèses constituent le cœur du sujet, ainsi, nous présenterons tout d'abord un état de l'art sur les services écosystémiques, avec un regard plus attentif sur les services écosystémiques culturels. Puis, nous développerons la méthodologie mise en place pour réaliser cette étude. Enfin, nous présenterons les résultats et les commenterons dans une visée critique et constructive.

## PARTIE II – ETAT DE L'ART

### 2.1 Les services écosystémiques

---

*« Quels services une forêt de 10 ha peut rendre aux hommes ?*

*On peut d'abord estimer sa production en bois. On peut calculer la quantité de CO2 qu'elle séquestre par an. On peut ajouter le fait qu'elle assainie l'eau de pluie ou des bassins versants par filtration, qu'elle retient une grande quantité de sol. Elle fournit des abris pour toute une faune et une flore y compris des animaux chassables, mais aussi des pollinisateurs (qui seront utiles aux cultures). Elle fournit aussi des lieux de détente ou de loisirs. Elle a aussi bien sûr une valeur esthétique et culturelle. Elle sert aussi de support d'éducation, rappelez-vous vos sorties scolaires.*

*Maintenant, si ces 10 ha sont défrichés et transformés en terres agricoles, on pourra dire très vite qu'ils vont produire 1000 quintaux de maïs et donc rapporter 100 000 €/an. Comment comparer 100 000 € aux services que rendait cette forêt partie en fumée ? Une seule solution : les chiffrer ! »*

*DABOUINEAU et Al, 2009*

---

#### 2.1.1 Définir les services écosystémiques

*« Il est nécessaire de développer la sensibilité des décideurs, ainsi que du public, à la valeur économique des biens et services écosystémiques. Si nous n'agissons pas maintenant pour arrêter le déclin, l'humanité devra payer un prix élevé dans l'avenir. »*

*Rapport de la commission Européenne, Biens et services écosystémiques, 2009*

Parmi les mesures existantes en faveur de la protection de la nature, celle qui lui attribue une valeur est la notion de services écosystémiques (SE). Elle permet de la quantifier ou de la commercialiser, donc d'être directement comparable à d'autres formes de services sans lien direct.

Les SE permettent de mettre en évidence l'intérêt de la protection environnementale, à la fois pour le bon maintien de l'activité économique mais également pour le bien-être des populations. En effet, en listant les services rendus par les écosystèmes et en évaluant leur contribution au bien-être humain, ces

derniers confèrent aux écosystèmes une valeur mieux prise en compte notamment par les décideurs publics et privés.

Raisonné en terme de SE s'oppose à une vision biocentrée qui donnerait une valeur « en soi » à la protection de l'environnement et de la biodiversité (Blandin, 2009 ; Maris, 2014) et s'inscrit dans une approche utilitariste des écosystèmes. Il s'agit d'une vision anthropocentrée qui justifie la protection de l'environnement dans la mesure où celle-ci permet aux êtres humains et aux générations futures de répondre à leurs besoins. La dégradation de l'environnement devient ainsi néfaste pour l'homme, sa protection contribuant au maintien de son existence et à son bien-être, par extension, une économie saine nécessite un environnement sain, donc protégé.

C'est dans cette dernière approche que se place le Millenium Ecosystem Assesement (MEA)<sup>6</sup>, programme initié par l'ONU en juin 2001 à une échelle mondiale qui vise à évaluer les interactions entre le fonctionnement des écosystèmes et le bien-être social et économique.

La notion de services rendus par les écosystèmes à l'homme s'est popularisée à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, cependant, le programme du MEA a contribué à étendre cette notion et en faire un outil de référence dans l'évaluation de la valeur des écosystèmes. La définition qu'il donne des services écosystémiques est celle qui est communément admise pour les désigner.

Le rapport définit les services écosystémiques comme une utilisation humaine des processus naturels à travers la fourniture de biens matériels, la valorisation des modes de régulation écologiques et l'utilisation des écosystèmes comme support à des activités non productrices de biens matériels. Les services, que ce programme vise à identifier, peuvent avoir des fonctions réelles ou symboliques.

A titre d'exemple, et pour illustrer la variété des services pris en compte, nous pouvons citer comme services écosystémiques en milieu urbain le renouvellement de l'air, la réduction du bruit, la régulation de microclimats des rues, le drainage des eaux de pluies, le traitement des eaux usées ou encore le rôle récréatif et culturel des espaces verts en zone urbaine. (Bolund, Hunhammar, 1999)

Un écosystème est défini par le MEA comme « un complexe dynamique composé de communautés de plantes, d'animaux et de microorganismes et de la nature inerte, sujet à des interactions en tant qu'entité fonctionnelle. » La définition intègre pleinement l'être humain au sein des écosystèmes et permet de prendre en compte tout type de complexe, peu importe sa taille. Ainsi, « un bassin temporaire dans le creux d'un arbre et un bassin océanique sont tous deux des exemples d'écosystèmes ».

Chaque écosystème est associé à des fonctions définies, qui rendent ensuite des services évalués selon différents critères. (Maresca et al, 2011). Cependant, une fonction écologique ne rend pas de services en elle-même. Pour prendre la forme d'un service écosystémique, il est nécessaire que les pratiques sociales, donc humaines, reconnaissent dans cette fonction un service rendu, c'est-à-dire reconnaissent l'utilité de la fonction écologique pour le bien-être humain.

### 2.1.2 Mesurer les Services écosystémiques

Le MEA définit les bénéfices tirés des écosystèmes comme « les bénéfices que les écosystèmes procurent aux hommes ». Les SE une fois définis ont été organisés selon leurs fonctions en quatre grandes catégories :

---

<sup>6</sup> Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005a. ; Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005b. ; Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005c. ; Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005d. ; Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2005e. ; Millennium Ecosystem Assessment (MEA), 2003.

- **Les services d’approvisionnement** (ceux qui permettent d’obtenir des biens commercialisables comme de l’eau douce, du bois, de la nourriture, des médicaments...). Ils sont aussi parfois appelés services de prélèvement ou de fourniture.
- **Les services de régulation** (ceux qui permettent grâce à des processus écologiques de rendre des services tels la pollinisation, la qualité de l’air, le cycle de l’eau ou la protection contre les tempêtes.) Ils sont parfois appelés services d’auto-entretien.
- **Les services culturels** (valeurs éducatives, esthétiques, sociales, patrimoniales, récréatives. Ce sont ici l’ensemble des bénéfices non matériels).
- **Les services de support** qui permettent d’assurer le maintien des écosystèmes et des habitats afin de garantir la fourniture des trois autres services. Il est en quelque sorte le « socle » des trois premiers services.

Le projet Serveur se focalise sur les services d’approvisionnement et les services culturels.

Le schéma ci-dessous, tiré du rapport présentant les conclusions et des recommandations de la TEEB publié en 2010 illustre la manière dont sont agencées les grandes catégories de services écosystémiques les unes en fonctions des autres.

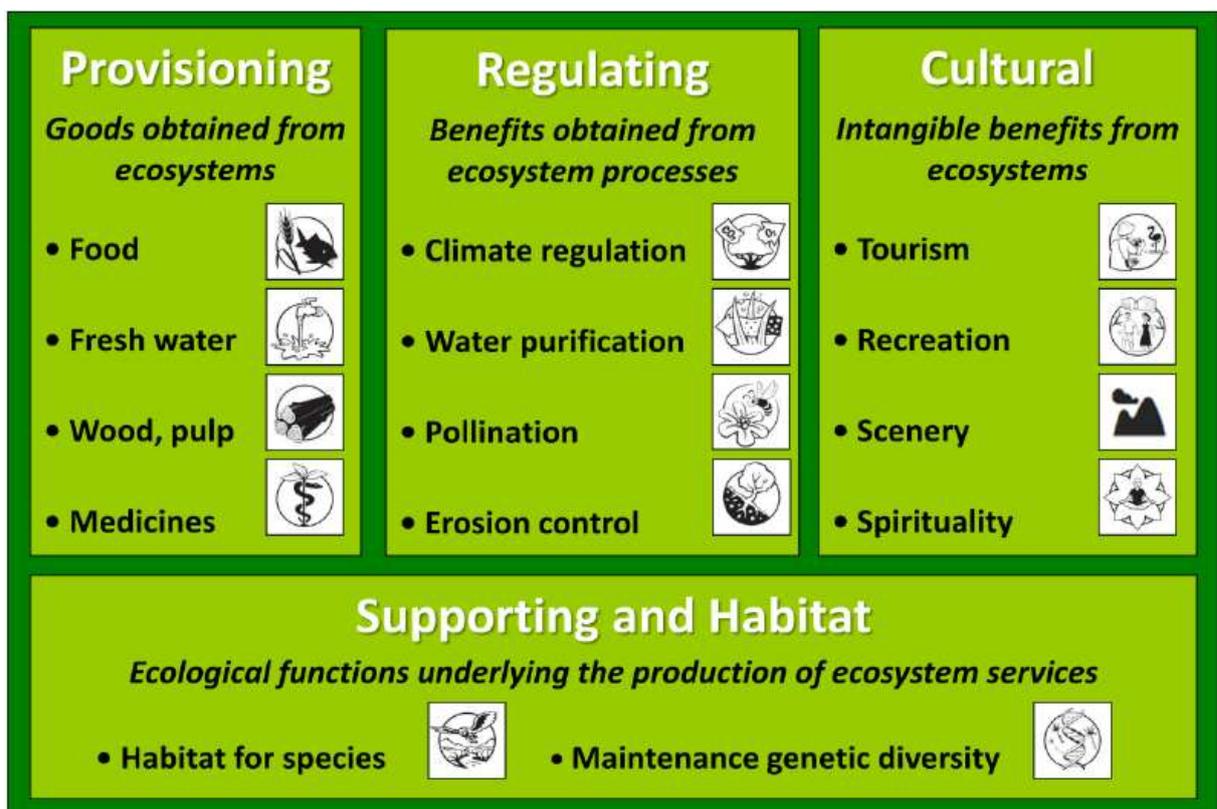


Figure 1 : Classification des services écosystémiques par le TEEB <sup>7</sup>

On peut ainsi constater que le service support sert de base aux trois autres services. De plus les services de provisions et de régulations sont liés entre eux et font appel à des fonctions écologiques qui se transforment en services dans la mesure où elles contribuent au bien-être humain. Parallèlement,

<sup>7</sup> Source: *Classification of ecosystem services by the TEEB initiative. (The Economics of Ecosystems and Biodiversity (Sources: Millennium Ecosystem Assessment 2005; TEEB for Local and Regional Policy 2010; Icons by Jan Sasse, TEEB)*

le service culturel est beaucoup plus détaché des fonctions écologiques et se concentre d'avantage sur ce que l'humain peut rechercher en termes de plaisir, de calme, de loisirs et de bien culturel. Autrement dit, le service écosystémique culturel ne fournit pas de biens matériels, mais seulement immatériels, d'où une difficulté accrue pour leur accorder une valeur économique semblable aux autres services.

Le schéma ci-dessous, proposé par les auteurs du MEA (2005) met en lien de manière synthétique les SE entre eux. Les trois catégories de services illustrent le lien entre régulation et approvisionnement, mettant en avant la spécificité du service culturel. Ces services ne peuvent exister sans celui de support, qui assure les habitats des espaces, la diversité génétique, tout ce qui permet à un écosystème de fonctionner et d'exister. Quels que soient ces services, ils sont tous reliés à une même finalité : ils sont justement qualifiés de SE car ils procurent des bénéfices matériels et immatériels à l'être humain, c'est-à-dire le bénéfice en matière de bien-être que l'humain peut en tirer.

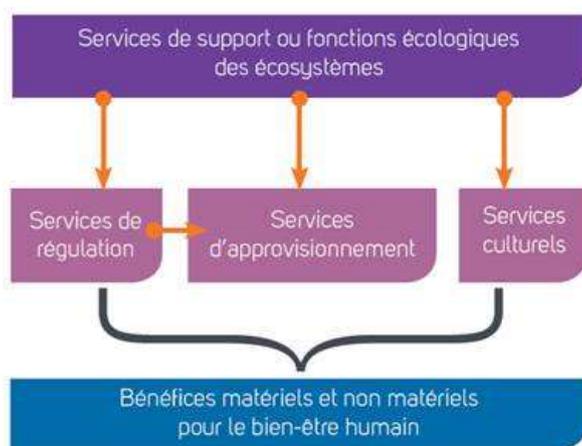


Figure 2 : Classification fonctionnelle des services écologiques <sup>8</sup>

### 2.1.3 Le bien-être, finalité des services écosystémiques

Tous les services écosystémiques, quelles que soient leurs catégories et l'écosystème dans lequel ils se construisent, ont une seule et unique finalité. Pour être qualifiée de service écosystémique, une fonction écologique doit répondre à un impératif simple : l'humain doit pouvoir en tirer un bénéfice en matière de bien-être. Il s'agit pourtant là d'une notion assez large, qui regroupe tout à la fois un bien-être matériel et immatériel.

Le bien-être est une notion générale qui s'applique de manière différente en fonction des individus, et notamment par les différences socio-économiques et géographiques (Soja, 2010).

Il est possible de considérer une approche subjective du bien-être qui sera alors un bien-être utilitariste. Considérant le bien-être comme le but suprême, l'individu cherche à maximiser les éléments qui lui apportent du plaisir et minimiser ceux qui lui font éprouver de la peine (Mill, 1998). Dans ce cas, c'est l'individu qui juge de manière personnelle son degré de bien-être.

A cela s'oppose une approche se voulant plus objective : le bien-être capabiliste (Sen, 1985). L'économiste Amartya Sen présente cette approche autour de trois éléments clés : le vécu, la liberté de choix et les opportunités. Cela permet de mesurer le bien-être en fonction du champ des possibles offert à l'individu (nommé « la matrice des capacités »), de sa liberté à opérer un choix et la maîtrise qu'il

<sup>8</sup> Classification fonctionnelle des services écologiques. Source : / Millennium Ecosystems Assessment (MEA), 2005. *Ecosystem Wealth and Human Well-being*. Island Press

peut avoir dessus. Cette approche permet, dans une certaine mesure, de palier à la difficulté d'une approche utilitariste. Les échelles de bien-être propres à chaque individu sont mises sur un même pied d'égalité, mais avec le risque de surestimer ainsi le bien-être de certains individus (Bourdeau-Lepage, 2011).

Le rapport du MEA (MEA, 2005) définit le bien-être comme étant composé de multiples éléments. On y trouve d'abord des éléments de base pour une vie agréable (comme par exemple la possibilité d'avoir une eau potable ou de la nourriture).

On y trouve également des éléments comme la liberté et la possibilité de choisir, la santé, les bonnes relations sociales ou encore la sécurité. Le rapport précise que le bien-être est « représenté sur un continuum, le bien-être est à l'opposé de la pauvreté définie comme une "absence prononcée de bien-être". Les constituants du bien-être tirés de l'expérience humaine et tels que perçus par les hommes sont dépendants des situations, elles-mêmes reflètent des conditions géographiques, culturelles et écologiques locales. »

La figure ci-dessous (MEA, 2005) présente plus précisément les liens entre les éléments constitutifs des services écosystémiques et ceux qui définissent le bien-être. Ces liens se définissent notamment dans la qualité de l'environnement et de l'habitat, offrant une forme de sécurité, des éléments pour une « vie agréable » issus notamment des services de régulation (accès aux ressources), une bonne santé (air pur, eau potable, absence de maladies...) et enfin de « bonnes relations sociales » en lien à la fois avec des valeurs culturelles, sociales et spirituelles et dans la relation de l'individu avec les écosystèmes.

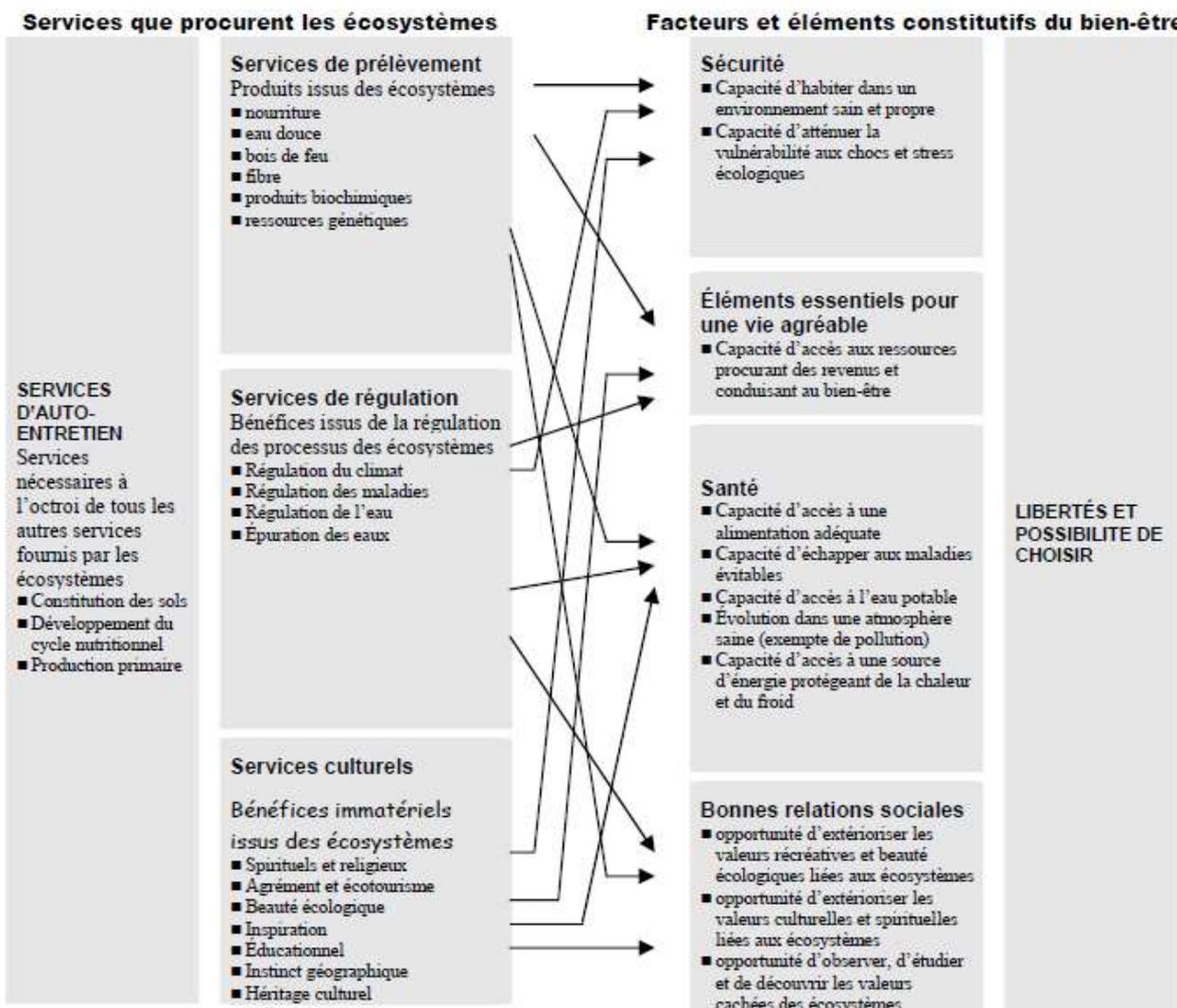


Figure 3 : services écosystémiques et facteurs de bien-être

Source : Millennium Ecosystems Assessment (MEA), 2005. Ecosystem Wealth and Human Well-being. Island Press

D'après ce tableau, chaque catégorie de service écosystémique participe à tous les éléments constitutifs du bien-être. Ainsi, chaque service peut être étudié individuellement comme un facteur contribuant au bien-être, mais il ne peut être utilisé comme entité unique pour expliquer l'apport qu'il procure. En effet, cet élément étant constitutif d'un écosystème, il ne peut exister seul. C'est pourquoi la fourniture de SE attribue une valeur à l'écosystème dans son ensemble.

## 2.2 Les services écosystémiques en France

### 2.2.1 L'application du MEA en France

En 2009, le ministère de l'écologie a publié un rapport où il détaille les 43 services écosystémiques retenus pour permettre une évaluation du territoire Français, sélectionnés à partir des propositions du MEA. Les SE se répartissent sur trois registres :



Les services d'approvisionnement. Il s'agit des biens produits par les écosystèmes qui sont consommés par l'être humain (existence de terres fertiles propices à l'activité agricole, fourniture d'eau potable ou pour d'autres usages).<sup>9</sup>

Les services de régulation. Ils sont ici désignés comme « les processus qui canalisent certains phénomènes naturels et ont un impact positif sur le bien-être humain (par exemple, la protection contre les catastrophes naturelles, l'atténuation des pollutions de l'eau et de l'air). »<sup>10</sup>



<sup>9</sup> Crédit images : Brochure de la commission européenne à l'attention du grand public sur les biens et services écosystémiques. © Union européenne, 2010

<sup>10</sup> ASSESSMENT, APPLICATION DU MILLENNIUM ECOSYSTEM. « ETUDE EXPLORATOIRE POUR UNE EVALUATION DES SERVICES RENDUS PAR LES ECOSYSTEMES EN FRANCE SYNTHÈSE », 2009.

Les services à caractère social (ou services culturels). Ceci comprend tous les bénéfices immatériels que l'être humain peut tirer de la nature, que ce soit en termes de liberté, d'identité, de connaissances, de plaisir esthétique ou de loisirs (pêche de loisir, sports de nature, support de recherche.).



Dans cette classification, il n'existe pas de service de support. Ce dernier a été assimilé à des fonctions écosystémiques et certains de ses services inclus comme des services de régulations.<sup>11</sup>

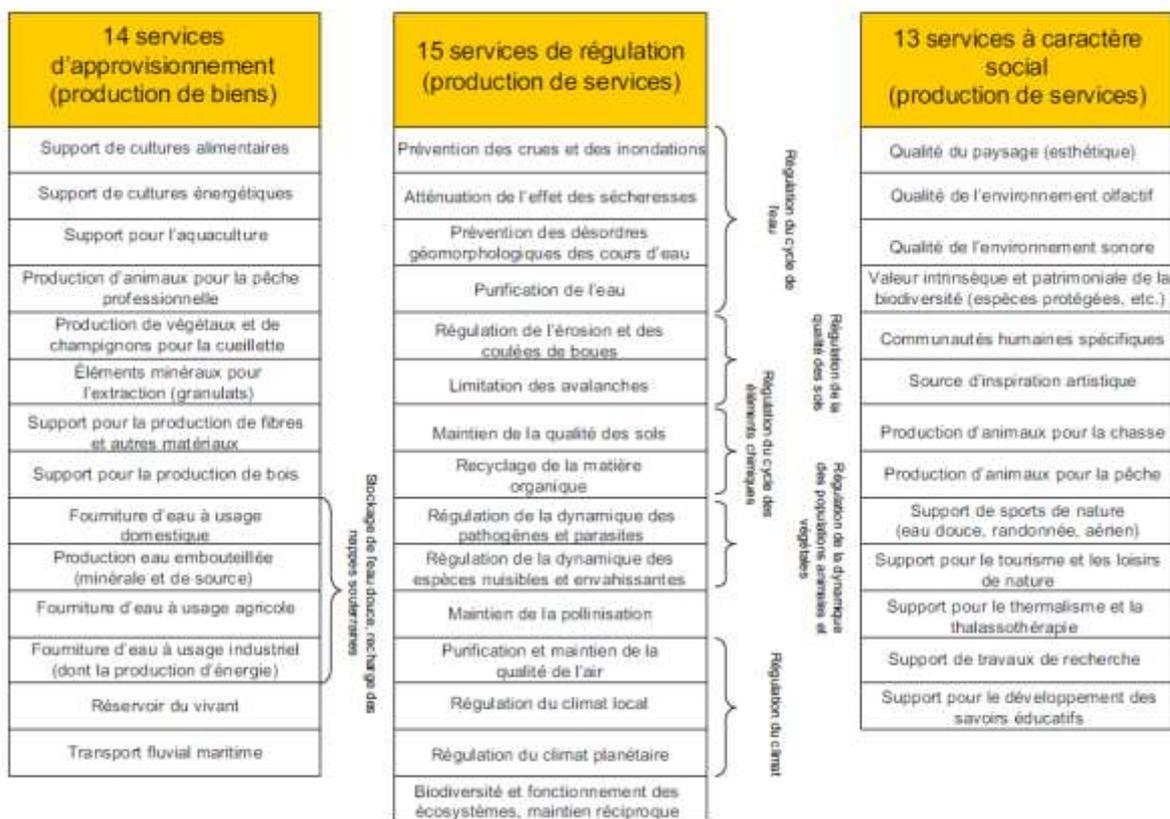


Figure 4 : 43 services écosystémiques rendus par les écosystèmes en France

La figure au-dessus détaille les 43 éléments retenus comme services écosystémiques identifiés pour les écosystèmes français, répartis d'après les trois registres précédemment développés. Nous

<sup>11</sup> Évaluation des services rendus par les écosystèmes en France, étude exploratoire, Septembre 2009

Synthèse. 43 services rendus par les écosystèmes en France

Source citée pour le schéma : d'après CREDOC, Asconit, Biotope, 2009

pouvons constater plusieurs modifications opérées dans la classification des services, notamment au niveau de la distinction faite dans les apports de nourriture et d'eau par la classification française.

Pour détailler plus encore la manière dont est abordée la question de l'évaluation des services écosystémiques en France, le rapport <sup>12</sup> rendu par un groupe de travail dirigé par Bernard Chevassus-au-Louis et présenté en 2009 au ministère de l'écologie définit les « conditions d'élaboration de valeurs de référence pour les services écologiques rendus par la nature ». Il y est fait une distinction entre biodiversité exceptionnelle (qui par son esthétique ou sa rareté peut acquérir une valeur intrinsèque) et ordinaire qui n'a pas de valeur intrinsèque identifiée comme telle mais qui, par l'abondance et les multiples interactions entre ses entités, contribue à des degrés divers au fonctionnement des écosystèmes et à la production des services qu'y trouvent nos sociétés. Les services écosystémiques permettent alors d'attribuer une valeur à cette biodiversité ordinaire.

Quatre types de services sont mis en avant : **les services d'auto-entretien** (garantie le fonctionnement des écosystèmes), **les services d'approvisionnement** (appropriations de biens), **les services de régulation** (moduler favorablement pour l'homme l'environnement) puis **les services culturels**, (l'utilisation des écosystèmes à des fins récréatives, esthétiques et spirituelles).

### 2.2.2 – Classer les services, un exercice délicat.

Ces divergences de classification et la variété des catégorisations de services nous rappellent que l'évaluation des services écosystémiques n'est finalement pas une chose aisée ni fixe. Elle doit être adaptée au contexte que l'on cherche à saisir et ne peut être appliquée de manière uniforme dans tous les types d'espaces. Les services écosystémiques proposent une définition simple et une approche tangible des bénéfices apportés par les écosystèmes à l'être humain. Cependant ils témoignent d'une certaine vision des relations homme-nature (Barnaud Antona, Marzin, 2011), qui dans le cas de ces services en milieu urbain se double de la question épineuse de la nature en ville. (Balez et Reunkrilerk, 2013)

Le rapport du ministère diffère des propositions du MEA, dans la mesure où les services mis en avant ne se centrent pas seulement sur la question de l'apport au bien-être humain, mais sont également considérés dans leurs actions de régulation et de support. L'écosystème prend alors la fonction de production de biens et de services, pour ensuite être relié à une question globale du bien-être sans toutefois en préciser les implications.

Cette distinction qui s'opère entre les deux rapports rappelle que les services écosystémiques sont un moyen de quantifier des services rendus par un espace ou par des espèces, tout en posant la question de la pertinence de la méthode pour mesurer l'intérêt de ces derniers. Il s'agit ici d'une vision utilitaire de la nature qui n'accorde que peu de valeur aux écosystèmes pour eux même, indépendamment de toute notion de service rendu. Penser les écosystèmes en termes de services n'est qu'un moyen parmi d'autres de rendre visible l'importance qu'ils peuvent avoir pour la population humaine et l'environnement. L'appellation « services rendus par les écosystèmes » comprend à la fois les biens et les services fournis par ces derniers, de manière globale tandis que le MEA se focalise surtout sur les bénéfices positifs de ces services pour le bien-être humain. (Maresca, Mordret, Ughetto, Blancher, 2011).

---

<sup>12</sup> Bernard Chevassus-au-Louis, Jean-Michel Salles, Sabine Bielsa, Dominique Richard, Gilles Martin, Jean-Luc Pujol, « *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes Contribution à la décision publique Rapport du groupe de travail présidé par Bernard Chevassus-au-Louis* », avril 2009.

La notion de services écosystémiques - de par les divergences de point de vue entre les acteurs qui la définissent, ses applications, les perceptions parfois contradictoires de ces services, et l'incertitude des relations de cause à effet dans ses dynamiques - doit être avant tout perçue comme un outil pour établir une classification rationnelle des espaces, de leurs apports et de leurs utilisations et non pas comme une lecture formelle et immuable de la réalité. Voir en un écosystème une liste de services rendus à l'homme lui ôte la possibilité d'exister comme objet indépendant des valeurs humaines, mais surtout pose la question des disservices, c'est-à-dire les fonctions d'un écosystème qui ne rendraient pas de services voir seraient nuisibles au bien-être humain (McCauler D.J, 2006). Le risque serait alors de voir certains écosystèmes délaissés par une politique de protection et de conservation du fait de leur faible potentiel économique et de l'absence de services, et d'un autre côté une commercialisation des espaces naturels (Maris, 2014).

Donner de la valeur à un espace de nature en fonction du bien-être qu'il procure renvoie plus largement à la relation qu'entretien l'homme avec la nature. Il existe de nombreuses typologies en lien avec les relations Homme/ Nature dans la littérature scientifique. A titre d'exemple, nous pouvons citer Gadow (Gadow, 1992) qui propose cinq niveaux de relation individu/nature :

- 1 - la vulnérabilité (immédiateté de l'exposition de l'homme au pouvoir de la nature et futilité de l'ascendance humaine),
- 2- le désengagement (objectivation rationnelle et romantique de la nature),
- 3- la dissection (réduction scientifique et culturelle de la nature à des spécimens),
- 4- le holisme (conceptualisation des écosystèmes, actuellement appliqué dans l'approche de la nature en termes de services écosystémiques)
- 5- l'inhérence (implication humaine au sein de la nature comme maison, impliquant une éthique et une épistémologie locale).

Cette classification théorique illustre différents états de relations, depuis une nature hostile et extérieure jusqu'à une réconciliation totale où l'homme s'intègre dans la nature.

Les services écosystémiques s'inscrivent dans une approche holistique, c'est-à-dire une approche qui prend en compte l'écosystème dans sa totalité sans en dissocier les différentes parties qui le composent afin de l'analyser. Cela implique une classification et une conceptualisation des espaces de nature. Ils donnent également une utilité à la nature. Ceci nous rappelle que les services écosystémiques ne définissent pas ce qu'est la nature mais sont une vision parmi d'autres de l'intérêt de cette dernière. Mesurer économiquement les services rendus est un très bon moyen d'argumenter en faveur de la protection des écosystèmes, cela met en valeur la richesse de leur fonctionnement et les conséquences désastreuses que pourraient avoir leurs destructions. Cependant, calculer les richesses qu'ils produisent ne doit pas pour autant pousser à leur commercialisation ou leur marchandisation (Maris, 2014).

Enfin, c'est le terme même de services qui pourrait être discuté, en effet, dans le cas des services culturels par exemple, nombreux sont ceux qui ne sont pas commercialisables (en opposition aux services de productions par exemple), ni même quantifiable. La valeur qui est accordée à la nature est mesurée en fonction de l'intérêt qu'elle apporte à l'être humain, sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire pour elle-même, n'est peu ou pas mise en avant. (Barnaud, Antona, Marzin, 2011).

## 2.3 Les services écosystémiques culturels.

### 2.3.1 Définition et classification

Approvisionnement, régulation et aspect culturel et social sont les trois grandes catégories de services écosystémiques qui sont retenues pour permettre une évaluation des écosystèmes en termes de services. (Maresca et al., 2011). L'aspect culturel est certainement le plus complexe à saisir, car il comprend des services moins concrets et indirects. En outre, ce sont des services qui peuvent difficilement se quantifier ou se monétiser.

La principale difficulté des services écosystémiques culturels réside dans l'élaboration de critères pour les identifier et les définir. Par nature non matériels et subjectifs, une série de critères et d'indicateurs peut être utile pour les identifier.

L'UICN propose dans un rapport<sup>13</sup> la classification suivante pour distinguer les différents types de services écosystémiques culturels:

- **Des services de loisirs et tourisme** : Les cours et les jardins que l'on peut trouver dans les zones urbaines et péri-urbaines offrent aux citoyens des espaces récréatifs où ils peuvent se détendre, observer la nature ou encore pratiquer le jardinage. Ce sont des espaces qui « *améliorent de façon importante la qualité de vie et présentent un élément d'attrait pour les agglomérations* »<sup>14</sup>. Les parcs urbains et les forêts urbaines permettent d'offrir un peu de nature aux promeneurs, coureurs, cyclistes et cavaliers. Les lacs et les plans d'eau sont également des éléments qui contribuent à rendre ces espaces attractifs et appréciés. *Ce sont des lieux propices aux loisirs, promenades et à la pratique de sports.*
- **Des valeurs éducatives et scientifiques** : Maintenir le lien entre les citoyens et la biodiversité, grâce à l'éducation à l'environnement. On recrée un lien entre habitants et nature, trop souvent perdu dans de nombreuses villes. Cela permet de redonner de l'importance à leurs yeux à la nature et aux enjeux de sa préservation (Prévot-Julliard, 2010)
- **Valeurs sociales, esthétiques, artistiques, patrimoniales et spirituelles** : « *Les espaces boisés, les cours d'eau et les espaces verts participent à l'harmonie de la ville. Ce sont des lieux de convivialité, de bien-être et de relaxation. Les jardins collectifs et partagés permettent eux de créer du lien social et des solidarités de voisinage au sein d'un quartier. Situés pour la plupart en pleine ville ou en proche périurbain, ils sont ouverts au public et fréquentés par des usagers qui y pratiquent un jardinage souvent respectueux de l'environnement. Créés, aménagés, entretenus et gérés par des collectifs d'habitants réunis au sein d'associations, ces jardins sont aussi le cadre d'activités culturelles et artistiques (photographie, peinture, ...). Les espaces verts jouent sur la qualité esthétique du paysage urbain, mais aussi sur la perception du citoyen qu'il a de l'ambiance sonore de la ville : bien que le rôle d'isolant sonore soit moindre, la distance qu'impose la végétation entre la source de bruit et le récepteur est associée à l'idée de calme que représente la végétation. Les parcs et jardins urbains représentent une*

---

<sup>13</sup> <sup>14</sup> UICN. « Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France Volume 2.3 les écosystèmes urbains », s. d.

[http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Panoramaecosystemes\\_urbains-m4.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Panoramaecosystemes_urbains-m4.pdf).

*part importante de notre patrimoine culturel. Actuellement en France, près de 2 000 jardins bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques. »<sup>15</sup>*

L'UICN propose donc trois grandes valeurs qui peuvent être assimilées à des services récréatifs d'une part, des services pédagogiques et de connaissances d'autre part et enfin une grande catégorie mêlant des valeurs artistiques et esthétiques (par le biais d'une inspiration de la nature, de son ambiance), des valeurs sociales et de solidarité, ou encore patrimoniale et spirituelle.

Cette catégorisation permet de visualiser un panorama des différentes valeurs que peuvent compter les SEC mais aussi la difficulté de les classer et les définir. Il s'agit en effet de services immatériels, qui contribuent au bien-être humain par un effet direct sur l'individu. On le caractérise également par le confort que les écosystèmes des espaces verts urbains procurent à la ville, la rendant plus attirante et plus agréable. Il est difficile de mesurer objectivement le lien entre le citoyen et la nature, ainsi que les bienfaits que cette dernière lui procure. Cependant, il est possible de déterminer différents services en considérant les activités et les usages que peuvent avoir les citoyens dans les espaces verts urbains.

### 2.3.2 Les SEC identifiés dans le cadre de l'étude

Dans le cadre de la présente étude, afin de pouvoir identifier les SEC, ces derniers ont été divisés en 6 grandes catégories de services, classés ainsi d'après les propositions du MEA, de l'UICN et du rapport du ministère de l'environnement dans l'optique de son application en France présenté au-dessus. Il s'agit de SEC s'appliquant aux espaces verts d'écosystèmes urbains.

Pour les qualifier, nous nous appuyerons également sur les rapports du Cerema<sup>16</sup>, ce dernier a entrepris une démarche d'évaluation des services écosystémiques rendus par les espaces urbains qui détaille les fonctionnalités de chaque type de services. Il s'agit d'un document rassemblant la position de divers chercheurs et professionnels de questions environnementales et urbaines.

#### 2.3.2.1 - Le service écosystémique Spirituel

Ce service regroupe tout à la fois les valeurs religieuses ou laïques des individus. La nature dans sa dimension spirituelle renvoie à des notions de sensibilité personnelle, de « connexion » avec cette dernière et le monde. Elle peut se manifester sous formes d'activités douces ayant une finalité tournée sur l'idée de la réflexion de soi, l'introspection et l'affirmation de valeurs personnelles, religieuses, éthiques ou spirituelles plus larges, telles des valeurs humanistes et renvoyant à des idéaux universels positifs. La spiritualité que peut inspirer les espaces verts urbains renvoie à des notions de bien-être intérieur, de développement personnel, d'harmonie, de calme, de joie ou de bonheur. Chaque individu peut ressentir « ce lien » de manière différente : sérénité, moins de stress, ferveur religieuse ou laïque dans l'admiration avec l'objet nature.

---

<sup>15</sup> UICN. « Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France Volume 2.3 les écosystèmes urbains »

<sup>16</sup> (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, anciennement connu sous le nom de Certu, qui est un établissement public administratif affilié au ministère de l'écologie) CEREMA - EFES Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques. Groupe de travail « Écosystèmes urbains » Recueils des 4 temps d'échanges. Journée du 06 septembre 2013. Rapport complet disponible sur le site du CERTU.

La spiritualité se rapporte à la fois à des activités douces, des notions morales et de bien-être, physique et mental.

Bien que ce service puisse avoir une valeur importante pour certains individus, il est le reflet de convictions parfois intimes qui sont dès lors délicates à mettre en avant dans un discours. La connexion avec la nature, qu'elle soit un lien vers une autre forme de spiritualité ou objet spirituel elle-même, reste certainement un sentiment personnel et une conviction intime qu'il sera difficile de mettre en avant dans le cadre de cette étude,

### *2.3.2.2 Le service écosystémique Récréatif*

Ce service concerne les activités ludiques et les aspects récréatifs des espaces verts urbains. Cela regroupe tous les loisirs familiaux, de couple, entre amis ou seul. Il y a donc à travers cette catégorie une forte dimension sociale. Les espaces peuvent offrir différentes activités en fonction de leurs formes, allant d'usages simples comme de simples lieux pour se retrouver à des loisirs et des activités sportives ou encore des espaces de repos. La spécificité de l'écosystème urbain et du parc fait qu'il peut y avoir divers aménagements qui en modifient l'usage : terrains de jeux, parcours sportifs, pontons. Dès lors, le service rendu par l'espace vert est également fortement influencé par la gestion qui en est faite de ses aménageurs. Il s'agit alors de distinguer ce qui relève de fonctions écologiques et ce qui est amené artificiellement par l'homme. Cependant, un aménagement ne sera pas nécessairement exclu de la qualification en tant que services écosystémiques. Il est difficile de considérer que seul l'aménagement permet la création d'un service, dans la mesure où l'espace de nature joue un rôle, il doit être pris en compte.

Par exemple, un parc à jeux pour enfant ou un parcours sportifs n'ont plus les mêmes impacts s'ils sont implantés au sein d'un espace vert ou bien dans un espace totalement artificialisé.

Une de nos hypothèses de travail fait le postulat que ce sont ces services qui sont les plus perçus par les utilisateurs de ces espaces, car ils sont en lien directs avec les activités qu'ils pratiquent sur le parc.

### *2.3.2.3 Le service Pédagogique*

Ce sont des services qui permettent l'acquisition de connaissances diverses et variées. Cela va de la transmission de savoir, notamment des aînés vers les plus jeunes (ou parfois l'inverse) à travers la pédagogie et l'éducation. Ces connaissances ne sont pas seulement d'ordre scientifique ou directement en lien avec les éléments naturels, mais peuvent également concerner une dimension patrimoniale, historique, ou pratique (apprendre à jardiner, prévoir la météo ...)

Les parcs urbains étant des lieux privilégiés pour accéder à des espaces de nature en ville, ces services devraient être présents. Cependant, il est possible qu'ils ne soient finalement perçus que par une population désireuse d'élargir ses connaissances, ou ayant pris conscience d'avoir acquis un savoir grâce à l'espace qu'elle fréquente. Nous pensons que le service pédagogique doit être avant tout conscientisé pour devenir visible aux yeux des usagers.

#### *2.3.2.4 Le service Esthétique*

Ces services renvoient à tout usage de la nature, de l'espace vert urbain dans une visée artistique, contemplative ou esthétique. L'objet en lui-même est mis en valeur pour ce qu'il est et non pas dans un usage qu'il peut représenter.

L'illustration la plus probable de ce service serait la photographie pratiquée dans les espaces verts urbains, et le sentiment de beauté que peut dégager un espace de ce type.

#### *2.3.2.5 Le service Scientifique*

Biodiversité, étude de la faune et de la flore, transmission des connaissances, compréhension et observations de phénomènes... Autant de services que les espaces verts urbains peuvent rendre en matière de connaissances scientifiques. C'est un domaine qui concerne bien entendu les spécialistes s'intéressant à l'étude de ces sujets, mais peut aussi toucher le grand public, notamment dans le cadre de programme de sciences participatives.

Ce service ne concerne donc, tout comme le service pédagogique, que les usagers qui ont la curiosité ou l'envie d'étudier ce domaine. Il est donc très probable que ce service ne ressorte pas ou peu lors de l'enquête de terrain.

#### *2.3.2.6 Le service Santé*

Le bénéfice des espaces verts urbains sur la santé peut être de deux ordres : un bénéfice direct, en termes de qualité de vie, d'air, de réduction du bruit, un bénéfice physique qui peut se traduire par la reprise d'activités sportives. Mais également une activité qui ne soit pas quantifiable physiquement mais qui apporte une forme de sérénité, un sentiment de bien-être et un apport pour la vie et le développement de l'individu. Cette dernière notion peut être recoupée avec des valeurs spirituelles et esthétiques également.

Ce service a de grandes chances d'être perçu à travers les discours d'usagers sous l'idée générale de bien-être ou d'une plus-value sur la santé. L'espace vert apporte un apaisement par son ambiance calme, son aspect verdoyant vis-à-vis des espaces urbains bétonnés et sans nature. Il peut donner le sentiment (juste ou non) d'un bienfait immédiat sur la santé : moins de bruit, plus de calme, un meilleur air...

Ces catégories ne sont bien entendu pas hermétiques entre elles et certains services peuvent s'appliquer à différents cas en fonction de spécificités liées aux terrains ou aux individus. Ces six grandes catégories de services définies vont nous permettre de construire une méthodologie adaptée afin de mettre en place une enquête destinée à confronter les hypothèses à une étude de terrain.

## PARTIE III. Méthodologie

### 3.1 Terrains d'études

#### 3.1.1 Variété des espaces verts urbains

Les écosystèmes urbains sont très fortement influencés par leurs proximités directes avec les espaces de vie humains. Souvent, les qualités du milieu comme l'air ou l'eau sont dégradées, et l'écosystème peine parfois à être auto-suffisant pour se maintenir (Clergeau, 2008). Son entretien compense ces déséquilibres.

Cependant, ce que l'on nomme « Nature en ville » ne pourrait pas pour autant être assimilé à des écosystèmes artificiels ou inexistantes. Il existe des espaces verts urbains de diverses formes qui possèdent des propriétés bien différentes et n'ont donc pas les mêmes besoins. Ainsi, ces différences comptent également pour les gestionnaires qui doivent adapter leurs entretiens en fonction de ses besoins, mais également selon les fonctions que ces espaces peuvent remplir, comme par exemple être un réservoir de biodiversité. « La notion d'espace vert relève du vocabulaire de la planification urbaine et paysagère ainsi que de l'urbanisme paysager. Dans les agglomérations urbaines, l'espace vert désigne des terrains non encore bâtis, végétalisés ou arborés, boisés ou agricoles. La circulaire du 22 février 1973 définit les espaces verts de manière très extensive : les parcs, jardins, squares, les plantations d'alignement et les arbres d'ornement intramuros, de même que les bois, les forêts, les espaces naturels et ruraux périurbains sont considérés comme des espaces verts » (Boutefeu, 2007).

Les espaces verts urbains étudiés dans le cadre de ce stage concernent les parcs publics gérés par des collectivités locales. Afin de caractériser ces espaces, le projet SERVEUR a identifié trois types de parcs :

- Les Jardins d'agrément ou historiques : cette catégorie comprend les parcs de centre-ville et de quartier, qui comprennent souvent des aménagements comme des aires de jeux, des aménagements sportifs, des chemins imperméabilisés ou des éléments décoratifs (statues, fontaines).
- Les Jardin ouvriers ou partagés : ce type d'espace est centré autour d'une activité de jardinage. Dans le cas des jardins ouvriers, l'espace est morcelé en parcelles louées à des particuliers, ainsi, les zones de libre accès au public ne sont constituées que des chemins qui permettent de se déplacer entre les parcelles.
- Les Parcs forestiers : dans cette catégorie nous incluons tous les espaces semi naturels (parcs boisés, prairies, lac ...).

Le tableau suivant récapitule les principales caractéristiques de chaque espace. Les informations se basent sur les six parcs étudiés ainsi que les espaces verts urbains de la ville de Tours sur lesquels ont été effectués les entretiens préalables à l'élaboration du questionnaire. L'observation de ces parcs, ainsi

que l'analyse des résultats de l'enquête par questionnaire a permis d'établir cette classification reprenant les éléments caractérisant ces trois types d'espaces.

Cette grille ne prétend cependant pas être exhaustive mais cherche seulement à présenter les différences qui caractérisent ces trois types d'espaces. Certains éléments attribués à un type de parc peuvent être retrouvés dans d'autres sans que cela remette en cause sa place au sein de cette typologie.

	<b>Jardins d'agrément ou historiques</b>	<b>Jardins Ouvriers ou partagés</b>	<b>Parcs forestiers</b>
Arbres	Arbres vieux ou rares. Plantation organisée dans un but esthétique.	Peu d'arbres. Souvent fruitiers.	Présence de nombreux arbres. Espèces locales ou communes. Arbres spécifiques de berges (saules...).
Végétation	Pelouses tondues. Fleurs plantées. Végétation taillée. Entretien régulier.	Fruits et légumes. Jardins entretenus, chemins propres.	Couverture herbeuse diversifiée, prairies. Possible fauche tardive. Végétation de berges et pelouses.
En cas de présence d'eau	Fontaine ou bassin. Pas de baignade. Présence possible d'animaux (Canards, cygnes... Ou enclos aménagés).	Alimentation en eau potable pour l'arrosage. Cours d'eau.	Etang, rivière, canaux... Baignade ou pêche possible parfois. Présence possible d'animaux aquatiques.
Localisation	Cœur de ville, quartiers d'habitations.	Quartier périphériques. Bord de ville.	Bord de ville, excentré.
Aménagements	Banc, chemins, Œuvres artistiques. Jeux ou animations. Cafés/ terrasses. Terrains de sports, jeux pour enfants.	Clôtures, chemins, cabanes.	Banc, table de pique-nique Pontons. Artificialisation des bords d'eau Café / terrasses. Parcours sportifs. Bancs. Chemins.
Fréquentation	Riverains. Employés à proximité. Parents avec enfants. Groupes d'amis.	Jardiniers et leur famille. Chemin utilisés par étudiants/travailleurs. Promeneurs extérieur.	Familles. Groupes d'amis.

Préférence de fréquentation	Principalement la semaine. Plutôt au printemps été. Quand il fait beau. En journée et sur le temps de pause.	Toute l'année, semaine et week-end indifférenciés. Par tous les temps. Principalement en journée et en soirée.	A part égale : fréquentation tout l'année et par tous les temps. Fréquentation plutôt au printemps et en été lorsqu'il fait beau (selon le degré d'artificialisation des chemins). Principalement la journée.
-----------------------------	---	--	--

### 3.1.2 – les parcs étudiés

Les six parcs retenus par le projet permettent de situer l'étude dans les six préfectures de la région Centre. Leurs différences les uns par rapport aux autres offrent un panorama de la variété des espaces verts en ville. Nous pouvons les regrouper ainsi :

#### Jardins d'agrément ou historiques

- Chartres, parc central (parc de quartier avec aire de jeux)
- Orléans, parc Pasteur (parc historique central)

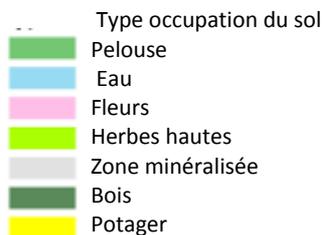
#### Jardins ouvriers ou partagés

- Tours, jardin familiaux de la Bergeonnerie (jardin ouvrier)

#### Bois et espaces semi naturels

- Châteauroux, la prairie Saint-Gildas (Grand bois urbain)
- Blois, parc de l'Arrou (Grand lac boisé et aménagé)
- Bourges, jardin de Lazenay (Une ancienne friche aménagée par le paysagiste Gilles Clément)

#### 3.1.2.1 Chartres. Parc central



Le parc central de Chartres est un petit espace vert entouré d'immeubles, avec un terrain de basket, une aire de jeux pour enfants et un boulodrome. Il se compose principalement d'une pelouse et de quelques arbustes plantés.



Figure 6 : Occupation du sol du parc central à Chartres.  
Source : projet SERVEUR

Figure 5 : Parc central - Terrain de sport à gauche et vaste pelouse à droite.  
Photo : H Galet

Dans notre typologie, il est considéré comme un parc de quartier et s'intègre au sein des jardins d'agrément et historiques.

Le parc se situe dans un quartier résidentiel principalement constitué d'immeubles dont plus de la moitié sont des logements sociaux.

Sa localisation en fait donc un lieu de passage fréquenté.

### 3.1.2.2 Orléans. Parc Pasteur

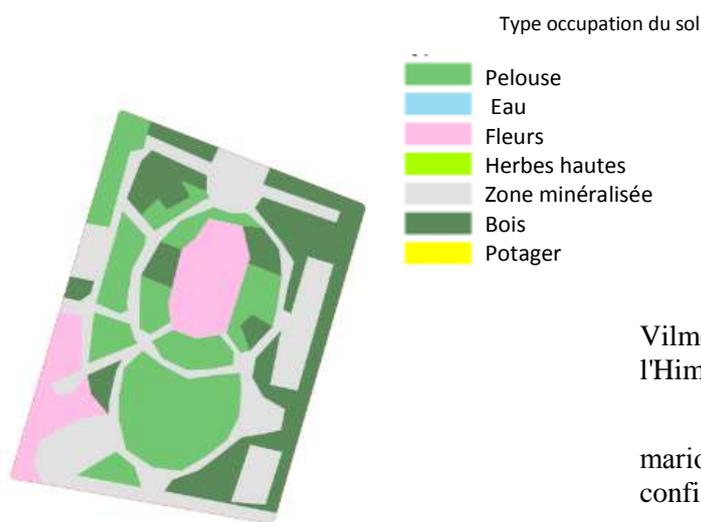


Figure 7 : Occupation du sol du parc Pasteur à Orléans.  
Source : projet SERVEUR

Le parc<sup>17</sup> Pasteur crée en 1927 fait suite à la volonté en 1913 de réhabiliter un ancien cimetière désaffecté. Edouard Gitton, paysagiste d'Orléans, est chargé de sa création. Les essences qui seront installées dans le parc se veulent une vitrine horticole de l'Orléanais.

Le parc propose plus d'une cinquantaine d'essences d'arbres et d'arbustes, entre les rosiers et les pivoines s'épanouissent les hêtres pleureurs, le sapin de Vilmorin, l'arbre aux 40 écus, le cèdre bleu, le cèdre de l'Himalaya, témoignant de la diversité de la flore.

Le parc dispose de deux carrousels, d'un théâtre de marionnettes, d'un bassin à bateaux, ainsi que du kiosque à confiseries et des jeux de plein air pour les enfants et deux cours de tennis. Les pelouses sont accessibles au public et un petit train à vapeur anime le parc les mois d'été. Organisé et entretenu, il accueille également des statues prêtées par le Louvre et une fontaine. Situé en plein centre-ville d'Orléans, à deux pas d'un centre commercial, du muséum d'histoire naturelle et du centre-ville, il est également voisin d'un lycée.

<sup>17</sup> Le site de la ville d'Orléans donne plus de détails concernant l'historique du jardin : <http://www.tourisme-orleans.com/fr/orleans-decouvrir-orleans/details.php?et=438&id=0>



Figure 8 : Parc pasteur - Vue sur les pelouses autorisées

Il offre pour les habitants un espace vert aménagé et accessible, des lieux de loisirs pour les enfants, un lieu de repos et de socialisation pour les lycéens, un espace de promenade et de flâneries entre les allées et le bassin. Il peut être vu comme une tache verte au milieu de la ville, une espace de calme aux formes harmonieuses pour le repos et la rêverie, mais aussi un espace de loisirs et de découverte pour les enfants.

### 3.1.2.3 Tours. Jardin ouvriers de la Bergeonnerie



Figure 9 : Occupation du sol du jardin de la Bergeonnerie à Tours.  
Source : projet SERVEUR

Les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie à Tours sont composés de 511 parcelles entretenues par des particuliers et louées par la municipalité. Ce jardin est un espace atypique car il diffère totalement des autres espaces verts en termes d'utilisation et de fonction.

Les personnes fréquentant le lieu sont en majorité les locataires de ces parcelles et cultivent fleurs, fruits et légumes. Il faut parfois attendre plusieurs années avant pour pouvoir obtenir sa propre parcelle, cela témoigne du souhait de nombreux habitants à vouloir cultiver un petit terrain.

François Ollivon a réalisé son projet de fin d'étude dans le cadre du projet SERVEUR et s'est intéressé au jardin de la Bergeonnerie. Ce dernier a montré grâce aux résultats d'une enquête quantitative que les maraichers n'étaient pas les seuls habitués du jardin. « Il existe également un type de personnes qui utilise les jardins familiaux non comme un lieu pour cultiver mais bien comme un espace vert urbain dans lequel il est possible de circuler et de se promener. » (Ollivon, 2014)



Figure 10 : jardins familiaux de la Bergeonnerie - Espace cultivé, entretenu et fleuri

Ces jardins permettent à la fois une production alimentaire et une activité de loisirs et de jardinage pour les locataires des parcelles et un espace de balade pour les promeneurs. Ils offrent aussi un aspect récréatif pour les curieux qui peuvent venir admirer les fleurs et les légumes qui y poussent. Dans une certaine mesure, le jardin peut aussi être un outil pédagogique permettant d'observer fruits et légumes dans un espace différent, et s'initier au rudiment du jardinage.

### 3.1.2.4 Châteauroux. La prairie Saint-Gildas

Ce parc est une vaste prairie naturelle inondable de 25 ha proposant de nombreuses zones humides. Elle fait l'objet d'une gestion différenciée. Elle est fauchée une fois dans l'année, une tonte est effectuée 6 à 8 fois par an autour des allées piétonnes. Le recepage (une taille drastique) des arbustes est effectué tous les 6 à 8 ans.

- Type occupation du sol
- Pelouse
  - Eau
  - Fleurs
  - Herbes hautes
  - Zone minéralisée
  - Bois
  - Potager



Figure 11 : Occupation du sol des prairies saint Gildas à Châteauroux. Source : projet SERVEUR

Le parc propose des chemins de balade à travers une prairie ou au bord de l'eau, le paysage se découpe entre de grandes prairies permettant de voir à l'horizon et des berges enherbées bordées de saules pleureurs, entrecoupées de petits ponts de bois. On y trouve également un ancien lavoir, une frayère à brochets, des bancs au bord de l'eau et des panneaux mettant en avant la gestion du lieu et sa biodiversité.

C'est un espace qui offre de nombreux chemins de balades et de nombreux lieux de vie pour les animaux (arbres, hautes herbes, berges...).



Figure 12 : Prairie Saint Gildas – Rivière s’écoulant après le barraae

### 3.1.2.5 Blois. Parc de l’Arrou



Figure 13 : Occupation du sol du parc de l’Arrou à Blois. Source : projet SERVEUR



Figure 14 : Parc de L'Arrou, aire de jeux

Ce parc est constitué d’un grand lac cintré d’une agréable promenade boisée avec un parcours de santé et de deux aires de jeux pour enfants. Une association de pêche se tient sur un coté du lac et propose une petite buvette à la belle saison. Le parc attire famille, promeneurs et surtout pêcheurs qui se réunissent sur les petits pontons aménagés tout autour du lac.

Le parc s'étend ensuite à travers une zone plus ouverte qui mène jusqu'en ville et se compose de nombreux chemins reliant différentes zones urbaines de la ville. Cette zone n'est ici pas représentée sur le plan, elle se compose uniquement de vastes étendues de pelouse et n'a pas été couverte par l'enquête. En effet, la majeure partie de la fréquentation du parc se situe autour du lac, le reste servant plutôt de lieu de passage, rendant difficile la passation de questionnaire. Le parc de l'Arrou est classé comme « grand espace vert » et entre dans la catégorie des jardins d'agrément et historique selon la classification du projet SERVEUR. Cependant, dans le cadre de cette étude, nous le classerons dans les espaces boisés dans la mesure où les bords du lac se rapprochent plus de cette catégorie, notamment dans sa fréquentation et dans les usages qui en sont faits.

C'est un espace de calme, de loisirs et de détente. Proche de la ville, il permet des promenades agréables, et une alternative à une marche en ville pour se déplacer.



Figure 15 : Parc de l'Arrou, chemin boisé et Ponton sur le lac

### 3.1.2.6 Bourges. Jardin de Lazenay

« Un hectare de découvertes, préparé par Gilles Clément, concepteur du "Jardin en Mouvement" <sup>18</sup> »

Le parc est excentré du centre-ville et situé dans les nouveaux quartiers du Val d'Auron à proximité du lac du même nom, un autre grand espace vert de Bourges.

Le parc a été créé sur ancienne carrière réaménagée. Les petits chemins qui s'étendent entre des zones boisées donnent un côté ludique au jardin. On y trouve également des espaces ouverts où s'épanouissent quelques fleurs sauvages et des pelouses. Des grottes, déjà présentes avant la création du jardin, ont été intégrées dans le parc. Des barrières de bois en protègent l'accès mais des foyers éteints et des cannettes de bières témoignent d'une activité nocturne du parc, qui est à priori libre d'accès à toute heure du jour et de la nuit.

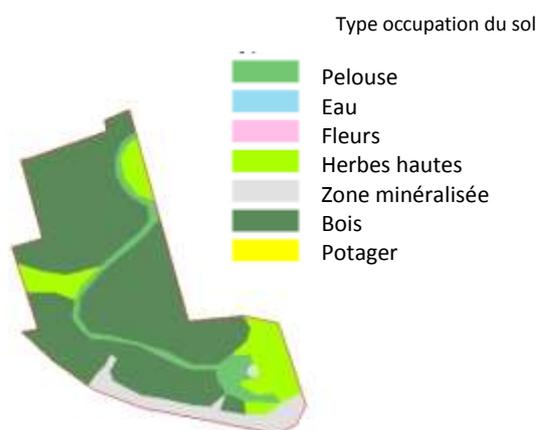


Figure 17 : Occupation du sol du jardin de Lazenay à Bourges. Source : projet SERVEUR



Figure 16 : Jardin de Lazenay Espace ouvert au milieu de sentier boisés

<sup>18</sup> Site de la ville de Bourges : [http://www.ville-bourges.fr/site/patrimoine-tourisme\\_jardin-lazenay](http://www.ville-bourges.fr/site/patrimoine-tourisme_jardin-lazenay)

Le jardin propose une balade à travers des sentiers arborés et des bancs qui jalonnent la promenade, souvent positionnés à des endroits précis permettant de contempler un tableau d'ensemble. La mairie de la ville explique sur la page du jardin que les chemins traversant les fourrés et les clairières ont été élargis, mais ont parfois conservés leur étroitesse d'autrefois. On y trouve des portes végétales, des goulets, des franchissements diversifiés où alternent les paysages. La végétation donne au parc un caractère très sauvage que la municipalité souhaite conserver.

En terme de biodiversité, le jardin est très riche et se présente comme un réservoir précieux pour une zone urbaine, il attire une multitude d'oiseaux qui donnent une identité sonore au lieu très marquée. On y retrouve aussi une multitude d'espèces végétales et notamment des orchidées sauvages ou même des fraises des bois.

D'après les précédentes études réalisées sur ce jardin dans le cadre du projet SERVEUR, le Jardin de Lazenay semble être sous fréquenté (Guerin, 2013 ; Ollivon, 2014). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela :

- Les habitations aux alentours possèdent déjà des jardins individuels et l'espace vert est alors délaissé au profit de ces jardins privés.
- Le Lac à proximité propose des activités plus variées et attire donc un plus large public.

Le jardin de Lazenay, de par son accessibilité et ses aménagements limités ainsi que son caractère « sauvage » accueille peu de monde. Il est cependant une vitrine pour la ville de par son esthétique exceptionnelle, ses espèces remarquables et les habitats qu'il représente pour la faune.

## 3.2 Etapes de travail

### 3.2.1 Démarche et déroulement du stage

La démarche scientifique utilisée pour cette étude est hypothético-déductive. Elle consiste à la formulation d'hypothèses afin d'en déduire différentes conclusions appuyées par des analyses statistiques et ainsi confirmer ou infirmer les hypothèses de départ.

L'étude se base donc sur la problématique questionnant l'utilisation, la prise de conscience ou la perception des services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains.

Les six parcs choisis pour cette étude et détaillés précédemment permettent d'établir un panel large et varié en termes d'espaces verts urbains.

Le stage se partagera entre un temps de réflexion, six semaines de terrain et enfin une analyse des données et la rédaction d'un rapport.

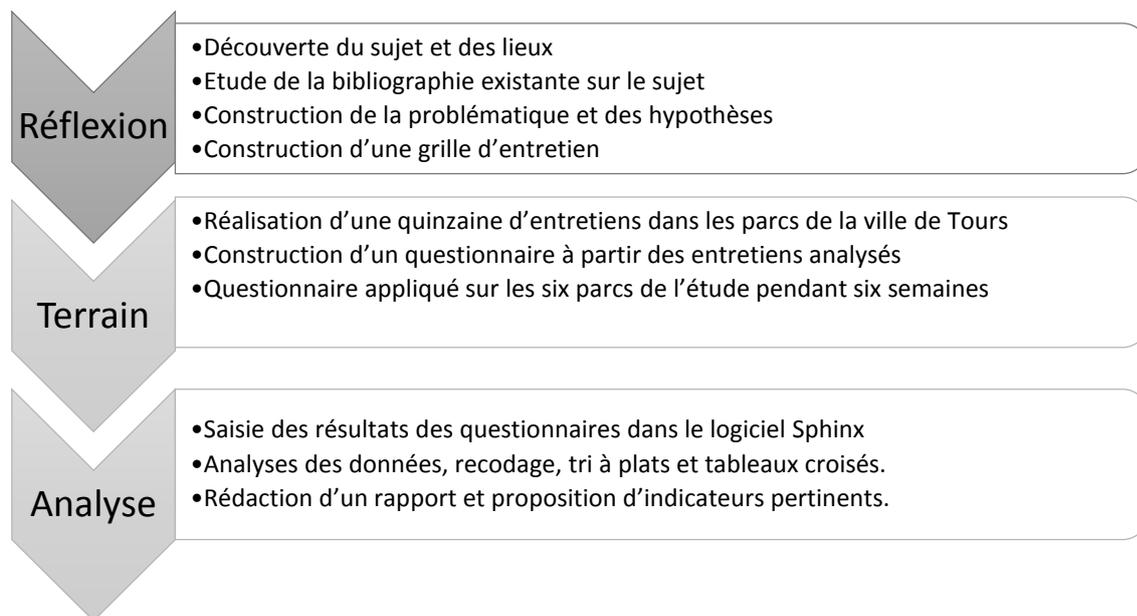


Figure 18 : Etapes de travail

### 3.2.2 Grille d'entretien

La technique d'enquête choisie pour cette étude est celle du questionnaire. Cependant, dans le but de faire un questionnaire principalement fermé, il a été jugé utile de démarrer ce projet par la mise en place d'entretiens exploratoires permettant de mesurer les réponses récurrentes et les sujets clés pouvant conduire à la construction efficace d'un questionnaire.

L'entretien en science sociale est un moyen d'obtenir un certain nombre de données qualitatives. Ce sont des informations contenues à la fois dans le discours, le ton et dans la gestuelle de la personne interrogée.

L'entretien semi-directif n'est ni complètement ouvert, ni complètement fermé. Il s'appuie sur des thèmes contenant chacun quelques questions de référence, afin de conserver un fil conducteur à la discussion mais laisse la possibilité à l'interviewé d'évoquer d'autres sujets, ainsi qu'une certaine liberté à l'enquêteur. Cela permet dans notre cas de centrer nos questions autour des services écosystémiques culturels que pourraient percevoir ou utiliser les usagers, tout en restant suffisamment ouvert afin de ne pas influencer leurs réponses et de pouvoir mieux utiliser ces données pour la réalisation du questionnaire.

La grille d'entretien (Annexe 2) est organisée autour de cinq parties :

- Dans une première partie, il s'agit de questionner les usages des espaces verts urbains et comprendre pourquoi l'utilisateur est venu ici : Que vient chercher l'utilisateur ici ? Quelles sont les raisons de sa venue ? Qu'aime-t-il dans ce parc, et au contraire, quels points négatifs relève-t-il ici ? Est-ce proche de son domicile ou d'un lieu dans lequel il doit se rendre ? Si l'utilisateur fréquente d'autres parcs, pourquoi a-t-il fait le choix de venir ici aujourd'hui. Quelle différence existe-t-il entre ce parc là et les autres qu'ils fréquentent ?

- La seconde partie explore point par point les différents services écosystémiques culturels qui pourraient être perçus, utilisés ou conscientisés. Elle s'intéresse donc aux bénéfices apportés par les espaces verts à travers différents thèmes :
  - les activités sportives et le bénéfice des espaces verts sur la santé.
  - les activités de loisirs et celle de tourisme.
  - les valeurs éducatives et scientifiques, notamment à travers l'éducation des enfants et les valeurs que souhaitent transmettre les parents.
  - les valeurs esthétiques, spirituelles et artistiques que les usagers peuvent accorder aux lieux, et la manière dont ils perçoivent et imaginent ces valeurs.
  - les valeurs culturelles et patrimoniales, notamment à travers le ressenti ou la sensibilité au patrimoine historique que peuvent représenter certains jardins.
  - les valeurs sociales et familiales, et plus largement toutes les fonctions de sociabilisation qui peuvent être accordées à un espace vert urbain.
  
- La troisième partie interroge l'enquêté sur les raisons qui ont motivé sa venue ici et sur les bénéfices qu'il pense tirer de cet espace. D'après lui, un espace différent lui aurait-il procuré les mêmes bénéfices ? Cette partie est destinée à explorer l'importance qu'accorde l'utilisateur à l'espace naturel et les fonctions qu'il lui attribue, notamment pour son usage personnel.
  
- La quatrième partie de la grille porte sur la perception du parc en lui-même. Pour l'utilisateur, ce lieu est-il un espace jugé naturel ? Comment considère-t-il cet espace ? Comment le juge-t-il ? Ces questions sont importantes afin de mettre en contexte les réponses précédentes, et notamment savoir quelle attention l'enquêté porte à l'aspect naturel du lieu.
  
- La dernière partie comporte une série de questions pour cerner le profil socio-économique de l'utilisateur comme l'âge, la profession, le niveau d'étude ou le lieu d'habitation.

L'analyse des entretiens va permettre la création d'un questionnaire fermé. Les réponses les plus récurrentes permettent en effet de mieux cerner les points essentiels sur lesquels pourraient porter une analyse ultérieure. La mise en place d'entretiens a donc permis d'orienter les modalités de réponses du questionnaire.

### 3.2.3 Questionnaire

Construit à partir des réponses d'une quinzaine d'entretiens réalisés dans les parcs de Tours, ce questionnaire (Annexe 3) doit permettre de fournir des données pouvant être analysées quantitativement. Ce dernier a été conçu pour répondre à la fois à la problématique du sujet de ce stage, mais également à celle de Marion Launay travaillant également sur le projet SERVEUR et s'intéressant à la perception de la biodiversité au sein de ces mêmes espaces verts urbains.

Le questionnaire est divisé ainsi :

- Les habitudes de fréquentation du lieu par l'utilisateur : Quand vient-il ici ? Avec qui ? Pour quoi faire ? Cette première partie a pour objectif de cerner les habitudes des usagers, qui seront comparées avec d'autres données afin de comprendre qui fréquente les espaces verts urbains et de quelles manières.
  
- Sa vision du parc : Comment l'utilisateur décrit-il et perçoit-il l'espace ? Quels sont les éléments qu'il apprécie et ceux qu'il n'aime pas ? Ces réponses, croisées ensuite avec celles des usages par exemple, pourront déterminer si la perception du lieu est un élément important qui influence les activités ou les discours.

- Ce qu'il recherche en venant sur les lieux : Cette partie permet de situer d'une part ce que l'utilisateur est venu faire comme activité sur le site et d'autre part ce qu'il recherche comme bénéfice par rapport à cette activité. Autrement dit, il s'agit d'interroger à la fois les pratiques mais également une représentation de ces pratiques, et notamment l'importance accordée au lieu.
- En lien direct avec les questions précédentes, la partie suivante se focalise sur le ressenti de l'utilisateur vis-à-vis du lieu. Comment qualifie-t-il ce que le lieu lui procure ? que ressent-il vis-à-vis de cet espace ? Ces réponses pourront être croisées avec celles interrogeant ce que l'utilisateur est venu chercher sur le site. Cela pourra ainsi déterminer si ce que les parcs apportent en termes de bien-être ressenti d'après les usagers, a une importance dans leurs motivations à fréquenter cet espace. Cela permettra également de voir s'il existe de manière consciente un lien établi entre l'espace vert urbain et un sentiment de bien-être, à travers le discours mais également les éléments qui selon eux y participent.
- La comparaison avec d'autres espaces que l'utilisateur fréquente. Ces questions ont pour but de déterminer quels sont les éléments du lieu jugés importants. La comparaison avec d'autres parcs connus ou fréquentés, et l'évocation des différences permet de discerner ce qui peut pousser l'utilisateur à choisir un lieu plutôt qu'un autre. La manière dont il perçoit les différences et l'évocation qu'il en fait peut indiquer s'il perçoit différents services écosystémiques en fonction des parcs, et s'il oriente ses choix en fonction de ses besoins, qu'il en ait conscience ou non.
- La vision de la gestion du site que l'utilisateur peut avoir, notamment sur l'entretien du site et son ressenti vis-à-vis d'espaces moins taillés ou tondu. Le but ici est de déterminer la manière dont il se représente un espace vert urbain et le type d'entretien qu'il apprécie. Ces questions permettent de soulever d'éventuels paradoxes entre un discours sur la nature ou sur l'aspect du parc, et la manière dont l'utilisateur envisage ce qu'est un parc entretenu.
- La partie suivante s'intéresse à la définition de la nature et de la biodiversité. La question centrale est « En quelques mots, selon vous, qu'est-ce que la nature ? ». Cette question ouverte peut être ensuite croisée avec les activités pratiquées, la vision du parc et du ressenti vis-à-vis du lieu. Elle éclaire aussi sur la manière dont les usagers perçoivent le lieu. Les questions demandent à l'utilisateur de situer sur une échelle de 0 à 5 l'espace dans lequel il se trouve en termes de naturel et de diversité et de citer des éléments qui s'y rapportent. Parallèlement, il est invité à donner des exemples d'espaces qu'il juge très naturels ou très diversifiés, et au contraire pas du tout naturels ou diversifiés.
- Le dernier thème du questionnaire aborde le lien que la personne interrogée détermine entre ville et nature. Pour lui, qu'est-ce que la nature en ville et la nature en dehors de celle-ci ? existe-t-il une différence ? Ces réponses complètent celles précédemment données par la définition et la vision de la nature et permettent de savoir où l'utilisateur se place dans sa représentation de ce qu'est la nature. En effet, les réponses ne seront pas identiques si l'utilisateur juge être dans un espace naturel ou si au contraire il juge le parc totalement artificiel.
- Enfin, le questionnaire se termine avec quelques questions pour déterminer le profil de l'utilisateur. Son sexe, sa tranche d'âge, son lieu de vie, son niveau d'étude et si sa profession est en lien avec l'environnement. Par ailleurs, une autre question demande à l'enquête s'il se positionne comme quelqu'un d'urbain ou de rural. Ces questions pourront permettre de déterminer s'il existe des profils dominants qui se distinguent en lien avec ces critères.

Le questionnaire sera appliqué de manière identique dans tous les espaces, ainsi il sera possible de voir lors de l'analyse s'il existe des différences significatives entre certains parcs. Ceci pourra permettre de mettre en avant la spécificité ou la plus-value de chaque espace. Les résultats obtenus vont permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de départ ainsi que la proposition d'indicateurs permettant d'identifier les services écosystémiques rendus par les espaces verts urbains.

### 3.2.4 Analyse sphinx

Après la passation de ces questionnaires, les données seront saisies et analysées grâce au logiciel sphinx qui permet la construction d'enquêtes et l'analyse statistique de données.

A partir des six grands types de SEC identifiés pour l'étude et données recueillies dans les six parcs, L'analyse se basera sur les propos et les activités qui sont faites sur ces espaces, c'est en les détaillant que nous identifierons des services écosystémiques, nuanciant le propos entre leur existence et la manière dont les usagers en prennent conscience.

Discours et usages sont deux éléments qui permettent de dégager à la fois le ressenti et la relation qu'entretient l'individu avec le lieu mais également de relever les contradictions possibles entre discours et actes. Il s'agit d'analyser « ce que les gens disent » et « ce que les gens font ».

Le discours identifie :

- La manière dont l'individu perçoit le lieu (taille, aspect naturel ou sauvage, ce que lui évoque le parc)
- Cette perception par rapport à ses propres affinités (les lieux qu'il apprécie naturellement, le type d'entretien et de nature dans lequel il se sent à l'aise)

Les usages mettent en perspective ce discours :

- Ils identifient les pratiques habituelles et les raisons de la venue dans cet espace vert
  - o Ils permettent de constater si les activités pratiquées sont en lien avec le discours.
  - o Ils mettent en lumière les décalages éventuels entre perception du parc et usage effectif.

A travers l'analyse à la fois du discours illustrant les représentations des utilisateurs et les usages et activités pratiqués dans les espaces verts urbains, nous verrons quels services écosystémiques sont effectivement présents, lesquels sont conscientisés, utilisés ou au contraire, ne sont ni évoqués ni utilisés.

## Partie IV – Résultats et analyses

### 4.1 Entretiens effectués dans la ville de Tours

Ces entretiens exploratoires (Annexe 1) effectués dans les espaces verts de la ville de Tours ont permis de construire les modalités de réponses du questionnaire utilisé pour l'enquête. Bien que ces entretiens ne correspondent pas aux terrains choisis par l'étude, ils permettent d'amorcer d'intéressantes pistes de réflexions qui pourront être détaillées ensuite dans l'analyse quantitative.

#### 4.1.1 – Jardin des prébendes d'Oé



Figure 19 : Jardin des prébendes de Tours. Un vaste point et de grands arbres qui masquent la ville autour. Source image : ville de Tours

Le Jardin des prébendes<sup>19</sup> est un parc historique de Tours aménagé dans le style paysager français du XIX<sup>ème</sup>, cependant il est souvent confondu avec un jardin à l'anglaise. Il a reçu le label « jardin remarquable » du ministère de la Culture.

Les chemins sont aménagés autour d'un plan d'eau traversé par plusieurs ponts. Le parc compte de nombreux arbres de plus de 200 ans et des essences rares. Il est situé dans un quartier d'habitation plutôt réputé et proche du centre-ville.

##### 4.1.1.1 Samedi 26 Avril – Après midi.

Ce jour-là sept entretiens ont été réalisés. Le temps alternait entre de belles éclaircies et des averses de courte durée, puis le soleil revenait percer les nuages pour éclairer les grands arbres centenaires du parc. Ces premiers entretiens exploratoires ont permis par la suite de finaliser la grille d'entretien.

Parmi les personnes rencontrées, nous avons discuté avec :

---

<sup>19</sup> Le site de la ville de Tours détaille les différents éléments du jardin de manière assez bucolique : <http://www.tours.fr/445-prebendes.htm>

- un employé d'une grande surface d'une quarantaine d'année prenant sa pause-déjeuner sur un banc face à un point d'eau.
- un jeune homme seul d'une vingtaine d'année, buvant une bière sur un banc dans un coin plus isolé du parc, proche d'une sortie.
- un couple d'une trentaine d'année pique-niquant avec leur très jeune enfant, sur un banc proche d'un kiosque entouré d'arbres. Ils font partie d'un groupe plus gros, déjeunant sur l'herbe un peu plus loin.
- un couple d'une vingtaine d'année assis sur l'herbe, en pause pendant la promenade de leur chien. Ils expliquent venir ici régulièrement grâce à leur chien, même si ce dernier avait une fâcheuse tendance à vouloir poursuivre les canards.
- une mère et sa fille d'environ cinquante et vingt-cinq ans, en train de déambuler à travers les allées boisées du parc. Nous les avons croisées au détour d'un petit pont. Visiblement le week-end était un moment privilégié pour se retrouver et le parc l'endroit choisi pour une promenade et quelques instants de complicité.
- trois lycéennes sous le plus petit kiosque du parc, qui écoutaient de la musique, observaient les canards et riaient ensemble. Le parc se trouve à proximité de leur domicile et de leur lycée. C'est un endroit agréable, libre et tranquille pour se retrouver pour elles. Surtout c'est un lieu gratuit, où il n'est pas question de ressources financières pour y passer un moment appréciable.
- une femme d'une soixantaine d'année se promenant dans le jardin. Elle surveille un jeune enfant de quatre ans, visiblement celui d'amis. Ils ont apporté un sac de pain dur et donnent à manger aux canards. Ces derniers, peu farouches, s'attroupent bien vite autour. Le jeune garçon se montre curieux des canards et ne fait signe d'aucune agressivité, quand d'autres enfants peuvent les effrayer en leur courant après. La dame surveillait et n'hésitait pas à corriger les gestes déplacés : « *On ne lance pas de graviers sur les canards. On leur donne seulement du pain. Tu ne dois pas faire ça...* » (Prébendes 4).

Nous avons pu constater que plusieurs usagers étaient en pause déjeuner, parfois seuls comme cet homme profitant de l'espace, de la tranquillité et de « la nature » pour prendre sa pause avant de retourner travailler dans une grande surface (Prébendes 6).

De nombreux groupes étaient de sortie ce week-end. Des couples et des familles, dont de jeunes enfants se retrouvaient sur les grandes pelouses (qui sont autorisées). L'après-midi était aussi propice à la balade pour les chiens tenus en laisse. Le couple interrogé racontait que le leur portait une attention « *un peu trop grande* » aux nombreux canards du parc (Prébendes 1).

Le lien à la nature était omniprésent dans de nombreux discours. Les interrogés venaient ici avant tout pour faire une forme de césure avec l'urbain. Il s'agissait d'être au calme, d'entendre autre chose que le bruit de la ville et voir d'autres formes et couleurs.

Un couple qui pique-niquait, plaisantait : « *Ce ne serait pas la même chose si nous faisons ça sur le banc d'un arrêt de bus.* » (Prébendes 2). Ce que les personnes interrogées ce jour-là évoquaient dans ce qu'ils recherchaient en premier lieu dans le parc, c'était son ambiance.

L'ambiance du parc était perçue de différentes manières et tous n'avaient pas les mêmes qualificatifs pour la décrire. Le cadre était qualifié par ses éléments constitutifs, puis venaient les mises en perspective avec les paysages urbains habituels. Pour illustrer l'ambiance du parc les usagers la comparent à celle de la ville à partir des oppositions suivantes :

- Arbres / Immeubles

- Vert, verdure, fleurs colorées / béton gris
- Canard, animaux, eau / Chien dans la rue, bitume, voiture...

Le parc est avant tout un objet différent du reste de la ville. Il attire par sa constitution : l'eau, les animaux, les arbres et le vert en général.

Certains justifient le fait qu'ils trouvent dans ces moments de promenade une forme d'apaisement et de ressourcement, leur origine « campagnarde ». « *J'ai besoin de ça* » disait la jeune femme qui promenait son chien (Prébendes 1). Les mots « *liberté* » et « *espace* » ressortent également beaucoup. L'une des personnes interviewée a même parlé d'une « *cathédrale en extérieur* » (Prébendes 3), sentiment dû à la hauteur des arbres et aux perspectives offertes au regard. Cette remarque fait ressortir l'idée que pour certain usager cet espace redevient un lieu de nature et se détache de l'espace urbain habituel. Le parc est une coupure, autant physique que psychologique.

#### 4.1.1.2 Lundi 5 mai. Fin d'après-midi

Ces entretiens-tests ont été réalisés à partir d'une première grille d'entretien. Lundi après-midi entre 17h et 19h, le temps était doux et le ciel ensoleillé. Il y avait beaucoup de monde dans le parc. On pouvait trouver des familles et des groupes sur les pelouses et plutôt des personnes seules sur les bancs, occupées à lire ou regarder l'eau et les canards.

Quatre entretiens ont été réalisés. Le premier avec un homme de soixante-cinq ans, assis sur un banc en train de lire son journal. Il est venu lire en profitant du calme et de la coupure avec la ville.

Une femme retraitée est assise sur un banc. Elle vient souvent ici dans la mesure où le jardin est proche de son domicile (elle n'en a pas chez elle, seulement quelques plantes qu'elle cite avec fierté). Elle apprécie le calme, les arbres, l'eau et l'ambiance du jardin qui la relaxe et lui apporte du bien-être (c'est elle qui spontanément donne ce terme). Elle précise également que l'été, les arbres protègent un peu de la chaleur étouffante de la ville et que c'est un bon lieu de repos, important pour la ville.

Ce sont les éléments naturels (arbres majestueux, eau, fleurs, couleurs, odeurs, calme, ambiance du paysage), les éléments de sociabilisation (un lieu propice aux rencontres et aux échanges) mais également les bruits et les oiseaux qui lui apportent cette sensation de bien-être et de sérénité. Elle aborde par la suite la notion d'esthétique dans l'agencement paysager et celui des couleurs « *Si j'étais peintre, je viendrais ici pour mes tableaux* » (Prébendes 9).

Le troisième entretien s'est déroulé avec deux femmes d'environ quarante ans assises dans l'herbe face à l'eau, avec un petit chien en laisse. Elles sont sensibles à la présence d'essences rares dans le parc (elles citent quelques noms d'arbres, précisent qu'on ne les rencontre pas partout) et abordent d'elles-mêmes la question de la biodiversité et de son importance dans un espace urbain. Elles se sont donné rendez-vous dans cet espace car elles jugent le lieu agréable pour une rencontre. L'une d'elle ajoute que c'est un endroit adapté pour promener son chien. Selon elles, ce genre d'espace est avant tout là pour offrir du calme. Elles jugent négativement les activités sportives et/ou bruyantes, préférant conserver cette atmosphère de relaxation : « *le sport, ça doit être fait en salle, dans un endroit fermé. Ici, ce serait gênant.* » (Prébendes 10).

Le dernier entretien concerne trois jeune gens venus pour se retrouver dans le parc. Ils apprécient la tranquillité du lieu, l'eau (même s'ils trouvent dommage qu'elle soit inaccessible), le bon état des aménagements et l'ambiance : « *C'est joli, c'est bien fleuri, y'a du monde, c'est beau, Pour moi c'est un des plus beaux parcs du centre. On se croirait à la campagne. C'est propre* » (Prébendes 11).

Les arbres, les plantes, les fleurs, et le lac sont les éléments qu'ils jugent comme étant « naturels » dans le parc. Cependant vers la fin de l'entretien, ils opèrent une distinction entre la nature en dehors de la ville et la nature urbaine qu'ils jugent artificielle : « *Ce n'est pas comparable c'est sûr. Ça ce n'est pas naturel j'aurais envie de dire. Tout a été planté. En campagne y'a des coins super joli parce que c'est la nature qui a voulu ça quoi. Là c'est artificiel. Mais bon y'a pas le choix.* » (Prébendes 11).

Ce paradoxe apparent se retrouve dans de nombreux entretiens : Il y a une distinction entre « la nature en ville » jugée artificielle car plantée et entretenue par l'homme pour un certain nombre d'utilisateurs et les éléments d'un parc qu'ils ont sous les yeux. Ainsi ; ils considèrent en quelque sorte que le parc n'est pas naturel mais que les éléments qui le composent sont naturels.

Cette nature a d'ailleurs une fonction bien identifiée pour ces jeunes gens : « *Ouais très important. Il devrait y en avoir plus de parcs comme ça. Pour l'oxygène tout ça. C'est très bon les arbres pour l'oxygène. C'est ce qu'ils font dans les villages. Ils plantent toujours des arbres. C'est super important. On devrait mettre autant d'arbres que de bitume.* » (Prébendes 11).

Dans cet entretien, nous pouvons dégager à travers les usages trois types de services écosystémiques culturels : Le récréatif (le parc comme lieu de sociabilisation pour se retrouver entre amis), l'esthétique (trouver du plaisir dans la beauté du site) et le pédagogique (les panneaux qui permettent d'en savoir plus sur le lieu, son histoire et les espèces présentes dans le parc. Pourtant, le seul service qui semble émerger comme une évidence est celui du bénéfice sur la santé (un meilleur air à respirer). Il n'est d'ailleurs pas certain que le parc améliore effectivement la qualité de l'air.

Ce décalage entre service utilisé et service « imaginé » se retrouve dans d'autres entretiens également.

Les usages peuvent permettre d'identifier des SEC tandis que les discours d'un même usager citeront d'autres services sans lien apparent.

Il existe donc pour certains usagers un décalage entre les bénéfices qu'ils tirent de ces espaces et les bénéfices qu'ils pensent tirer de ces mêmes espaces.



Figure 20 : Jardin des prébendes. Source : [pressibus.org](http://pressibus.org)

#### 4.1.2 Jardin botanique

Mardi 6 Mai – Après midi

Ce jardin<sup>20</sup> âgé de plus de 150 ans accueille de nombreux espaces remarquables d'arbres et de plantes et propose des jardins thématiques, mais également des plans d'eau avec des animaux et une mini-ferme accessible aux enfants.

Le jardin botanique est beaucoup plus orienté vers la pédagogie et la transmission de connaissance que le jardin des prébendes, bien qu'il s'agisse pour les deux de parcs historiques de centre-ville.



Figure 21 : Jardin botanique de Tours : Un parc fleuri et bien aménagé

Cet après-midi-là, le ciel était nuageux mais parsemé de quelques rayons de soleil. Le jardin est assez bien fréquenté avec beaucoup de personnes âgées ou convalescentes, profitant certainement de la proximité de l'hôpital. Quelques personnes y baladent leur chien. Le parc demeure très propre. Les deux aires de jeux d'un côté du parc et la présence d'animaux attirent également de nombreux enfants, le plus souvent accompagnés de leur grands-parents. Les larges allées sont également fréquentées

par des poussettes et des familles. Les pelouses sont moins accessibles et certaines sont interdites, bien que quelques jeux de ballons s'improvisent par endroit.

Le premier entretien se fait avec un couple accompagnant une personne à l'hôpital. Ils viennent attendre sur un banc du jardin plutôt que sur le site de l'hôpital : « *C'est quand même plus agréable ici.* » (Botanique 1). Ils fréquentent parfois des jardins et des espaces verts et y trouvent un plaisir dans le calme ambiant qui se traduit par une forme d'apaisement. Ils n'effectuent pas d'activités spécifiques sur le site, ni en général dans les espaces verts urbains : il s'agit surtout de profiter des arbres, des bruits, du calme, des oiseaux. Le jardin attire pour son aspect détaché du milieu urbain habituel : « *C'est plus agréable d'être ici que sur un parking bétonné sans arbres.* » (Botanique 1).



Figure 22 : Jardin botanique de tours - cohabitation parfois difficile entre mise en valeur des espèces et usages des espaces verts

Le second entretien se déroule avec deux femmes assises sur un banc face à un plan d'eau dans lequel pataugent des canards et des flamants roses. L'une fréquente souvent le jardin et le fait aujourd'hui découvrir à sa belle-sœur. Elle y amène également régulièrement ses petits-enfants et apprécie particulièrement l'aspect pédagogique et la proximité des animaux. Le fait que les espèces

<sup>20</sup> La ville de Tours présente également ce jardin sur son site : <http://www.tours.fr/442-botanique.htm>

soient mises en avant donne un côté « vivant » au lieu et en comparaison, elle qualifie de « neutre » un jardin comme les prébendes où il n'y a aucune forme d'information visible ou organisée. Même si le côté pédagogique est important pour elle, elle apprécie également le calme et l'âme qui se dégage du lieu : des grands arbres « *multi-centenaires pour certains* » (Botanique 2 - l'entretien s'est déroulé juste à côté d'un immense séquoia), la présence d'eau, d'animaux, d'une multitude d'espèces de plantes et de l'espace disponible (même si elle ne juge pas le jardin très grand, mais il est selon elle adapté à la taille de la ville).

Dans ces deux parcs historiques de centre-ville, les éléments revenants le plus souvent dans le discours se rapportent à l'ambiance du jardin. C'est justement parce que l'espace vert offre une coupure avec la ville (grâce à la végétation ou la présence d'eau) qu'il est recherché pour le calme, le repos et la tranquillité qu'il apporte.

#### 4.1.3 Ile Simon et Parc de sainte Radegonde

Jeudi 8 mai –Après-midi

Ces parcs se situent sur des îles de la Loire, ils sont proches du centre-ville de Tours. Il s'agit ici d'espace boisés ou semi naturels.



Figure 23 : Ile Simon - Au fond à droite se trouve la reproduction artistique de barrage nordique pour la pêche au saumon. Source : monnuage.fr

L'île Simon dispose d'un skate-park d'un côté de son entrée et d'un espace boisé avec une fauche tardive traversé par un chemin donnant sur la pointe de l'île avec une vue sur la Loire. Le parc accueillait aussi une œuvre d'art composée de grandes pièces en bois symbolisant des filets de pêche. De par son entretien difficile, l'œuvre a été retirée par la municipalité quelques mois plus tard. Les entretiens ont été effectués à plusieurs endroits du parc, parmi eux se trouvaient :

- Un couple d'une quarantaine d'année assis sur l'herbe venu accompagner leurs enfants au skate-park situé juste en face. Ils venaient avant tout chercher du calme et un endroit reposant afin de profiter d'une après-midi aux températures clémentes. Leurs déclarations peuvent sembler surprenantes dans la mesure où l'endroit du parc où ils se trouvaient était très bruyant à cause de la proximité du skate-park (Simon 2).
- Deux jeunes adolescents assis sur un banc venus passer le temps en attendant la fin de journée. Dans leur discours les aménités environnementales sont fortement mises en avant, bien qu'elles ne soient pas définies en ces termes, à travers l'aspect appréciable du paysage, des arbres, de la végétation, mais aussi du silence et de l'ambiance éloignée de celles des centres urbains. « *C'est beau, ça fait du bien les arbres ...* » (Simon 3)
- Trois personnes entre 25 et 30 ans pratiquant la slackline, sport consistant à marcher sur une sangle attachée entre deux arbres. Ils expliquent venir ici car les gardiens du parc sont plus tolérants que dans d'autres espaces verts et les laissent faire. Par ailleurs, les herbes hautes dues à une politique de fauche tardive amortissent mieux les chutes. Ils voient dans les espaces naturels en ville des lieux indispensables pour faire une coupure avec des espaces urbains bétonnés et gris. Cependant, ce n'est pas l'aspect naturel du lieu ni la présence de nature qui les attirent ici mais bien les avantages qu'ils trouvent

sur le lieu pour pratiquer leur sport. « *ça ne me gênerait pas de faire ça sur un espace bétonné ou un lieu fermé, il suffit de deux piquets où accrocher la corde et c'est bon. Mais le sol est mieux ici, et les gardiens sont assez tolérants* » (Simon 4)

- Une femme d'une cinquantaine d'année accompagnait ce jour-là deux de ses élèves à qui elle enseigne la danse. Ayant choisi comme thème de travail « La nature », elle entraînait les deux jeunes gens présents avec elle à s'inspirer du lieu et des arbres afin de faire des séries de mouvements chorégraphiques. C'est pendant un de leurs exercices que nous avons pu réaliser l'entretien. Elle utilise l'espace comme un lieu de travail puisqu'il illustre le thème qu'elle a choisie, mais elle ne travaille pas systématiquement dans des espaces extérieurs ni même des espaces de nature. Elle ne voit pas dans le parc un espace de nature et oppose l'idée d'une nature idéale disparue à celle d'une nature artificielle comme ce parc. Contrairement aux usagers interrogés, elle n'évoque pas de sensations que lui procure le parc et semble même ne pas apprécier le lieu. Parallèlement, elle porte un discours très engagé sur la nécessité de protéger l'environnement et de réduire les impacts humains sur ce dernier (Simon 1).



Figure 24 : Parc de sainte Radegonde à tours – Source : <http://pressibus.org>

Le parc de sainte Radegonde est composé de grandes pelouses arborées par endroit et d'aires de jeux. Nous nous y sommes rendus le matin du jeudi 8 mai, jour férié, malgré cela, peu de monde était au rendez-vous. Le vent et le froid dissuadant peut être les promeneurs.

Nous avons principalement croisé des promeneurs de chiens, un couple en ballade (Radegonde 3) et un groupe d'amis venus faire jouer leurs enfants ensemble sur les aires de jeux. Pour eux, ces parcs sont importants dans une ville car ils constituent un espace de liberté pour échapper à la ville, mais également un lieu important de sociabilisation pour

les enfants, où ils peuvent jouer mais aussi apprendre à partager (les jeux) et échanger avec d'autres enfants (Radegonde 1 et 2).

Les activités que l'on retrouve dans ces parcs semblent plus variées que celles des jardins historiques, cependant, elles ne témoignent pas d'usages très différents de chaque parc. En effet, ces parcs sont aussi des lieux de repos et de balade pour les utilisateurs. Leur taille et l'aspect plus sauvage des sites permet des activités qu'il serait difficile d'installer dans des parcs de centre-ville.

#### 4.1.4 Bilan des entretiens

De nombreux éléments reviennent dans les discours : la recherche du calme, de la sérénité, du plaisir à se trouver dans cet espace, de s'y retrouver entre amis ou en famille pour le temps d'un pique-nique ou d'une discussion.

Ce sont souvent les éléments naturels comme l'eau, les arbres, la végétation (déclinée en fleurs, plantes, verdure, vert ...) et la présence d'espèces animales (canard, oiseaux et écureuils ...) qui forment un ensemble participant à une ambiance spécifique que les promeneurs viennent rechercher. Ce sont tous

ces éléments, couplés aux bruits, odeurs et aux couleurs qui distinguent ces espaces des autres espaces urbains et cette mixité dans ces éléments qui procure une sensation de bien-être pour certains, de plaisir, d'apaisement, de sérénité et de calme. Les adjectifs cités sont nombreux et tournent tous autour de cette thématique.

Il s'agit avant tout d'une coupure avec l'espace urbain « *artificiel, bétonné, gris, sans arbres...* ». Sans être toujours jugé naturel ou sauvage (une personne citait par exemple une friche comme espace plus naturel et sauvage, mais expliquait ensuite que ça ne rendait pas forcément le lieu plus beau que le jardin pour autant), c'est souvent un espace esthétique que les personnes interrogées recherchent ici.

Venir dans un jardin, c'est avant tout rechercher du calme, de la sérénité et profiter de la beauté du lieu. Ces éléments permettent d'opérer une coupure temporaire avec la ville.

A travers ces entretiens, il apparaît que certaines catégories de services sont plus faciles à aborder et expliciter que d'autres. Bien que les activités sportives et de loisirs soient facilement identifiables, nous n'avons pas rencontré de sportifs, et les joggeurs peuvent difficilement être arrêtés. La marche reste souvent le seul sport évoqué, le vélo étant plutôt vu comme moyen de transport. Les loisirs évoqués se centrent souvent sur les enfants, avec l'utilisation des parcs de jeux ou l'aspect pédagogique des jardins et ludique des animaux, dans le cas du jardin botanique.

Les valeurs esthétiques et artistiques sont très vite abordées par l'évocation de la beauté de l'espace, du jardin, des formes et des couleurs. Lorsque l'on creuse un peu la question, ce sont les mêmes éléments qui reviennent à savoir les arbres, l'eau, l'espace ouvert offert à la vue et l'ambiance générale du jardin qui lui donne son esthétique.

La notion spirituelle est beaucoup plus nébuleuse et laisse perplexe. Certains peuvent y voir une forme de lien religieux, d'autres y trouvent une forme de communication avec la nature. Si presque tous citent un sentiment de sérénité que leur apporte le lieu, ils ne lui donnent pas pour autant une dimension spirituelle.

Concernant les valeurs culturelles, patrimoniales et scientifiques, elles sont également plus discrètes. Il est reconnu que l'espace vert est un élément essentiel de la ville, que ce soit pour la promenade, le calme, la fraîcheur lors de l'été, ou respirer un air plus pur. Peu attachent une importance au caractère historique du lieu, sauf pour souligner la taille impressionnante des arbres qui donne un certain cachet au parc. Globalement ils s'accordent pour dire que ce sont des valeurs qui existent et ont leur importance, mais qui la plupart du temps ne les touchent pas.

Les services que l'on peut identifier dans ces parcs sont principalement récréatifs, esthétiques et pédagogiques. Ils sont présents à la fois dans les discours et les usages

Aucune des personnes interrogées lors de ces entretiens n'a mentionné la notion de services. Les utilisateurs disent « ce parc me fait du bien » mais n'évoquent jamais « ce parc me rend un service ». Dans les discours, il ressort souvent que les usagers viennent dans ces espaces afin d'y trouver quelque chose (qu'il s'agisse de détente ou d'une activité sportive ou autre) plutôt que d'évoquer quelque chose que l'espace leur apporte. Ils sont donc conscients des bienfaits qu'ils peuvent trouver dans cet espace.

Mais le rapport au lieu renvoie plutôt à l'idée d'une consommation de l'espace plutôt que de celle d'un service reçu.

Pour appuyer la notion de service rendu, il faut avant tout que l'utilisateur puisse identifier « qui » lui rend service. Or, les parcs urbains ne sont pas vus comme des écosystèmes avec en leur sein de nombreux éléments, mais plutôt comme une liste d'éléments naturels plus ou moins remarquables (et remarqués) qui sont présents dans un même espace (et en premier lieu les arbres, les canards et les oiseaux, les fleurs et la végétation).

Les espaces sont perçus comme un assemblage d'éléments naturels plutôt que comme des écosystèmes (c'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont jugés « non naturels » ou artificiels pour certains). La notion de service n'est pas évoquée.

Les espaces verts sont vus comme des lieux où l'on peut trouver ce que l'on cherche (principalement une coupure avec la ville) ou qui apportent quelque chose (généralement du bien-être, décliné sous différents adjectifs). Il y a donc bien l'idée d'un apport (réel ou fictif), mais pas sous forme d'un service.

## 4.2 Enquête par questionnaire

### 4.2.1 – présentation de l'échantillon

L'échantillon étudié se compose de 130 questionnaires réalisés dans six espaces verts urbains des préfectures de la région Centre.

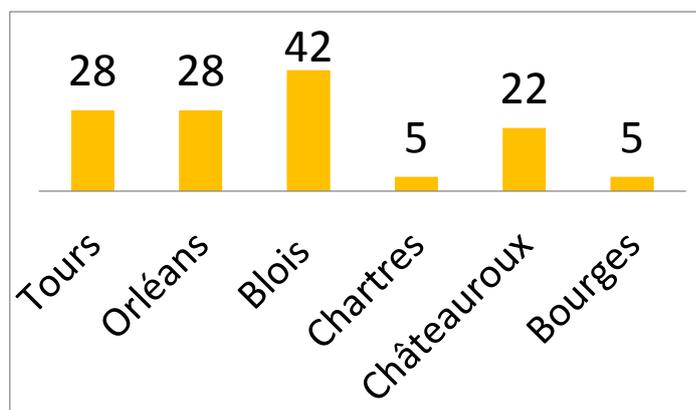


Figure 25 : Effectif par parc

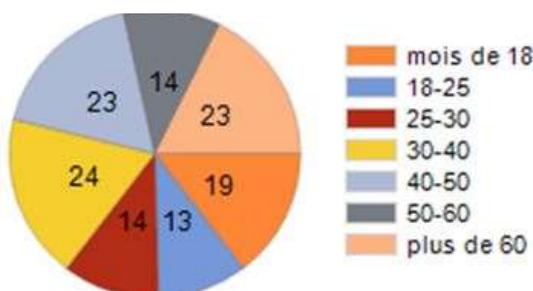


Figure 26 : Effectif par âges

En terme de répartition par villes, Bourges et Chartres sont sous représentées. Cela est dû en partie aux conditions climatiques lors de l'enquête, ainsi que la spécificité des lieux, rendant plus difficile la passation d'un questionnaire. A l'opposé, Blois est un terrain où les usagers se sont montrés plus disponibles pour répondre et la météo fut plus clémente.

En termes de répartition par classes d'âge, la totalité de l'échantillon est assez équitable, bien qu'il existe une certaine disparité en fonction des terrains. En effet, un jardin ouvrier comme Tours concentre une majorité de personnes de plus de 60 ans, cela s'explique pour deux raisons. Jardiner demande du temps et de la disponibilité, c'est donc une activité plus accessible aux retraités qu'aux

actifs. Par ailleurs, les parcelles sont parfois gardées depuis des dizaines d'années, ainsi, il y a peu de renouvellement des jardiniers et ces derniers vieillissent.

A l'opposé, le Parc historique d'Orléans se trouve à proximité immédiate d'un lycée, ainsi, la population de jeunes de moins de 25 ans est largement surreprésentée.

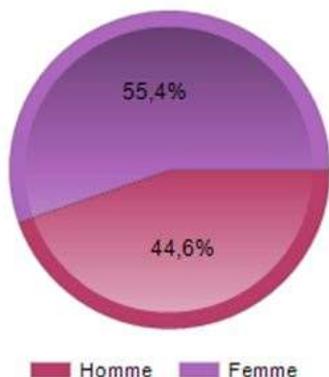


Figure 27 : Effectif par sexe

Globalement, l'échantillon est équilibré en matière de répartition homme-femme.

L'analyse se fera donc par type de parc (historique, jardin familial, espace semi-naturel) afin d'équilibrer le nombre de réponses et permettre une analyse plus pertinente.

#### 4.2.2 Perceptions de « La nature »

Avant de détailler notre analyse sur les services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains à travers les discours et les usages, il est intéressant de faire un point sur les différentes visions de ce que représente la nature pour les usagers. En effet, les enquêtés associent souvent les espaces verts où ils se trouvent à des espaces « naturels » opposés aux espaces urbains. Il est donc primordial de comprendre ce à quoi ils font référence lorsqu'ils parlent de nature.

##### 4.2.2.1 – La Nature, c'est quoi ?

Parmi les questions du questionnaire, l'une d'elle demandait de donner une définition succincte de la nature. Généralement, c'est une question qui surprend et qui demande un temps de réflexion. Rares sont ceux qui ont pu y répondre spontanément. Les réponses, bien que variées, se regroupent dans diverses catégories dont le graphique ci-dessous détaille le contenu.

Il est possible que des réponses rentrent dans deux catégories à la fois. Ainsi, 62% de notre échantillon considère que la nature se rapporte à des éléments naturels. Parmi eux 56 % font référence à la flore (dont 47 % arbres et 55 % à la végétation et aux plantes) et 32 % font référence à la faune (dont deux tiers aux animaux et un tiers aux oiseaux).

35% définissent la nature comme un espace de bien-être et de liberté. Nous verrons par la suite dans l'analyse que les éléments qui participent à ce sentiment sont en grande partie des éléments naturels.

18 % considèrent que la nature est un espace « en dehors de l'homme », donc sans aménagements ni intervention de l'homme. Cette vision de la nature « préservée » s'oppose aux 16% des usagers considérant la nature comme un espace de loisirs possédant des aménagements.

11 % citent des bruits et des odeurs, éléments qui se rapportent à l'ambiance d'un parc. 9% voient en la nature un élément indispensable à la vie, avec comme appui l'idée qu'elle est source d'oxygène et d'air.

6% voient en la nature un élément esthétique lorsqu'il est entretenu par l'homme, une nature non entretenue devient alors un espace « sauvage ».

3% enfin considèrent que tout est naturel, cette vision est souvent attachée à l'idée que l'homme fait partie intégrante de la nature, et que ses réalisations ne peuvent donc pas être jugées « non naturelles ». 7% des réponses ne peuvent être classées ici, elles se rapportent parfois à des exemples précis, des notions de spiritualité, mais également des réponses dont nous peinons à comprendre le sens.

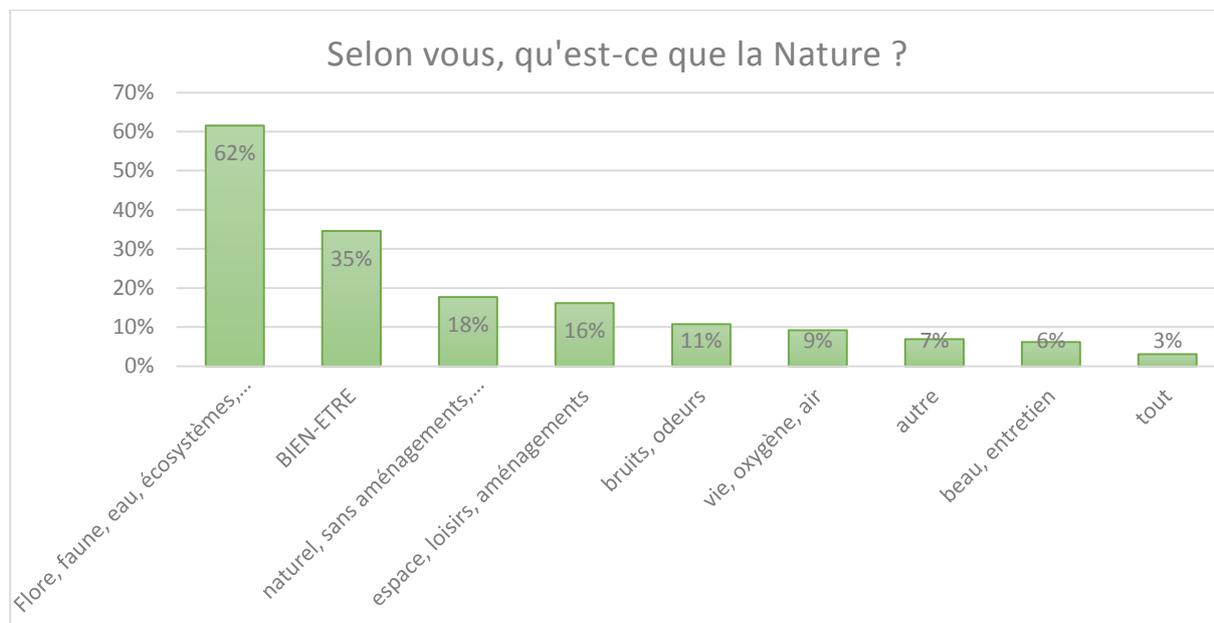


Figure 28 : Principales réponses à la question « En quelques mot, qu'est-ce que la nature selon vous ? »

Le tableau ci-dessous reprend les principales réponses données aux questions demandant de citer des espaces qui ne seraient pas du tout naturels (niveau 0) et des espaces très naturels (niveau 5). En gras sont inscrits les éléments dont la relation est très significative.

Niveau 0	Niveau 5
<b>30 % = ville, quartier, ZI</b>	<b>37 % = forêt, campagne, montagne, etc.</b>
<b>24 % = béton, routes</b>	19 % = présence de faune et flore
11 % = artificiel, trop entretenu	14 % = sauvage, sans intervention
10 % = bâtiments	12 % = ici

Figure 29 : Espaces naturels et non naturels. Réalisation tableau : M Launay

La distinction qui est faite ici renvoie aux conclusions faites dans l'analyse des entretiens : la nature est opposée à la ville, la végétation est opposée au béton. Ainsi, le sentiment de « coupure » avec la ville de l'utilisateur lorsqu'il fréquente un espace vert est directement relié à l'idée qu'il se fait de ce qu'est la nature, comme élément opposé à l'urbain.

Lorsque l'on demande aux usagers de citer les éléments qu'ils jugent naturels et non naturels autour d'eux dans un parc, cette opposition revient de nouveau. Les éléments naturels sont en premier lieu associés aux arbres et à la végétation, ensuite aux animaux et à l'eau. Les éléments non naturels

concernant avant tout les infrastructures, puis les allées et les jeux pour enfants. Il s'agit là d'éléments apportés par l'homme, d'aménagements considérés comme en dehors de ce qui est « naturel ». Plus surprenant, il se trouve parmi les éléments non naturels des éléments qui sont associés à la nature comme les fleurs, les légumes, les arbres. En effet, le fait d'avoir été plantés les a en quelque sorte « dénaturé ».

Éléments naturels	Éléments pas naturels
166 éléments de nature : 79 arbres 38 végétation, plantes 47 animaux 45 eau, rivières, ...	109 infrastructures (cabanes, bar, bancs, poubelles) 42 allées, routes, béton 23 jeux, manèges 21 éléments de nature (légumes, arbres, fleurs)

Figure 30 : Éléments naturels et non naturels cités. Réalisation tableau : M Launay

Selon les usagers, ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas ne dépend pas uniquement de la nature de l'élément (végétaux, animaux, construction artificielle...). La différence peut aussi se faire sur d'autres critères, comme par exemple l'intervention ou non de l'homme dans le processus du développement d'un espace.

Ceci illustre la variété de perceptions et de définitions qui peuvent se cacher sous les mots « nature » et « naturels » dans les discours des usagers. Il ne faut donc pas considérer que les différents usages des espaces naturels sont liés à une même perception de l'espace, partagés par les utilisateurs.

Nous pouvons classer les représentations d'un « espace naturel » des usagers en deux grandes catégories :

- 1- Un espace composé d'éléments de nature (faune, flore ...) qui se développent et interagissent entre eux sans intervention de l'homme. Si l'homme intervient il dénature l'écosystème. Dans cette définition, plus un espace vert est entretenu et aménagé, moins il est naturel.
- 2- Un espace composé d'éléments de nature mais aménagé et entretenu par l'homme. Un espace qui serait délaissé ou mal entretenu ne sera plus naturel mais sauvage.

Le sexe et l'âge n'influencent pas beaucoup la perception esthétique, ni ce qui est recherché dans un espace vert. Ils ne jouent pas non plus un grand rôle dans la construction de la définition de la nature pour l'utilisateur. Par contre l'âge joue un rôle dans la perception des éléments naturels et non naturels :

- Jusqu'à trente ans, la nature est perçue avant tout comme un écosystème, des paysages naturels. Un espace naturel est un espace qui n'est pas entretenu et qui ne nécessite pas l'intervention de la main de l'homme.
- Jusqu'à 50 ans, la nature est considérée dans sa dimension paysagère, à travers ses éléments naturels, l'eau, et perçue comme un tout. La nature là encore s'incarne à travers des espaces sans entretiens excessifs, et s'oppose aux bétons, allées et routes des villes.
- A partir de 50 ans et au-delà, la nature devient un espace entretenu, taillé, pris en charge. Un espace qui serait abandonné, peu taillé ou qualifié de sauvage sera jugé non naturel. Un espace naturel se compose d'aménagement, et d'éléments vivants qui ont principalement une portée

esthétique. En effet, pour cette catégorie d'âge-là, un espace naturel est « beau » et un espace non naturel est qualifié de « pas beau ». C'est l'intervention de l'homme qui rend l'espace sauvage naturel parce qu'accessible et aménagé.

#### 4.2.2.2 La Nature, à quoi ça sert ?

Les questionnaires font ressortir deux valeurs contradictoires : D'une part, la nature est vue comme un écosystème ayant de la valeur pour lui-même. D'autre part, la nature est perçue comme un élément directement relié à l'homme et à des notions de services. Il est admis que la nature, ici à travers les espaces verts urbains, a une utilité pour l'homme, mais à aucun moment l'idée ni le terme de services n'apparaît dans les réponses.

Le tableau ci-dessous fait suite à une série de questions sur la diversité présente dans le parc. Après avoir identifié les éléments qu'il trouve diversifiés dans l'espace vert, l'utilisateur est invité à répondre sur l'utilité de cette diversité au sein du parc.



Figure 31 : A quoi sert la diversité dans les espaces verts urbains ?

À part égale, les réponses citent la diversité comme un apport de « nature » en ville et donc un impact positif pour la ville et ses habitants. Nous avons vu plus haut que chaque usager avait une idée variable des composantes et des bienfaits de la nature pour une ville. Ainsi cet impact positif ne pourrait être rapporté à un élément précis. Par ailleurs, la diversité est également perçue comme apportant des refuges aux animaux, donc de l'utilité de l'écosystème pour lui-même à se maintenir dans un bon état. La distinction ici s'opère sur la manière de considérer la nature : soit comme une entité ayant une valeur intrinsèque et dont les composantes peuvent ne pas directement se rapporter à l'homme, soit comme un espace directement maintenu par l'homme et donc entièrement relié aux intérêts et problématiques humaines.

Ces visions de la nature influencent la perception de l'espace de l'utilisateur et en quelques sortes les bienfaits qu'il pourrait en tirer. En effet, selon sa vision et sa considération de la nature, il se sentira plus à son aise dans un espace qui correspond à ce qui s'approche de son idéal de nature et mal à l'aise dans



Figure 32 : Quelle importance a un espace moins tondu ?

un espace qu'il ne trouvera pas beau.

La question concernant l'avis des interrogés sur les espaces à la végétation moins entretenue est révélatrice. 66% jugent qu'un espace moins tondu et moins taillé a de l'importance. Parmi eux, environ un

tiers jugent que cela est moins propre, moins esthétique et plus gênant pour leurs activités.

Parallèlement 20% jugent que la végétation moins tondu profite aux animaux et 16% trouvent cela plus naturel. Ces réponses illustrent bien deux visions principales de la nature qui se détachent.

Paradoxalement, un même usager peut à la fois trouver l'espace moins propre et moins esthétique et reconnaître qu'une fauche tardive est plus intéressante pour les animaux. L'appréciation

d'un espace ne dépend donc pas du bon état écologique de son écosystème. Le fait qu'un élément soit considéré comme bénéfique à l'espace naturel, ne le rendra pas nécessairement appréciable aux yeux de l'utilisateur, sauf s'il est également source de bienfait pour l'homme.

Nous pouvons noter deux visions principales de « l'utilité » de la nature :

- 1 – La nature à un intérêt pour elle-même. Indépendamment de ce qu'elle apporte à l'homme, elle contribue au maintien de nombreuses espèces.
- 2 – la nature à une valeur car elle est utile pour l'homme. Elle sert à contribuer à son bien-être en fournissant des espaces de calme, de loisirs, de l'air pur ...

#### 4.2.3 Les SEC à travers les discours

##### 4.2.3.1 L'intérêt des espaces verts urbains

Sur les 130 personnes interrogées lors de l'enquête, toutes jugent les espaces verts importants au sein des villes.



Figure 33 : Les éléments apportés par les espaces verts

Les espaces verts urbains ont de l'importance car ils apportent de la nature en ville (57 %), un jardin pour ceux qui n'en ont pas (46%) et un lieu plus calme (37%).

Nous pouvons diviser en deux catégories l'intérêt que les usagers accordent aux espaces verts urbains. Ils sont alors perçus comme :

- Des espaces de nature apportant un jardin pour tous, moins de surfaces bétonnées en villes et fournissant un air meilleur pour la santé.
- Des espaces de calme, à la fois proches et pourtant différents de l'ambiance urbaine, qui permettent du repos, sont moins bruyants et apportent de la couleur.

Ce que les espaces verts apportent à la ville :	
Une coupure avec l'urbain :	De la nature en ville (57%) Un Jardin pour ceux qui n'en ont pas (46%) Un espace moins bétonné (26%)
Une ambiance plus calme :	Un lieu plus calme (37%) Un espace moins bruyant (6%)
De l'esthétique :	De la couleur (17%) de la gaieté (8%)
Un bénéfice pour la santé :	Un meilleur air à respirer (20%)

Figure 34 : Les éléments que les espaces verts procurent à la ville

Les Parcs sont jugés importants pour la ville. Ils sont des espaces de nature indispensables pour créer une coupure avec l'urbain, mais ils participent aussi à l'identité des villes et de leurs habitants. Pour ceux qui partagent ce dernier avis, les parcs participent justement à cette identité à travers leurs places au sein des villes, leurs histoires, leurs caractéristiques et enfin les souvenirs qu'ils évoquent.

Les parcs urbains sont donc à la fois des espaces se différenciant de la ville par leurs caractéristiques et leurs fonctions mais s'y inscrivent pleinement puisqu'ils participent à la construction de la ville. Etant géographiquement liés aux quartiers, aux villes dans lesquelles ils s'inscrivent, ils ont - au même titre qu'un bâtiment ou un autre espace urbain spécifique - une place admise et reconnue au sein de la ville et participent à son identité.

#### 72. Pensez-vous que cet espace participe à l'identité de la ville et de ses habitants ?

Taux de réponse : 100,0%

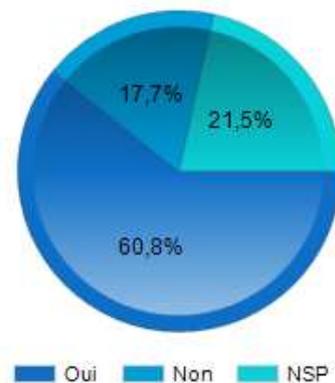


Figure 35 : L'importance des espaces verts pour l'identité de la ville

#### Pensez-vous que cet espace participe à l'identité de la ville et de ses habitants ?

61 % de oui

- 62 % par sa localisation
- 29 % par son histoire
- 18% par ses caractéristiques
- 16,5% pour les souvenirs qu'il évoque

Figure 36 : Les éléments qui participent à l'identité de la ville

Cette valeur patrimoniale accordée aux espaces verts est principalement visible lorsque le parc possède une histoire forte. C'est le cas notamment des jardins historiques, qui ont souvent évolué avec la ville et dont les anecdotes sur la forme ou la localisation sont légion. Mais cela peut s'appliquer à toutes les formes d'espaces verts. Pour exemple, le jardin des Prébendes est un ancien jardin religieux, le parc Pasteur à Orléans est construit sur un cimetière, les jardins de la Bergeonnerie ont été donnés à la mairie par un particulier sous la condition d'en faire des jardins ouvriers. La connaissance de l'histoire d'un parc, mais aussi le lien que les habitants d'un quartier peuvent tisser avec (habitudes de fréquentation, lieux ayant un lien émotionnel fort...) participent à ancrer l'espace vert dans le quartier et dans la ville, et lui donne une valeur patrimoniale. Cette valeur renforce le lien entre l'utilisateur et l'espace vert.

Les espaces verts ont aussi une importance dans les liens sociaux. 66% des usagers trouvent les espaces verts urbains familiaux, 55% jugent que ce sont des lieux agréables pour se retrouver entre amis et 28% estiment que l'espace vert est propice aux nouvelles rencontres. Le type de lieu ne semble pas avoir d'importance.

Les espaces verts urbains sont des éléments importants d'une ville car ils apportant de la nature à la ville et des espaces de calme. Ils s'inscrivent par leurs places dans la ville et leurs histoires comme des espaces faisant pleinement partie de la ville et son identité.

#### 4.2.3.2 Les bienfaits de l'espace vert

Plus de 94% des interrogés disent que l'espace dans lequel ils se trouvent leur « fait du bien »

Cette sensation ne se traduit cependant pas de manière identique chez chacun. Certains usagers puisent ce bien-être à travers l'évasion, le repos, l'apaisement et à travers leur imagination stimulée par l'ambiance du parc. D'autres trouvent plutôt cette sensation à travers l'inspiration, l'énergie, la distraction, et la créativité que le parc leur procure.

Vous diriez que ce lieu :		
→ Fait du bien ( 95%)	Ne vous apporte rien (4%)	Vous gêne (1%)
→ Apaise (77%)	Inspire (19%)	Enerve (2%)
→ Evade ( 73%)	Distrait (27%)	Oppresse (0%)
→ Repose ( 63%)	Donne de l'énergie (31%)	Fatigue (4%)
→ Stimule votre imagination(42%)	Stimule votre créativité (19%)	Instruit (11%)

Figure 37 : Ce que l'espace vert procure aux usagers

Nous pouvons donc voir ici deux manières de rechercher un bien-être. L'une se centre plutôt sur la recherche d'un apaisement

Lorsqu'ils sont interrogés sur les éléments qui participent à construire cette sensation pour eux, deux catégories d'éléments principaux ressortent :

- 1- **les éléments naturels** (les arbres et la végétation, la présence d'eau, puis l'ambiance sonore et les sensations. Cependant, même si la nature est évoquée, ce sont les éléments de nature visible et représentative d'une catégorie (par exemple les canards pour représenter la faune) qui sont souvent le plus cités.
- 2- **les aspects pratique du site** (Accessibilité et localisation, entretien, les aménagements de loisirs (jeux pour enfants, parcours sportifs) et les aménagements pratique (table, banc, pontons et entretien).

Le graphique ci-dessous détaille les éléments les plus cités comme étant ceux contribuant au bien-être ressenti sur l'espace vert.

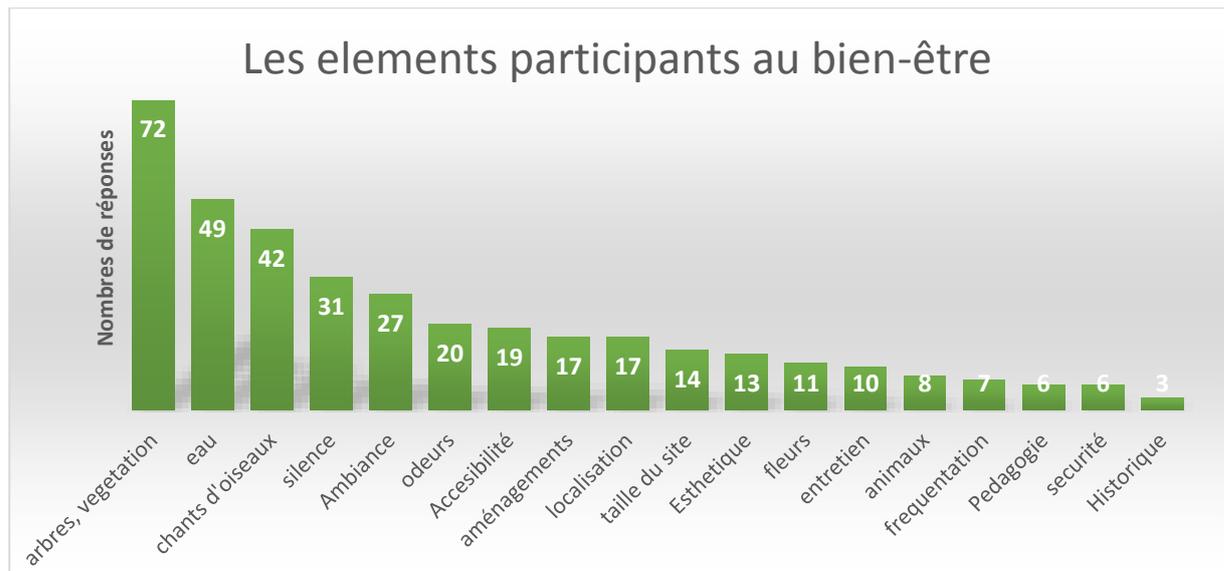


Figure 38 : Les éléments participants à la sensation de bien-être

Le terme « bien-être » est cité naturellement par les personnes interrogées. Ils ont pleinement conscience des bénéfices que l'espace leur procure, et peuvent identifier les éléments qui en sont à l'origine. Ces éléments cités renvoient à trois services écosystémiques culturels :

- Le service esthétique à travers le plaisir ressenti à la vue du site, le fait de trouver beau la végétation et les éléments naturels et de se sentir apaiser, mais également l'entretien du parc.
- Le service pédagogique à travers la connaissance de l'histoire du parc et la transmission de connaissances, notamment pour les enfants.
- Le service récréatif à travers l'appréciation des aménagements et de l'accessibilité qui permet d'utiliser l'espace vert comme un espace de loisirs ou un endroit où l'utilisateur se sent « à l'aise ». Dans ce dernier cas, ce service n'est pas exclusivement fourni par l'écosystème mais pour certaine activité nécessite une intervention humaine.

Les usagers des parcs identifient clairement que les espaces verts urbains apportent du bien-être.

Ces bienfaits pour l'homme sont dus en premier lieu aux éléments naturels des parcs mais aussi aux aménagements qui rendent l'espace plus accessible et permettent certains loisirs.

#### 4.2.3.3 L'ambiance

Parmi les éléments cités comme participants au bien-être ou à ce que les usagers recherchent et apprécient dans les espaces verts, l'ambiance est présente de manière récurrente.

L'ambiance est un élément qui se compose de plusieurs facteurs, à la fois physiques, invisibles et sociaux et qui participe à modeler l'espace et à la perception que les utilisateurs en ont. L'ambiance notamment est un élément qui participe au bien-être que procure l'espace. Mais c'est un élément complexe qui se construit de bien des manières et est perçu de bien des façons. Nous verrons de quelle manière elle se construit, les différences qui existent selon les parcs, et la manière dont les usagers la perçoivent.

L'ambiance pourrait se définir comme la somme des éléments présents dans un parc qui donne à l'individu un sentiment de bien-être et participe à l'appréciation qu'il a de cet espace.

A travers les discours, nous pouvons dégager 4 types d'ambiances. Ces catégories sont fortement liées à la perception de ce qu'est un espace de nature pour les usagers. Elles sont établies grâce aux éléments cités comme participant au bien-être que procure le lieu mais également grâce aux éléments jugés esthétiques dans un parc.

- Une ambiance « Sauvage » : La végétation, les animaux, les bruits et les odeurs construisent cette ambiance. Moins il y a de traces d'aménagement et plus le parc gagne en esthétique. Cette ambiance se retrouve dans des parcs grands, excentrés, boisés, avec une fauche tardive et eau courante. L'espace ne doit pas donner l'impression qu'il est géré par l'homme.
- Une ambiance naturelle : La végétation et les arbres participent beaucoup à cette ambiance surtout si ils représentent une coupure avec la ville (et rendent les bâtiments invisibles en faisant une barrière physique entre le parc et la rue) tout comme l'eau et le bruit des oiseaux. Cette ambiance inscrit le parc dans un contexte urbain car elle se construit également grâce aux aménagements et à l'entretien du parc (jeux pour enfants, sécurité, pelouse entretenues et praticables.).L'espace doit donc être suffisamment différents de la ville pour assurer un « dépaysement » mais suffisamment entretenu pour être utilisable facilement.
- Une ambiance de nature ordonnée : Il s'agit ici de l'ambiance des espaces verts très entretenus. Ces parcs ont des fleurs plantées, changées régulièrement et l'espace est fortement travaillé par un paysagiste à travers l'utilisation de perspectives, de chemins aménagés ou même d'installations artistiques. Ces ambiances ont principalement une visée esthétique (jardin à la française, anglaise...) où les éléments naturels sont très maîtrisés.
- Une ambiance ludique : les éléments naturels sont relayés à un rôle « décoratif » ou remplissant un rôle bien précis, les aménagements jugés plus importants car permettant la pratique d'un sport ou d'un loisir. (Par exemple les pêcheurs rencontrés ne voient dans l'espace vert que le lieu qui leur permet de pratiquer leur loisir et perçoivent mieux les éléments qui entravent cette bonne pratique (plantes de berges, racines d'arbres dans l'eau...) que les éléments esthétiques du parc.

Le schéma ci-dessous résume par étapes la manière dont les différents éléments d'un espace vert peuvent créer une ambiance. Il y a tout d'abord les éléments de nature (eau, faune, flore) et les aménagements qui permettent à l'utilisateur de tirer des sensations et un confort du parc.

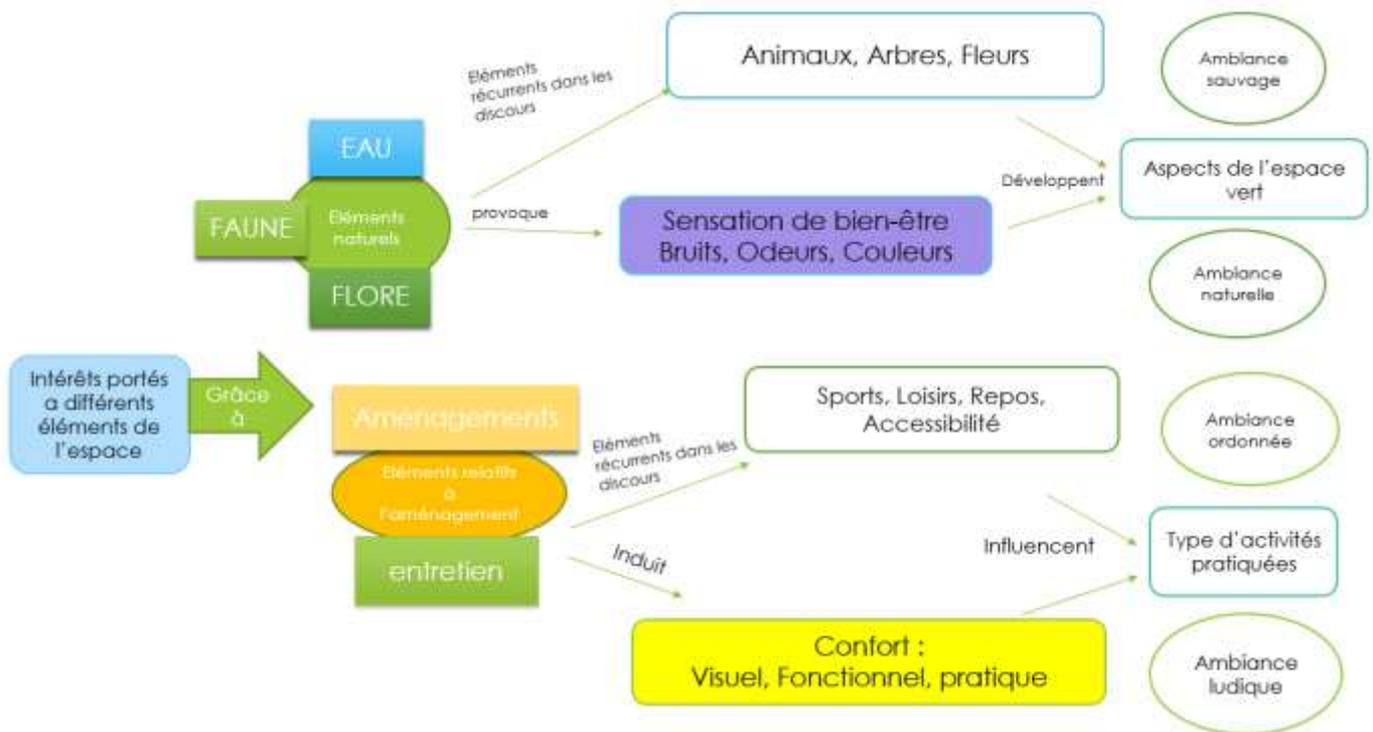


Figure 39 : La construction des ambiances d'un espace vert

Ces éléments permettent la construction d'une ambiance qui participe au bien-être apporté par le parc. Les ambiances s'organisent autour de la relation à l'espace naturel et aux aménagements en fonction des affinités et des préférences des utilisateurs (ses loisirs, habitudes et perception). L'espace vert, grâce à son ambiance, devient alors une « bulle de bien-être ».

Il existe cependant certains éléments qui sont communs à tous les parcs en terme d'ambiance : Les bruits : soit caractérisé par le chant des oiseaux, soit par du silence, dans les deux cas, cette ambiance sonore s'oppose directement à celle d'un espace urbain beaucoup plus bruyant. Le calme et la tranquillité sont également des éléments qui sont présents partout, peu importe le type de parc.

#### 4.2.3.4 L'esthétique

Plus de 95% des interrogés jugent que les espaces verts sont « très beaux et beaux ». Ce sont des espaces qui sont perçus comme extérieurs à la ville tout en ayant les avantages d'y être à proximité. La végétation, l'eau, et tous les éléments qui constituent un espace vert contrastent avec le béton et les immeubles des villes. L'ambiance influence la perception

esthétique d'un parc, et les éléments qui construisent cette perception se rapprochent de ceux construisant l'ambiance.

Deux types d'éléments principaux contribuent à l'esthétique des espaces verts :

- Des éléments naturels : L'eau, la végétation, les arbres, la faune, les sensations, les bruits, les odeurs.
- Des éléments relatifs à l'aménagement. Ces éléments viennent agrémenter les espaces jugés naturels et les rends plus accessibles, plus pratiques pour les activités humaines.

Le graphique ci-dessous présente un panorama des éléments participant à la beauté du lieu cité par les usagers des parcs.

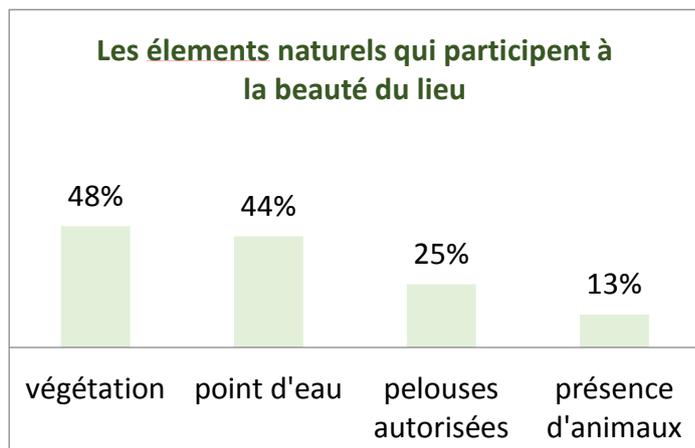


Figure 40 : les éléments participant à l'esthétique d'un espace vert

Les éléments naturels sont les plus cités, et parmi eux nous retrouvons d'abord tout ce qui concerne la végétation, puis l'eau et la faune. Il est intéressant de noter que les éléments cités ici ne correspondent pas à ceux donnés pour identifier ce qui apporte du bien-être. Le chant des oiseaux par exemple est un élément cité de manière récurrente comme étant source de bien être, mais il n'est cité qu'une seule fois lorsqu'il s'agit de l'impliquer dans la participation à l'esthétique du parc.

Ainsi, les éléments qui font la beauté et l'esthétique d'un parc ne sont pas toujours associés par l'utilisateur aux éléments qui participent à la sensation de bien-être qu'il a dans un parc. Cependant, la flore est le premier élément qui participe à la fois au bien-être et à l'esthétique.

La figure en page suivante détaille les quatre éléments naturels principaux qui sont cités dans les réponses :



Les usagers qui apprécient la végétation sont 52 % à aimer l'aspect naturel, 39 % apprécient particulièrement la quantité d'arbres et 36 % attachent de l'importance à l'aspect sauvage. La perception de l'esthétique du lieu est fortement dépendante de ce qu'est un espace de nature pour l'utilisateur mais aussi de l'ambiance qu'il recherche et apprécie

Figure 41 : Les éléments naturels participant à la beauté du lieu

#### 4.2.3.5 Que retenir de ces discours ?

Les discours que tiennent les usagers sur leurs perceptions des espaces verts et la manière dont ils décrivent les éléments du lieu qui les touchent le plus nous renseignent sur la vision qu'ils ont des parcs urbains et la manière dont ils utilisent l'espace.

Les utilisateurs ont avant tout différentes visions de ce qu'est un espace de nature, cela influence par la suite les perceptions qu'ils ont de ces espaces. En effet, ce qu'ils jugent esthétique au regard de leur propre définition leur procurera un bienfait et au contraire ils ne pourront tirer de sensations positives dans un espace dans lequel ils se sentent mal à l'aise.

Les usagers ne parlent jamais de services écosystémiques culturels, ni même de l'idée que la nature ou l'écosystème rendrait un service. Il y a par contre la notion de bienfait, qui est souvent donnée au sens large. Les éléments principaux qui y participent sont la flore (végétation, arbres, fleurs...) ainsi que les éléments non visibles qui tranchent avec les sensations urbaines : le chant des oiseaux, le silence, les odeurs, les couleurs...

Quel que soit le profil de l'utilisateur, les espaces verts urbains procurent du bien-être car ce sont des lieux qui offrent une coupure avec la ville.

Nous pourrions déduire les services écosystémiques suivants à travers les discours :

- Un service esthétique : Les éléments naturels puis les aménagements participent à la beauté du lieu. L'appréciation esthétique apporte à l'utilisateur un sentiment qui le met à l'aise, c'est un espace dans lequel il se sent bien. Ce service est traduit sous différentes formes : activité artistique, contemplation de la nature, ressourcement... Les différents sentiments que peuvent inspirer le lieu dépendent également en grande partie de l'ambiance que l'utilisateur perçoit.
- Un service pédagogique : Il s'agit là des bienfaits que l'espace vert procure par la manière dont il s'intègre dans l'espace de vie des usagers, et principalement ceux qui habitent à proximité. L'histoire du lieu constitue un élément auquel les usagers peuvent s'attacher, c'est un savoir qui modifie en quelque sorte la relation au lieu et le rend unique. Les espaces verts sont aussi des lieux de transmissions de savoir et de valeurs importants, notamment pour les usagers ayant des enfants.
- Le service récréatif : Les espaces verts sont perçus comme des espaces dédiés aux loisirs. Quelle que soit l'activité pratiquée sur le site, elle est associée à un plaisir et non à une

contrainte ou une activité désagréable. Ce sont aussi des espaces de sociabilisation où le lien établi avec d'autres usagers, est perçu comme facilité et agréable.

- Le service santé : Parmi les utilisateurs, une minorité établissent un lien entre le bien-être qu'ils tirent de ces espaces et le bénéfice sur leur santé. Par ailleurs, plus de 20% des usagers associent les espaces verts à une meilleure qualité de l'air et développe la sensation de respirer un air plus pur lorsqu'ils fréquentent les parcs urbains. Cette vision renvoie à une dichotomie entre un espace urbain pollué et un espace de nature « propre ». En un sens, pour une catégorie d'utilisateurs, les espaces verts participent au « nettoyage » de la pollution des villes, d'où leur aspect presque vital qu'ils prennent dans les discours.

#### 4.2.4 Les SEC à travers les usages

##### 4.2.4.1 La fréquentation des parcs

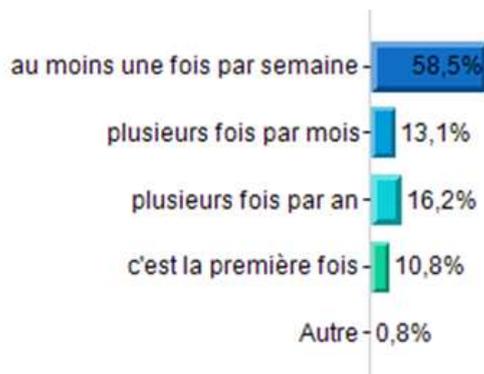


Figure 42 : réponses en % à la question « à quelle fréquence venez-vous dans ce parc »

Plus de la moitié de notre échantillon est constitué d'un public fréquentant les espaces verts urbains au moins une fois par semaine. Cette fréquence peut en partie s'expliquer par l'importance de la proximité du domicile dans la fréquentation d'un parc : 53% des usagers choisissent l'espace vert parce qu'ils le jugent proche de leurs domiciles. Un espace vert est donc avant tout fréquenté par les habitants du quartier dans lequel il se situe.

Par ailleurs, certaines activités demandent une certaine régularité. Promener le chien (presque 10% des usagers interrogés) est par exemple une activité récurrente, il n'y a d'ailleurs pas de différence entre les espaces concernant cette activité. Les activités sportives demandent également de la régularité. Enfin, certains espaces verts sont des lieux de socialisation où des usagers peuvent se rendre régulièrement pour se retrouver entre amis (36,2%) (Aires de jeux, buvette...)

Tous les espaces verts urbains n'attirent pas les mêmes publics. Ces variations dépendent en grande partie des activités qui peuvent être pratiquées sur le parc, mais également de sa localisation ou encore des aménagements. Le tableau ci-dessous détaille le nombre d'individus dans chaque classe d'âge par type de lieu pour notre échantillon.

On remarque dans le tableau en page suivante qu'il existe bien des disparités en termes de fréquentation par classes d'âge selon les parcs. Pour les parcs de centre-ville, le biais introduit ici est la présence d'un lycée à proximité, cependant, les aires de jeux et les aménagements dédiés aux enfants peuvent expliquer la présence d'une population de 30-40 ans sur les sites. Ce sont des parcs principalement fréquentés la semaine. Le week-end, ils sont principalement utilisés par les familles pour les activités de jeux.

	Moins de 18	18-25	25-30	30-40	40-50	50-60	Plus de 60	Effectif Total
Espaces semi naturels	8	5	10	13	18	7	8	69
Jardin historique et d'agrément	11	7	3	6	1	2	3	33
Jardin familiaux	0	1	1	5	4	5	12	28
Effectif Total	19	13	14	24	23	14	23	130

Figure 43 : Répartitions des classes d'âges en fonction du type de lieu

Les espaces semi-naturels sont des lieux fréquentés avant tout le weekend, ils sont l'occasion de sorties en famille et demandent une certaine démarche pour s'y rendre (tandis qu'un parc en centre-ville est bien plus facile d'accès). Ce sont des lieux où se côtoient toutes les tranches d'âges, malgré une légère dominance des tranches d'âges de 25 à 50 ans. Cela s'explique par le caractère plus « sportif de ces parcs » qui regroupent des activités physiques, comme de longues balades.

Le jardin ouvrier de la Bergeonnerie à Tours est principalement composé de retraités et de personnes ayant le temps suffisant à consacrer à l'entretien d'un jardin. Il est fréquenté indifféremment le weekend et la semaine, mais très rarement pendant les jours de congés. Le jardin se concentre surtout sur l'activité de jardinage qui est donc pratiquée à la fois en journée et en soirée. Cela s'explique par les températures plus clémentes pour jardiner et arroser à partir de la fin d'après-midi, le jardin n'ayant que très peu d'ombre. Par ailleurs, les personnes non retraitées viennent après leur temps de travail pour cultiver leur parcelle. Contrairement aux autres types de jardin, les jardins familiaux sont fréquentés principalement hors période de vacances.

	En journée	Sur le temps de pause	En soirée
Espaces semi-naturels	68,4%	2,5%	16,5%
Jardin historique et d'agrément	63,4%	14,6%	12,2%
Jardins familiaux	52,8%	11,1%	36,1%

Les parcs sont majoritairement fréquentés en journée. Ceux qui sont utilisés sur le temps de pause sont ceux situés à proximité des lieux de travail, donc au plus proche de villes, c'est donc principalement à Orléans, dans le parc historique, qu'on trouve cette caractéristique

Figure 44 : Effectifs en % de la fréquentation journalière

La répartition homme / femme est plutôt équilibrée dans les parcs semi naturels (33 hommes / 36 femmes) et les jardins ouvriers (15 hommes / 13 femmes), mais tend à se différencier dans les parcs de centre-ville (10 hommes / 23 femmes). Il est possible que la présence de jeux pour enfants ait ici une influence

Près de 59 % fréquentent les parcs au moins une fois par semaine.  
Près de 73% choisissent cet espace vert car il est proche de leur domicile (54% de l'échantillon) ou de leur lieu de travail (19%),  
31% considèrent que l'EV compense l'absence de jardin personnel.

#### 4.2.4.2 Les activités pratiquées

Le tableau ci-dessous présente les principales activités qui sont pratiquées dans les espaces verts urbains :



Figure 45 : Les activités le plus souvent pratiqué dans les espaces verts urbains

D'après les réponses des enquêtés, les espaces verts urbains sont utilisés pour trois types d'activités principales :

##### 1 – Des activités de repos : flâner, se reposer, se détendre, profiter du beau temps, lire...

Ces activités correspondent à une recherche de calme et de repos. Généralement elles se pratiquent seules. Les éléments que l'utilisateur apprécie particulièrement sont le chant des oiseaux, la végétation, les odeurs, les bruits. Ce sont les activités qui lient le plus fortement l'utilisateur avec l'espace, et il tire du bien-être dans le fait de se trouver dans un espace qu'il apprécie. Ces activités peuvent se pratiquer dans tous les types de parcs de l'étude bien qu'il semble y avoir une préférence des utilisateurs pour les jardins historiques et de quartier.

La pratique de ces activités ne conditionne pas le type d'ambiance apprécié par l'utilisateur, mais c'est au contraire en fonction de l'ambiance dans lequel il se sent à l'aise qu'il choisira le parc dans lequel se rendre.

##### 2 – Des activités de sports et loisirs : se promener, courir, pêcher, activités artistiques (photographie surtout), jardiner...

Les activités de sports et de loisirs sont fortement liées au type d'espace vert, notamment lorsque ces pratiques nécessitent des aménagements ou des éléments spécifiques (par exemple : un lac pour pêcher ou des jardins familiaux pour jardiner...).

L'activité influence la perception du lieu selon le lien qu'elle entretient avec l'espace. Par ailleurs, plus le lien entre l'activité de l'utilisateur et l'espace vert est fort, plus ce dernier pourra en tirer du bien-être.

Plus concrètement, les usagers ayant des activités artistiques ou de jardinage sont également ceux qui déclarent tirer de nombreux bienfaits des espaces verts. Ils sont en lien direct avec les éléments naturels, qu'il s'agisse de s'en inspirer ou de les façonner. Parallèlement, lorsque l'activité ne nécessite pas d'interaction spécifique avec les éléments naturels, les utilisateurs y trouvent peu de bienfaits. Les pêcheurs que nous avons interrogés ont une vision plus

restreinte de la nature. Cette dernière ne présente que peu d'intérêt pour eux, et est vue comme une nuisance lorsqu'elle entrave l'activité de pêche (les arbres et la végétation de berges accrochant les hameçons et offrant des refuges aux poissons). L'espace peut être jugé mal entretenu si la végétation est imposante. (« Le lac est sale » pour désigner la présence de joncs et roseaux sur les berges). Ce sont principalement eux qui ont répondu à la question demandant ce qu'apportait cet espace : « ne vous apporte rien » (4%), « vous gêne » (1%) ou « vous énerve » (2%). Ces réponses correspondent à plus des deux tiers des pêcheurs interrogés.

### 3 – Des activités de sociabilisation : passer du temps en famille, avec des amis, faire jouer les enfants, sortir le chien, pique-niquer...

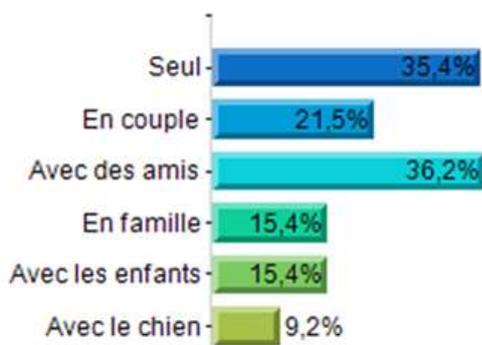


Figure 46 : réponses en % à la question sur les habitudes de fréquentation « le plus souvent vous venez... »

Plus de 80 % de l'échantillon ne viennent pas seul le plus souvent dans les espaces verts urbains. 36 % se retrouvent régulièrement entre amis dans les parcs, et 21,5% viennent souvent en couple.

15% de l'échantillon profitent du parc en famille et 15% viennent également avec leurs enfants.

Cette activité de sociabilisation est également présente dans les discours des usagers lorsqu'ils jugent les espaces verts familiaux (66%), propices pour se retrouver entre amis (55%) et propices à de nouvelles rencontres (28%)

Les activités de sociabilisation utilisent l'espace vert comme lieu de rencontre. Plusieurs caractéristiques peuvent expliquer ce choix : le parc est accessible, il est gratuit, il offre suffisamment d'espace pour accueillir un groupe ou faire jouer des enfants et la dimension esthétique du lieu offre un cadre agréable.



Figure 47 : réponses en % à la question sur la sociabilisation que permet le lieu « Pour vous, cet espace est plutôt... »

A travers ces activités, ce sont les SEC récréatifs et esthétiques qui sont présents. Les espaces verts sont utilisés pour deux raisons principales :

- L'utilisateur trouve l'espace vert beau et agréable. Il s'y sent bien et pratique une activité qui contribue à ce sentiment. Généralement ces activités se font en solitaire (dans les trois types de parc) ou en famille (dans les parcs semi-naturels).
- L'espace vert permet à l'utilisateur - principalement par ses caractéristiques (taille, éléments présents sur le site...) - d'avoir un espace dans lequel il a la possibilité de pratiquer des loisirs. Généralement, ces activités se pratiquent en groupes d'amis, avec des enfants ou en famille.

Le SEC de santé n'est presque pas cité, pourtant les activités que les usagers pratiquent participent à la bonne santé physique (par le sport et l'activité physique en générale) et morale (le repos, le calme, la sociabilisation.). Mais ce service n'est pas conscientisé au-delà du terme « ce parc me fait du

bien ». Les activités des espaces verts urbains sont très liées au type de lieu. Le schéma ci-dessous illustre les corrélations entre les activités pratiquées et les différents types d'espaces verts urbains.

Sans surprise, les jardins familiaux de la Bergeonnerie à Tours sont associés à l'activité de jardinage, mais également au fait de profiter du beau temps. Cette dernière réponse est partagée par les jardiniers et les visiteurs du lieu. Cependant, la semaine où les questionnaires ont été faits sur ce jardin, le temps était au beau fixe. Ainsi, les jardiniers venus s'occuper de leur parcelles par nécessité profitaient de ce temps, mais la météo n'a que peu d'influence sur la fréquentation de ce jardin.

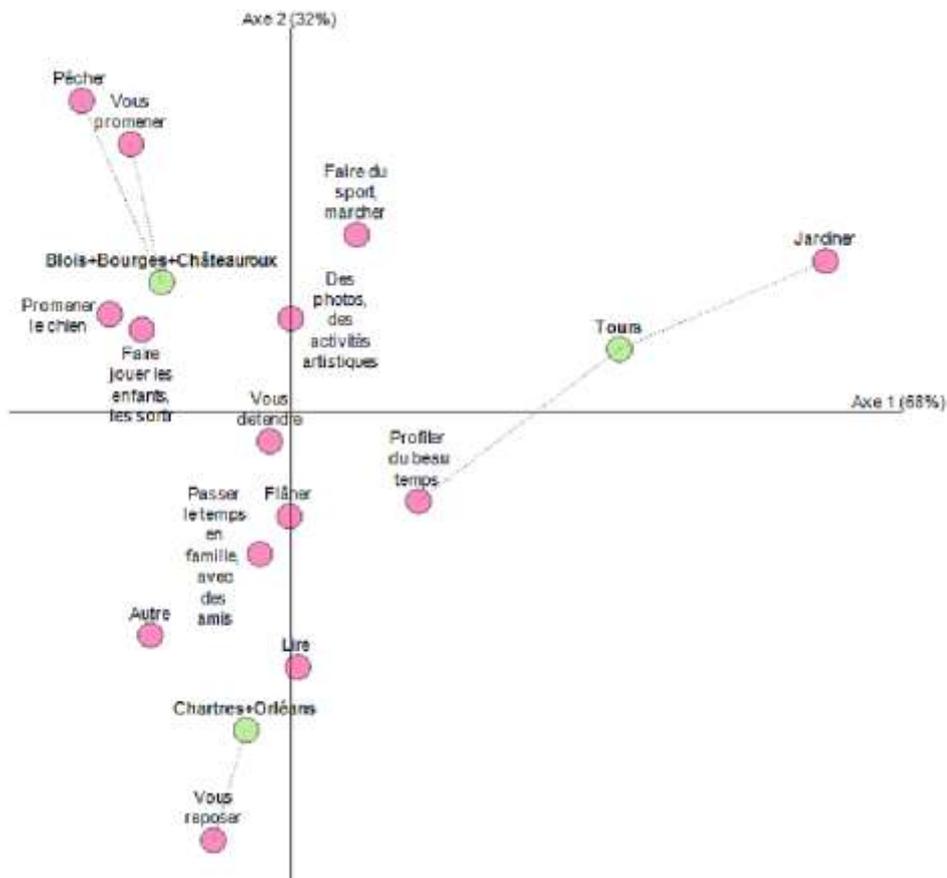


Figure 48 : Les activités le plus significatives en fonctions des espaces verts urbains

Les activités les plus significatives des espaces semi-naturels (Blois, Bourges et Châteauroux) sont principalement associées à la promenade et à la pêche. La première activité se justifie facilement : ce sont des espaces généralement grands dont la conception invite à la promenade. Concernant la pêche, il n'y a que ces espaces qui offrent la possibilité de pratiquer cette activité.

Enfin, les parcs historiques et de quartier (Chartres et Orléans) sont associés au fait de se reposer. Ce sont en effet des espaces à proximité immédiate du centre-ville ou d'un quartier, ils représentent donc l'espace le plus accessible et le plus proche pour se couper de la ville.

Les activités pratiquées dans les espaces verts urbains varient en fonction du type de lieu. Plus le lien entre l'activité de l'utilisateur et l'espace vert est fort, plus celui-ci pourra en tirer du bien-être.

#### 4.2.4.3 Ce que les usagers recherchent dans un espace vert

Que recherchez-vous ici ? :
Le calme, la tranquillité (65%)
La proximité de la nature (35%)
Le chant des oiseaux (19%)
La liberté (13%)
La beauté du site (10%)
Le silence (5%)
L'animation (5%)

Figure 49 : Les éléments que recherchent les usagers en fréquentant un espace vert

Les usagers déclarent à 65% être venu ce jour-là dans l'espace vert pour rechercher le calme et la tranquillité, et 35% cherchent avant tout la proximité de la nature. Ces deux réponses regroupent des éléments qui participent particulièrement aux activités de repos mais peuvent être recherchés dans les trois types d'activités. Ils renvoient à la fonction principale des espaces verts urbains dans les discours et les usages des utilisateurs : faire une césure avec l'espace urbain. Le chant des oiseaux (19%) et le silence (5%) contribuent également à cette coupure par des sonorités éloignées de celles de la ville.

La liberté (19%) est associée presque systématiquement à un espace vert qui se trouve proche d'un lieu de travail (sur la présente étude, il s'agit du lycée proche du parc Pasteur). Au-delà d'une simple coupure avec l'urbain, c'est une coupure forte qui s'effectue, puisque le discours

invoque une symbolique opposant la ville comme espace de travail et l'espace de nature comme espace de liberté, éloigné de contraintes.

Pour 10% des enquêtés, la beauté du site est l'élément qu'ils recherchent. Ce sont principalement les activités de repos qui y sont liées. La recherche de l'esthétique de l'espace vert va souvent de pair avec celle de la proximité de la nature. La perception de la nature de l'utilisateur influence beaucoup ce choix, et concerne principalement ceux qui apprécient les espaces « sauvages » ou « naturels ».

Enfin, seulement 5% des usagers recherchent l'animation d'un espace vert. Pourtant ces mêmes espaces sont fréquemment utilisés et appréciés pour se retrouver en groupe ou participer à des animations. Par exemple, le parc de l'Arrou dispose d'un bar associatif et organise des concours de pêche, le parc Pasteur propose des animations pour les enfants dont un circuit en petit train. Ces éléments sont bien présents dans le discours comme étant appréciés. Les usagers des espaces verts perçoivent donc très bien les lieux comme des espaces de sociabilisation mais très peu comme des espaces d'animations. Ceci s'explique peut-être par la perception dominante de l'espace vert comme étant un espace de calme qui se différencie de l'espace urbain qui lui peut être associé à un lieu d'animation.

57% des personnes interrogées fréquentent d'autres espaces verts. Parmi elles, les 2/3 trouvent ces espaces très différents du parc qu'ils ont fréquentés le jour du questionnaire et 1/3 les trouvent un peu différents.

Différences perçues entre les espaces verts :	Ces différences change t-elle quelque chose pour vous ?
Taille, forme (21%)	Oui pour 67% dont :
Type d'espace vert (20%)	Activités pratiquées (36%)
La présence d'eau (17%)	Ambiance (26%)
Les arbres et la végétation (16%)	Calme et tranquillité (23%)

Figure 50 : Les différences perçues entre les espaces verts et leurs influences

Les différences de perception entre les espaces verts sont faites sur des caractéristiques physiques du parc. Tout d'abord, les parcs se distinguent par leurs formes et leurs tailles pour 21% des usagers. Le type d'espace vert importe tout autant (20%). Puis les éléments naturels comme l'eau (17%) et la végétation (16%), qui participent à l'ambiance et à l'esthétique d'un parc, sont mis en avant.

Ces différences perçues entre les parcs sont considérées comme des éléments importants pour 67% de l'échantillon. Pour 36% d'entre eux, cela change les activités qu'ils peuvent pratiquer sur le site, pour 26%, cela change l'ambiance et 23% constate une différence dans le calme et la tranquillité de l'espace.

La perception de l'espace, les usages du parc et les activités pratiqués semblent liés. Il existe une logique entre le genre d'espace de nature que l'utilisateur apprécie, la perception et le discours qu'il tient sur l'espace vert et enfin les activités qu'il pratique sur le lieu.



Figure 51 : Pelouse de la prairie Saint-Gildas début Mai

## PARTIE V – CRITIQUE DES RESULTATS, INDICATEURS ET BILAN DU STAGE

### 5.1 Mise en perspective des résultats

#### 5.1.1 Ambiances des espaces verts

L'analyse des résultats de l'enquête menée dans les six parcs urbains de la région Centre a fait ressortir de manière très nette que les espaces verts urbains sont des lieux de calme et de plaisir pour les usagers.

De précédentes études réalisées montrent que les espaces verts sont très appréciés des citoyens car ils sont des lieux de détente et de loisirs (Emelianoff, 2007; Da Cunha, 2009). Ils procurent également une relaxation, renforcent les liens sociaux entre les habitants et permettent la pratique d'un sport ou d'une activité récréative (Sanesi et al., 2006).

A travers les discours, nous avons également dégagé un certain nombre d'ambiances. Ces dernières se composent de plusieurs éléments fortement liés à la propre sensibilité de l'utilisateur ainsi que sa vision de la nature. Pumain définit « l'ambiance urbaine » comme l'analyse conjointe d'éléments objectifs et mesurables (éléments physiques et climatiques) et d'éléments subjectifs relevant des sciences sociales (usages et perceptions). L'esthétique urbaine ne se réduit plus alors à un simple aspect visuel (Pumain et al., 2006).

Une étude menée dans trois parcs urbains de Nantes et un quartier durable d'Angers sur les pratiques et le ressenti des visiteurs conclut sur le fait que les parcs urbains ont un apport quasiment systématiquement positif, peu importe l'utilisateur et le type de parc. « Qu'il s'agisse d'une ambiance conviviale, d'un sentiment de bien-être, de détente ou d'une émotion esthétique, le ressenti est dans la quasi-totalité des cas, agréable. Les personnes portant un jugement négatif sur les espaces verts enquêtés sont extrêmement rares. Seul 1 % des personnes qualifient l'espace vert de stressant et 2 % de triste. » (Long et al., 2012). Notre propre étude arrive aux mêmes conclusions.

Les parcs sont perçus comme des éléments essentiels à la ville. Ils sont des lieux où la nature est maîtrisée (Long et al., 2012) et assimilée à des espaces sans déchets ni pollution (Boutefeu, 2007). Éloigné des conceptions hygiénistes qui marquèrent l'introduction des parcs en ville, on assiste aujourd'hui à une volonté d'aller vers une « vraie nature » en ville (Clergeau, 2007). Cela se retrouve à travers l'importance qu'accordent les usagers à des espaces moins tondu et moins taillés. Bien que tous ne l'apprécient pas personnellement, ils reconnaissent l'utilité de ces pratiques pour le bon état des écosystèmes. Par ailleurs, une partie de l'échantillon, en majorité de moins de 50 ans, apprécie des espaces verts moins entretenus et plus « sauvages ».

### 5.1.2 « Cachez moi cette ville que je ne saurais voir »<sup>21</sup>

La ville est généralement vue comme un lieu néfaste pour la nature, voire comme un espace «anti-nature » tandis que l'espace vert urbain est un lieu très apprécié des citoyens (Boutefeu, 2007). Les espaces verts urbains sont alors associés à des espaces de nature qui permettent d'opérer une rupture avec la ville et d'oublier temporairement sa citoyenneté. Ils sont un moyen de renouer avec la nature. Ils sont perçus comme des lieux dépourvus de bruit où l'on peut trouver du calme, prendre l'air, se ressourcer et changer d'ambiance (Long et al., 2012) Plus le parc est grand, plus il permet l'évasion.

N. Blanc explique que les parcs représentent des hétérotopies. Ce terme développé par Foucault est défini comme une localisation physique de l'utopie. Cela désigne des espaces existants, accessibles et intégrés eux-mêmes dans d'autres espaces plus grands. Ils opèrent une forme d'isolement de la réalité et de rupture du temps réel ; ils se distinguent des autres espaces en étant des lieux d'illusions ou de perfectionnements, une sorte de monde à part pourtant intégré géographiquement dans la réalité. Cela met en avant l'idée que les espaces verts sont des lieux privilégiés et « spéciaux » au sein même de la ville.

Cette importance accordée aux parcs urbains et ce sentiment de coupure avec la ville dans la ville ressort très bien dans les discours des usagers des espaces verts. Ils sont d'ailleurs nombreux à les fréquenter pour cette raison. Cette coupure participe à rendre la ville plus agréable et favorise un bien-être et une bonne santé mentale. Ce sentiment est général à tous les espaces verts, quelle que soit leur forme. « Il en ressort une volonté réelle des usagers de faire une coupure avec la ville, de se retrouver dans un endroit calme ou de pratiquer une activité. L'ambiance du parc (entretenu/sauvage) ne semble pas avoir d'influence sur le ressenti des usagers. » (Long et al., 2012)

### 5.1.3 Pratiques et sociabilité

Les résultats de l'enquête mettent en avant trois types d'activités pratiquées dans les espaces verts : des activités de repos, des activités de loisirs et des activités de sociabilisation.

Notre analyse relève que les espaces verts sont des lieux de sociabilisation importants, qu'il s'agisse de sortir en famille ou entre amis ou de faire de nouvelles rencontres. Ce sont des espaces où s'observent de nombreuses pratiques sociales (Sullivan et al., 2001) et qui peuvent avoir un rôle d'intégrateurs sociaux (Seeland et al. (2009). Ils contribuent également à favoriser les relations sociales dans l'environnement qui lui est proche (Maas, 2008). La sociabilisation dépend également des activités pratiquées et de si l'on est accompagné ou non. En effet, un individu qui vient seul dans l'espace vert aura plus tendance à le considérer comme permettant de faire de nouvelles rencontres, tandis que les pratiques de groupes permettent moins de rencontres au sein de l'espace vert.

L'espace vert s'inscrit dans le territoire quotidien par sa proximité et son accessibilité depuis le domicile des usagers. Ainsi, il s'intègre pleinement dans la ville et participe à l'identité du quartier. C'est un lieu de rencontre qui permet la pratique d'activité ludique et sportive. C'est aussi un moyen de s'échapper un instant de la ville et de pouvoir faire une pause dans le rythme urbain, qu'il s'agisse d'un emploi du temps professionnel ou familial (Manusset, 2012). Le Parc d'Orléans illustre parfaitement ce

---

<sup>21</sup> Cette citation de Boutefeu illustre le lien entre établi entre espace urbain et espace vert : un lieu dans la ville mais qui s'en détache pourtant et dont le rôle est justement de masquer cet espace dans lequel il s'inscrit. Boutefeu, E., 2007, La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux, Géoconfluences.

fait : il est situé à proximité d'un lycée, considéré ici comme un lieu de travail. Les lycéens interrogés sur le parc associent l'espace vert à la liberté.

A partir de l'étude des pratiques d'un espace vert, Manusset en déduit trois logiques d'usages logiques d'usages répondant à la question « Pourquoi fréquente-t-on les parcs verts ? ». D'abord une logique psychologique de « recherche de Soi », une logique sociale de « Recherche de l'Autre et des Autres » et une logique écologique de « Recherche de la Nature » (Manusset 2012)

Le tableau ci-dessous<sup>22</sup> illustre la manière dont Manusset a construit les trois logiques identifiées.

	« je vais dans un espace vert pour ... » Usages identifiés par Schipperijn et al. (2010), Danemark	« un espace vert, c'est ... » Usages identifiés par Graham (2004), Angleterre
Logique psychologique « Recherche de Soi »	Prendre l'air et profiter du soleil Se détendre Faire une activité physique Avoir de la tranquillité	Jardin agréable Espace Sérénité
Logique sociale « Recherche de l'Autre et des Autres »	Faire quelque chose en famille ou avec des amis	Lieu collectif Lieu festif Lieu culturel
Logique écologique « Recherche de la Nature »	Observer la Nature au fil des saisons	Sauvage Biodiversité

Figure 52 : Les trois logiques d'usages des espaces verts. Source : Manusset, 2012

Dans le cas de notre enquête, la manière dont les citoyens se représentent les espaces verts a été classée indépendamment des activités pratiquées, même si ces deux catégories ainsi établies ont un lien entre elles. Il y a en effet une corrélation entre la manière dont l'utilisateur se représente la nature et les usages qu'il en a.

#### 5.1.4 Le rôle de la végétation

Parmi les éléments constitutifs des espaces verts pour qui les usagers témoignent de l'intérêt, la végétation et surtout les arbres tiennent une place centrale.

La présence de végétal est systématique et obligatoire dans tout espace vert urbain. Elle induit une baisse du niveau d'angoisse et une augmentation du niveau de bien-être en permettant du repos et une baisse du stress (Sterp de Vries et al., 2003 ; Sheet et Manzer, 1991). La présence d'arbres favorisent les dynamiques sociales (cohésion sociale, sentiment de sécurité et d'appartenance socio-culturelle des habitants) (Kuo et al., 1998).

L'enquête de Fuller et al. (2007) construite à partir d'une analyse croisée entre étude environnementale (inventaire faune et flore) et entretiens semi-directifs réalisés auprès de plus de 300 usagers d'espaces verts, démontre « une corrélation positive entre la biodiversité du milieu et le

<sup>22</sup> Sandrine Manusset, « Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 3 | Décembre 2012

sentiment de bien-être des individus. Ce qui est encore plus explicite dans le cas de la biodiversité végétale » (Manusset, 2012 ; Fuller et al., 2007).

La végétation est un élément central et touche tous les utilisateurs des parcs. Elle est une source de bien-être et de plaisir, et procure un sentiment d'apaisement et de ressourcement qui contribue à la santé des individus. Elle participe également à la réduction de certains maux urbains comme la pollution de l'eau et de l'air, et la régulation du climat urbain. (Akbari, 2002; Nowak et al., 2006; Matusoka et al., 2008). C'est donc tout naturellement que les arbres et la végétation ressortent comme participant à l'ambiance, à l'esthétique et aux sensations que l'espace procure, et contribuent ainsi au bien-être sous toutes ses formes.

## 5.2 Construction d'indicateurs de SEC

Au début de cette étude, nous avons établis une liste de six SEC construite à partir du MEA, de son application en France et des recommandations de l'UICN.

A travers l'analyse des résultats, il apparaît que les services ne sont pas utilisés, perçus ou consciencisés de la même manière. 4 services écosystémiques principaux peuvent être dégagés à partir de l'analyse des pratiques et des discours.

### 5.2.1 Le service récréatif

L'aspect récréatif des parcs se retrouve à travers tous les usages de loisirs et de sociabilisation des parcs urbains. Ce service se retrouve dans les discours et les usages. Il est parfaitement consciencisé dans l'idée que les espaces verts sont propices à la pratique des loisirs, seul ou en groupe, et favorisent les rencontres.

L'indicateur du service récréatif que nous proposons se construit sur trois éléments principaux :

- Les activités pratiquées permettent de connaître les usages d'un parc. Elles ont été réparties en trois catégories :
  - Les activités sportives, qui peuvent se pratiquer seul ou en groupe, et parmi elles, certaines nécessitent des aménagements spécifiques.
  - Les activités de loisirs comme pique-niquer, jardiner, pêcher ou en lien avec la création artistique (souvent la photographie).
  - Les activités de détente qui permettent de se reposer, flâner, profiter du beau temps ou lire. Ces activités renvoient à la fonction de l'espace vert comme un lieu intégré dans la ville mais en dehors de la ville par la sensation de coupure avec l'ambiance urbaine qu'il procure à l'utilisateur.

Ces activités doivent être différenciées en fonction de leur niveau d'interaction avec l'espace naturel et leur lien avec la flore autour. Par exemple, le jardinage contribue à façonner l'espace et plonge l'utilisateur directement en contact avec de la végétation. La rêverie dans un parc qui permet de trouver calme et repos est directement liée à la présence d'arbres et au sentiment d'évasion qu'ils procurent. Ces activités dépendent beaucoup des éléments naturels. Inversement, certains les pratiquants de loisirs spécifiques comme la pêche ou les sports sur

des terrains prêtent moins attention à la végétation et aux éléments naturels de l'espace. Ils recherchent surtout un espace ayant un bon accès à leur pratique.

- La fréquentation du parc se mesure sur deux niveaux et permet de cerner l'attrait de l'espace.
  - D'une part, la fréquentation régulière du parc par tous les types usagers mesure la capacité du lieu à être attractif.
  - D'autre part, l'étude plus spécifique de la fréquentation régulière des citoyens résidant à proximité du parc (soit environ moins de 10 minutes à pied) permet de situer son attrait par rapport à d'autres espaces verts, surtout dans une proximité immédiate.

Comparer la fréquentation locale et générale permet également de comprendre comment le parc s'inscrit dans les différentes échelles de l'espace (quartier, ville, région). Plus le parc présente une influence étendue, plus les services récréatifs qu'il pourra rendre sont importants.

- La sociabilisation cherche à déterminer l'impact du parc sur la capacité à générer et entretenir les relations sociales. Quatre éléments semblent pertinents pour mesurer cela :
  - Le nombre de groupes d'amis qui choisissent de se réunir dans le parc afin de passer du temps ensemble.
  - Le nombre de familles qui utilisent l'espace, que ce soit pour un pique-nique, une balade ou des loisirs.
  - Le nombre de personnes, adultes et enfants que l'on peut retrouver autour des aires de jeux. En effet ce sont des lieux de sociabilisation importants pour les enfants, mais aussi pour les parents.
  - Le nombre de personnes déclarant avoir fait de nouvelles rencontres dans le parc nous renseigne sur sa fonction de créateur de lien social.

## Indicateur du service récréatif

Les activités pratiquées sur l'EV :

- Sport : vélo, jogging, marche, terrain de sport
- Loisirs : activités artistiques, pêche, Jardinage
- Détente : lecture, repos, flâner, profiter du beau temps

Mesurer les activités en fonction de l'interaction qu'elles ont avec l'espace autour et la végétation : Plus l'activité nécessite une interaction forte avec l'environnement du parc, plus la sensation de bien-être est accentuée

La fréquentation du parc :

- Nombre de personnes qui fréquentent régulièrement l'EV (au moins une fois par semaine pour les Jardins historiques et jardins familiaux et une fois par mois pour les espaces semi-naturels).
- Nombre de citoyens habitant à proximité de l'EV (moins de dix minutes à pied) qui le fréquentent régulièrement (au moins une fois par semaine pour les jardins historiques et jardins familiaux et une fois par mois pour les espaces semi-naturels)

Sociabilisation :

- Nombre de groupes d'amis présents sur le parc
- Nombre de familles présente sur le parc
- Nombre de personnes utilisant les aires de jeux pour enfants
- Nombre de personnes déclarant avoir tissé des liens sur le parc avec d'autres utilisateurs de l'espace vert.

Figure 53 : Indicateur du service récréatif

### 5.2.2 Le service pédagogique

L'aspect pédagogique des parcs urbains se mesure à l'importance accordée à l'espace pour l'éducation des enfants et à la transmission de valeurs et de connaissances, notamment autour de la nature et de l'apprentissage de la sociabilisation.

La valeur patrimoniale qui est accordée au lieu contribue à entretenir le lien existant entre le parc et l'utilisateur. Cette valeur se retrouve à travers la connaissance de l'histoire du site ou de ses spécificités. L'attachement porté à l'espace, développé et entretenu par l'utilisateur, est lui-même un gage de bien-être.

#### Indicateur du service Pédagogique

##### Transmission de valeurs et éducation à la nature :

- Nombre de personnes venants au moins une fois par mois avec des enfants.
- Nombre de personne utilisant les aires de jeux.
- Nombre de personne pratiquant avec leurs enfants une activité directe en lien avec la nature.
- Présence de panneaux explicatifs indiquant le nom des espèces et donnant des informations sur ces dernières, ainsi que sur la gestion du lieu par les collectivités (fauche tardive, type d'entretien...) et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

##### Valeur patrimoniale, historique et culturelle de l'espace :

- Nombre d'utilisateurs connaissant l'histoire du parc et de sa création.
- Présence de panneaux explicatifs de l'histoire et des spécificités du site, ainsi que des espèces remarquables présentes.
- Nombre d'habitants du quartier considérant le parc comme un élément à part entière de leur lieu d'habitation.

Figure 54 : Indicateur du service pédagogique

### 5.2.3 Le service esthétique

Le service esthétique s'illustre à travers le plaisir ressenti à la vue du site à travers les éléments naturels et les aménagements qui le composent. La végétation a une influence toute particulière dans ce service, et elle contribue très fortement à un sentiment d'apaisement et de bien-être. Ce sentiment est lié à l'ambiance du parc : plus elle sera appréciée par l'utilisateur, plus il se sentira à l'aise et reposé. Cette appréciation de l'ambiance dépend de sa propre vision de la nature, liée à sa perception de l'espace, des activités qu'il pratique et de sa tranche d'âge.

L'indicateur se divise donc en trois catégories :

- La présence d'éléments naturels qui participent à la beauté des espaces verts : flore et arbres en particulier, présence d'eau, la faune, les sensations, les bruits, les odeurs...
- Des éléments permettant l'identification de l'ambiance du parc grâce au type d'entretien, sa forme paysagère et les activités qui y sont pratiqués. Ces éléments

doivent avoir une certaine cohérence entre eux et correspondent au type de public qui fréquente le parc. Ici, ces types sont déterminés par les classes d'âges.

- Des éléments relatifs à l'aménagement, qui viennent agrémenter les espaces jugés naturels et les rendent plus accessibles et plus pratiques pour les activités humaines. Nous les diviserons en aménagement de loisirs (jeux pour enfants, parcours de santé...), aménagements pratiques (tables, bancs ...) et aménagements favorisant l'accessibilité. Ce n'est pas le nombre des aménagements qui participe à l'esthétique du parc mais plutôt leur qualité et la manière dont ils s'insèrent dans chaque type de parc. Il est donc important de mesurer les aménagements en fonction du type de parc auquel on s'intéresse.

## Indicateur du service Esthétique

Nombre d'éléments naturels présent sur le parc :

- Arbres
- Végétation
- Fleurs
- Pelouse
- Présence d'eau
- Chants d'oiseaux et ambiance sonore
- Faune visible (canards etc....)
- Diversité animale et végétale
- Variété des couleurs
- Odeurs agréables
- Aspect visuel du parc agréable
- Sentiment d'isolement par rapport à la ville
- Bâtiments et espaces urbains invisibles depuis le parc

Le type d'ambiance (sauvage, naturelle, ordonnée, ludique) :

- Type d'entretien (coupe régulière, fauche tardive, utilisation de produits phytosanitaire, gestion différenciée...)
  - Choix paysager du parc (jardin à la française, jardin à l'anglaise, grandes pelouses, prairies, petit bois...)
  - Les activités majoritairement pratiquées sur le site (repos / loisirs / sociale)
  - Les catégories d'utilisateurs qui fréquentent le site par classe d'âge
- Ces éléments doivent pouvoir s'articuler et être logique entre eux.

Nombre et type d'aménagement présent sur le parc :

- Aménagements de loisirs (jeux pour enfants, parcours sportifs)
- Aménagements pratique (table, banc, pontons, pelouse tondues).
- Aménagements contribuant à l'accessibilité du parc
- Le nombre d'aménagement rapporté à la surface du parc et au type d'ambiance dominante

Figure 55 : Indicateur du service esthétique

#### 5.2.4 Le service de santé

Le bénéfice pour la santé qu'un usager peut tirer d'un espace vert est de deux ordres :

D'une part, sa santé physique peut se maintenir grâce aux activités sportives et physiques, surtout si elles sont pratiquées de manière régulière. D'autre part, la végétation d'un parc permet d'entretenir la qualité de l'air et de l'eau, en réduisant l'îlot de chaleur dans les villes (Akbari, 2002; Nowak et al., 2006; Matusoka et al., 2008) . Elle a donc un impact positif direct sur la santé des usagers.

L'espace vert urbain contribue également à la bonne santé mentale des citoyens, en permettant du repos et du ressourcement. Ce lieu est également privilégié pour développer et entretenir de bonnes relations sociales, bienfaits psychiques que le parc apporte (calme, repos, évasion...) qui assurent une bonne santé mentale

La végétation joue un rôle à la fois concret dans la régulation du climat ou la qualité de l'eau, des sols ou de l'air, mais elle est également perçue comme un élément s'opposant à la pollution de la ville. Il n'est pas certain que l'air soit réellement plus pur dans certains espaces verts urbains, mais le citoyen a l'impression et la satisfaction de respirer un air meilleur et d'agir pour sa santé, ce qui favorise déjà son mieux-être.

#### Indicateurs du service de santé

##### Santé physique :

- Nombre de personnes pratiquant une activité physique ou sportive dans le parc.
- Nombre de personnes pratiquant régulièrement une activité physique ou sportive dans le parc (au moins une fois par semaine)
- Mesure de l'impact positif de la végétation sur la qualité de l'air et de l'eau

##### Santé mentale :

- Nombre de personnes pratiquant une activité de repos
- Nombre de personnes pratiquant une activité de sociabilisation
- Présence de végétation
- Présence d'arbres
- Capacité du parc à donner à l'individu le sentiment de ne plus être en ville.

Figure 56 : Indicateur du service de santé

La dimension spirituelle des espaces verts urbains n'est pas ressortie dans l'étude, tout comme la dimension scientifique. Cela ne signifie pas que ces services n'existent pas, mais dans le cadre de l'enquête, ils ne semblent pas être présents. Nous ne pouvons donc en tirer de potentiels indicateurs.

Ironie de la situation, cette présente étude, ainsi que toutes celles menées dans le cadre du projet SERVEUR, illustrent parfaitement le service scientifique qu'un espace vert peut rendre.

## 5.3 Bilan de l'étude

### 5.3.1 Les limites et difficultés de l'étude

#### 5.3.1.1 L'échantillon

L'enquête par questionnaire demande aux personnes interrogées de consacrer quinze à vingt minutes afin de répondre. Cette contrainte de temps élimine une catégorie d'usagers n'ayant pas le temps de répondre, soit parce qu'ils utilisent l'espace comme un lieu de passage ou encore parce qu'ils pratiquent une activité nécessitant un déplacement, comme les activités sportives par exemple.

Pour illustrer cette difficulté, nous avons pu réaliser sur le parc de Lazenay seulement cinq questionnaires en quatre jours, essayant de nombreux refus. L'échantillon se compose de trois femmes et deux hommes. En parallèle nous avons fait un relevé de toutes les personnes croisées dans le parc au moment de l'enquête.

date	hommes	femmes	enfants	chiens	total visiteurs
samedi 21	2	5	0	1	7
dimanche 22	12	4	1	1	17
mardi 24	3	2	0	1	5
mercredi 25	9	4	6	1	19
Total	26	15	7	4	48

Figure 57 : Relevé de la fréquentation du Jardin de Lazenay

D'une part, ce relevé nous apprend que le parc est fréquenté bien que les usagers ne font souvent que le traverser et refusent de répondre. D'autre part, nos cinq questionnaires ne sont pas représentatifs ni de la population fréquentant le parc, ni des activités pratiquées.

Cet exemple nous met en garde contre la surinterprétation possible des résultats de l'enquête et invite à garder à l'esprit qu'il peut exister des biais qui n'apparaîtraient pas spontanément dans les analyses.

#### 5.3.1.2 Les conditions météorologiques

L'étude a été réalisée sur six semaines au mois de mai et juin, à raison de cinq jours de présence par parc, incluant systématiquement les samedis, dimanches et mercredis. Cependant, les conditions climatiques étaient très inégales selon les parcs. Le jardin de la Bergeonnerie par exemple a eu d'excellentes conditions météo lors de l'enquête. Parmi les résultats de ce dernier, la réponse « profiter du beau temps » est ressortie de manière significative. A contrario, le parc d'Orléans était fermé pour risque de grêle le premier jour de l'enquête, et les jours suivants ont alternés entre temps gris et orages. L'échantillon compte donc un nombre significatif d'usagers présents car ce parc était à proximité de leur lieu d'étude. D'autres citoyens avec des activités et des perceptions différentes auraient peut-être pu fréquenter ce lieu si le temps avait été plus clément.

Durant la semaine à Chartres, nous avons également eu de mauvaises conditions météorologiques et nous n'avons pu que constater que très peu de gens étaient sur place à ce moment-là. Là encore, nous ne pouvons extrapoler sur l'usage du parc lorsqu'il fait beau.

Cependant, les résultats de l'enquête obtenus corroborent en grande partie ceux déjà existants dans la littérature scientifique. Ainsi la question de pertinence de l'échantillon ou d'un potentiel biais météorologique ne semble pas pour autant introduire d'erreurs majeures.

### 5.3.2 Apport de l'étude et bilan personnel

Les résultats de cette enquête viennent enrichir, compléter ou confirmer les précédentes études réalisées dans le cadre du projet SERVEUR. Ce projet devrait permettre d'enrichir la connaissance sur les espaces verts urbains. En prenant en compte parmi ses angles d'études les perceptions des usagers des espaces urbains, il s'inscrit dans une approche concrète de lecture de la réalité et permettra ainsi d'apporter un regard complet aux services chargés de la gestion de ces espaces.

Cette étude, avec celle de Marion Launay, est la première à prendre en compte les six parcs à la fois retenus par le projet. Ceci donne un intérêt tout particulier aux résultats obtenus et vient éclairer les conclusions précédemment faites sur chaque espace vert urbain. Cela permet de mettre en avant leurs différences, mais aussi leurs similitudes et de construire des propositions d'indicateurs de services écosystémiques culturels. Ces informations peuvent être utilisées pour la suite du projet et notamment pour élaborer des recommandations aux gestionnaires de ces espaces.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que les services écosystémiques sont un outil donnant une valeur à la nature mais ne représentent pas une lecture formelle de ce que doit être un espace de nature. Considérer qu'un écosystème doit avant tout fournir des bienfaits à l'être humain lui ôte toute valeur pour lui-même et peut conduire à des dérives malheureuses. La question se pose lorsque des espaces de nature ne rendent pas nécessairement de services à l'être humain : sont-ils pour autant des espaces sans valeur qui ne méritent pas d'être protégés ? Plus ardu encore, que faire lorsqu'un espace présente des disservices, c'est-à-dire des fonctions qui sont perçues négativement par l'homme ? En exemple de ce genre de problème, nous citerons l'abatage d'un Gingko Biloba par la mairie dans le centre-ville de Tours en 2008 pour une raison d'odeurs incommodantes. En effet, l'arbre étant une femelle, elle produisait chaque année des fruits à l'odeur nauséabonde. L'arbre centenaire a été coupé puis remplacé par un autre spécimen, mâle cette fois. Ce cas de figure illustre la relation complexe entre la nécessité de gestion des espaces publics urbains et le développement de nature en ville. (Voir annexe 4)

D'un point de vue personnel, ce stage m'a permis de me familiariser avec la méthode d'enquête par questionnaire, depuis sa conception en passant par son application sur les terrains et son analyse grâce au logiciel Sphinx. C'est un exercice formateur qui confronte concrètement la théorie définie en amont et sa pratique sur le terrain. Ainsi, la réflexion n'est jamais statique et s'enrichit de la réalité, rendant l'exercice vivant et lui donnant un grand intérêt.

Enfin, l'étude de terrain a été une expérience humaine très intéressante à la fois dans les rencontres faites sur le terrain et les discussions avec les usagers, mais aussi dans le fait même de partir et de voyager de villes en villes et de parcs en parcs.

## CONCLUSION GENERALE

A travers cette étude, nous avons pu voir qu'il existe plusieurs manières de percevoir, imaginer et conscientiser les services écosystémiques culturels rendus par les parcs urbains. Cela dépend entre autre de la manière dont l'utilisateur définit ce qu'est la nature, de ce qu'il recherche en fréquentant un espace vert urbain et des activités qu'il y pratique. Si les parcs urbains s'apprécient de bien des façons, tous les utilisateurs sont d'accord sur le fait qu'ils sont une source de bien-être. La présence de végétation et en particulier les arbres jouent un rôle déterminant dans cette sensation.

Les services écosystémiques culturels ont la particularité de mesurer les bénéfices non matériels que les écosystèmes procurent. Ils ne peuvent donc se quantifier avec les outils traditionnels d'analyse des autres services écosystémiques. Afin de pouvoir comprendre la manière dont les utilisateurs perçoivent, conscientisent et imaginent les services écosystémiques culturels rendus par les espaces verts urbains, nous avons procédé en plusieurs temps. Nous avons tout d'abord placé notre problématique au sein du projet SERVEUR pour lequel ce stage participe. Un aperçu de la bibliographie existante sur les services écosystémiques nous a permis de mieux cerner leurs particularités et d'identifier une liste de services. Ensuite, une enquête quantitative par questionnaire a été appliquée dans les six parcs urbains de l'étude afin de connaître les discours et les activités des usagers des espaces verts. Il a été élaboré à l'aide d'une enquête qualitative exploratoire, afin de dégager les grandes tendances de réponses. L'analyse des différents résultats nous a enfin permis de dégager quatre propositions d'indicateurs.

Quatre services écosystémiques culturels ressortent de cette étude. Le service récréatif, utilisé à travers tous les loisirs pratiqués sur le parc. Le service pédagogique, s'illustrant dans les discours par l'importance accordé au lieu pour son histoire ou sa place dans la ville, ainsi que dans les usages par la transmission de connaissances. Le service esthétique, très présent dans les discours à travers la beauté que les citoyens accordent à l'espace vert, émanant des éléments naturels comme la flore, la faune ou l'eau, et du type d'entretien. Enfin, le service santé est celui qui est le mieux imaginé, notamment parce que pour beaucoup la végétation est synonyme d'air plus pur. Dans les faits, les activités sportives pratiquées contribuent à une bonne santé mentale, au sentiment de repos, ainsi que la sociabilisation favorisée par le parc.

La notion de service est construite sur l'idée que l'espace vert urbain procure des bienfaits à ses utilisateurs. Leurs discours et usages confirment cela, en étant en accord l'un avec l'autre. Les parcs urbains ne sont néanmoins pas perçus par les citoyens comme des lieux fournisseurs d'un quelconque service. A la place de «ce parc me rend un service » les usagers préféreraient dire « ce parc me fait du bien ». Cela révèle que la nature est perçue avant tout comme un lieu de bien-être indispensable à l'homme ayant plus de valeur qu'un simple bien de consommation parmi d'autres. Cette perception est d'ailleurs fortement liée à l'hétérotopie qui caractérise les espaces verts urbains. Ils deviennent alors aux yeux des citoyens un havre de paix dédiés au bien-être et aux loisirs et un espace de liberté au sein même des villes.

Ce stage reste une expérience enrichissante, d'un point de vue humain d'abord parce qu'il était l'occasion d'intéressantes rencontres. D'un point de vue scientifique, il apporte également de nouvelles analyses validant et enrichissant de précédentes études réalisées sur le sujet. Il contribue ainsi à un domaine en plein essor qui participe à la protection de l'environnement et à la gestion durable des territoires urbains. Enfin d'un point de vue professionnel, il est une expérience de terrain formatrice et s'inscrit de manière concrète dans un projet de recherche d'une grande envergure.



*Figure 58 Parc de Lazenay - Juin 2014*

## BIBLIOGRAPHIE

- Akbari, H., 2002, *Shade trees reduce building energy use and CO2 emissions from power plants*. Environmental Pollution, 116, pp. 119-126.
- Blanc, N., 2009, *Vers un urbanisme écologique ?*, Urbia - Les cahiers du développement durable édité par l'Observatoire de la Ville et du développement durable (Université de Lausanne) «Urbanisme végétal et agriurbanisme» 8, pp39-59
- Blandin P. 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Versailles, Editions Quae. 124 p.
- Boisvert V. et Vivien F. 1998, *Un prix pour la biodiversité. L'évaluation économique entre différentes légitimités : La biodiversité : un problème d'environnement global*, Natures Sciences et Sociétés 6. 17-26.
- Bolund P., Hunhammar S. 1999, *Ecosystem services in urban areas*, Ecological Economics 29. P 293–301
- Bourdeau-Lepage L. & Tovar E., 2011, *Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes*, Métropolitiques
- Bourdeau-Lepage, L., Langlois, W. et Sablé, T, 2012, *La Nature en ville. Espaces verts et bien-être*, Centre de recherche en géographie et aménagement, Lyon : université Jean Moulin Lyon-3.
- Bourdeau-Lepage, L., et Vidal R., 2013, *Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ?*, Le Demeter, pp. 195-210
- Boutefeu, E., 2007, *La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux*, Géoconfluences
- Boutefeu E., 2009, *La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise – URBIA n°8*, urbanisme végétal et agriurbanisme, Université de Lausanne, pp.21-38.
- Chevassus-au-Louis et alii, 2009, *L'approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, contribution à la décision publique*, rapports et documents, Centre d'Analyse Stratégique.
- Clergeau, P., 2007, *Une écologie du paysage urbain*, Editions Apogée, 142 p
- Clergeau P., 2008, *Préserver la nature dans la ville*. Responsabilité et environnement n°52.
- Cosquer A. 2012. *L'attention portée à la biodiversité dans la vie quotidienne des individus*, Thèse de Doctorat sous la direction de Anne-Caroline PREVOT-JULLIARD et Richard RAYMOND, MNHN.
- CREDOC, Biotope, Asconit Consultants, 2009, *Etude exploratoire pour une évaluation des services rendus par les écosystèmes en France, application du Millennium Ecosystem Assessment à la France, étude conduite à la demande du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat*,
- Dabouineau L., Ponsero A., 2009, *Comment évaluer les services rendus par les écosystèmes ? Ou Combien d'Euros vaut une abeille ou un hectare de zone humide ?* Le Rôle d'eau Vol. 137 :9-17
- Da Cunha, A., 2009, *Urbanisme végétal et agriurbanisme : la ville entre artifice et nature*, Urbia, les cahiers du développement urbain durable, 8, pp. 1-20

Emelianoff, C., 2007, *Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique?*, Urbia, les cahiers du développement urbain durable, 4, pp. 11-30

Fuller R. A., Irvine K. N., Devine-Wright P., Warren P. H. and Gaston K. J., 2007, "Psychological benefits of greenspace increase with biodiversity", *Biology Letters*, 5 p

Gadow, S. 1992. *Existential ecology: the human/natural world*.

Guet J. F., 2011, *Ville désirable ou ville durable : quelle place pour les espaces verts ?*, *Metropolitiques*

Kuo F. E., Sullivan W.C. et Bacaicoa M., 1998, "Transforming inner-city landscapes tree, sense of safety and preference", *Environment and Behaviour*, January 1998 vol. 30 no. 1 28-59

Levrel H., Doyen L., Julliard R., Kerbirou C. et Couvet D., 2007, *Etude de faisabilité pour la réalisation d'un Millennium Ecosystem Assessment en France*, rapport réalisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle pour la Direction de la Nature et des Paysages, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 47p. Disponible en ligne : <http://www2.mnhn.fr/cersp/spip.php?article165>

Long N et Tonini B, 2012. « *Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 2

Maas, J., 2008, *Vitamin G : Geen environments – Healthy environments*, *Netherlands Institut for Health Services Research (NIVEL)*, Hollande, 254 p

**Manusset S**, 2012. « *Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains* », *Développement durable et territoires*, Vol. 3, n° 3 |

Maresca B., Mordret X., Ughetto A. et Blancher P., 2011, *Évaluation des services rendus par les écosystèmes en France*, *Développement durable et territoires*, Vol. 2, n° 3, Varia

Maris V., *Nature à vendre*, 2014, *Sciences en questions*, Quae

Matsuoka, R. et R. Kaplan, 2008, *People needs in the urban landscape : analysis if landscape and urban planning contributions*, *Landscape and urban planning*, 84, pp. 7-19.

McCauler D.J, 2006, *Selling out on nature*, *Nature*, n°443, 27-28,

Mill J. S. 1998, *L'Utilitarisme et Essai sur Bentham*, PUF.

Millennium Ecosystem Assessment (MEA), *Ecosystems and Human Wellbeing. A Framework For Assessment*, 2003n Washington D.C., Island Press.

Millennium Ecosystem Assessment, *Ecosystems and Human well being*, 2005a, *Global Assessment Reports*, Vol.1: Current State and Trends, Washington D.C., Island Press, 948 p,

Millennium Ecosystem Assessment (MEA), *Current state and trends assessment*, 2005b, Washington D.C., Island Press.

Millennium Ecosystem Assessment (MEA), *Scenarios*, 2005c, Washington D.C., Island Press.

Millennium Ecosystem Assessment (MEA), *Policy responses*, 2005d, Washington D.C., Island Press.

Millennium Ecosystem Assessment (MEA), *Multiscale Assessments*, 2005e, Washington D.C., Island Press.

Ministère en charge de l'Ecologie, 2009, *Etude exploratoire pour une évaluation des services rendus par les écosystèmes en France*, Asconit, Biotope, Pareto et Credoc.

Ministère de l'Écologie. avril 2011, *Le MAG*,.

MNHN, 2010, *Projet d'évaluation des fonctions écologiques des milieux en France*, Collection « Études et documents » du MEEDDM, étude financée par le MEEDDM.

Nordström M., Sandberg A., Ståhle A., *SOCIOTOPHANDBOKEN*, 2003, Stockholms Stadsbyggnadskontoret, SBK, traduit en septembre 2009 dans sa version française sur demande de l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (AudéLor) sous le titre « *manuel des sociotopes* ».

Nowak, D. J., D. E. Crane et J. C. Stevens, 2006, *Air pollution removal by urban trees and shrubs in the United states*, Urban forestry and Urban greening, 4, pp. 115-123

Ollivon F., 2014, *Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ?*, projet SERVEUR

Prévot-Julliard A.-C. 2010, *Communication et médiations hommes-nature en ville*. Rapport de la commission Européenne, 2009. *Biens et services écosystémiques*.

Sanesi, G. et F. Chiarello, 2006, *Residents and urban green spaces: the case of Bari*, Urban forestry and Urban greening, 4, pp. 125-134

Schultz, P. W. 2001. *The structure of environmental concern: concern for self, other people, and the biosphere*. Journal of Environmental Psychology 21:327-339

Seeland K., Dübendorfer S., Hansmann R., 2009, "Making friends in Zurich's urban forests and parks: The role of public green space for social inclusion of youths from different cultures", Forest Policy and Economics Swiss, Vol.11 (January) : 10-17

Sen A.K. 1985, *Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984*, Journal of Philosophy, n° 82, p. 169-221.

Sheets V. L., Manzer C. D., 1991, "Affect, cognition and urban vegetation Some effects of adding trees along city streets", 20 p, *Environment and Behaviour*, May 1991 23: 285-304, Université de Illinois

Soja E. 2010. *Seeking spatial justice Globalization and Community*, Minneapolis : University Of Minnesota Press.

Stallybrass, P. et White, P 1986., *The Politics and Poetics of Transgression*, Ithaca et New York : Cornell University Press.

Sullivan W. C., Kuo F. E., 2001, "Agression and violence in the inner city. Effects of environment via mental fatigue », *Environment and Behaviour*, USA, Université de Illinois

Synergiz, 2013 *La complexité des relations d'une ville avec son environnement – Ecosystème urbain*,

TEEB, 2010 *L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité : Intégration de l'Économie de la nature*.

UICN France, 2013, *Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France - volume 2.3 : les écosystèmes urbains*. Paris, France.

Vries (de) S.; Verheij R.A., Groenewegen P.P., Spreeuwenberg P., 2003. "Natural environments - healthy environments ? : an exploratory analysis of the relationship between green space and health". *Environment and Planning A*. Vol. 35, 2003, nr. 10, p. 1717-1731

WWF. 2010. *Urbanisme, pour une ville désirable*.

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Classification des services écosystémiques par le TEEB .....	14
Figure 2 : Classification fonctionnelle des services écologiques .....	15
Figure 3 : services écosystémiques et facteurs de bien-être .....	16
Figure 4 : 43 services écosystémiques rendus par les écosystèmes en France .....	18
Figure 6 : Occupation du sol du parc central à Chartres. Source : projet SERVEUR.....	27
Figure 5 : Parc central - Terrain de sport à gauche et vaste pelouse à droite. Photo : H Galet.....	27
Figure 7 : Occupation du sol du parc Pasteur à Orléans. Source : projet SERVEUR.....	28
Figure 8 : Parc pasteur - Vue sur les pelouses autorisées .....	29
Figure 9 : Occupation du sol du jardin de la Bergeonnerie à Tours. Source : projet SERVEUR.....	29
Figure 10 : jardins familiaux de la Bergeonnerie - Espace cultivé, entretenu et fleuri .....	30
Figure 11 : Occupation du sol des prairies saint Gildas à Châteauroux. Source : projet SERVEUR.....	30
Figure 12 : Prairie Saint Gildas – Rivière s’écoulant après le barrage .....	31
Figure 13 : Occupation du sol du parc de l’Arrou à Blois. Source : projet SERVEUR .....	31
Figure 15 : Parc de L'Arrou, aire de jeux .....	31
Figure 14 : Parc de l'arrou, chemin boisés et Pontons sur le lac.....	32
Figure 16 : Jardin de Lazenay Espace ouvert au milieu de sentier boisés.....	32
Figure 17 : Occupation du sol du jardin de Lazenay à Bourges. Source : projet SERVEUR.....	32
Figure 18 : Etapes de travail .....	34
Figure 19 : Jardin des prébendes de Tours. Source image : ville de tours .....	38
Figure 20 : Jardin des prébendes. Source : pressibus.org .....	41
Figure 21 : Jardin botanique de tours : Un parc fleuri et bien aménagé .....	42
Figure 22 : Jardin botanique de tours .....	42
Figure 23 : Ile Simon. Source : monnuage.fr .....	43
Figure 24 : Parc de sainte Radegonde à tours – Source : pressibus.org .....	44
Figure 25 : Effectif par parc .....	46
Figure 26 : Effectif par âges .....	46
Figure 27 : Effectif par sexe .....	47
Figure 28 : « En quelques mot, qu’est-ce que la nature selon vous ? ».....	48
Figure 29 : Espaces naturels et non naturels. Réalisation tableau : M Launay .....	48
Figure 30 : Eléments naturels et non naturels cités. Réalisation tableau : M Launay .....	49
Figure 31 : A quoi sert la diversité dans les espaces verts urbains ?.....	50
Figure 32 : Quelle importance a un espace moins tondu ?.....	50
Figure 33 : Les éléments apportés par les espaces verts .....	51
Figure 34 : Les éléments que les espaces verts procurent à la ville.....	52
Figure 35 : Les éléments qui participent à l’identité de la ville.....	52
Figure 36 : L’importance des espaces verts pour l’identité de la ville .....	52
Figure 37 : Ce que l’espace vert procure aux usagers.....	53
Figure 38 : Les éléments participants à la sensation de bien-être.....	54
Figure 39 : La construction des ambiances d’un espace vert.....	56
Figure 40 : les éléments participant à l’esthétique d’un espace vert .....	57
Figure 41 : Les éléments naturels participant à la beauté du lieu .....	58

Figure 42 : réponses en % à la question « à quelle fréquence venez-vous dans ce parc » .....	59
Figure 43 : Répartitions des classes d'âges en fonction du type de lieu .....	60
Figure 44 : Effectifs en % de la fréquentation journalière .....	60
Figure 45 : Les activités le plus souvent pratiqué dans les espaces verts urbains .....	61
Figure 46 : « le plus souvent vous venez... » .....	62
Figure 47 : « Pour vous, cet espace est plutôt... » .....	62
Figure 48 : Les activités le plus significatives en fonctions des espaces verts urbains .....	63
Figure 49 : Les éléments que recherchent les usagers en fréquentant un espace vert .....	64
Figure 50 : Les différences perçues entre les espaces verts et leurs influences .....	64
Figure 51 : Pelouse de la prairie Saint-Gildas début Mai .....	65
Figure 52 : Les trois logiques d'usages des espaces verts. Source : Manusset, 2012 .....	68
Figure 53 : Indicateur du service récréatif .....	70
Figure 54 : Indicateur du service pédagogique .....	71
Figure 55 : Indicateur du service esthétique .....	72
Figure 56 : Indicateur du service de santé .....	73
Figure 57 : Relevé de la fréquentation du Jardin de Lazenay.....	74
Figure 58 : Parc de Lazenay - Juin 2014.....	77

Sauf mention précisée sous chaque figure, toutes les figures ainsi que les tableaux et les photos sont une réalisation personnelle.

# ANNEXES

## Table des annexes

I - Liste des entretiens

II - Grille d'entretien

III - Questionnaire

IV - Article de La Nouvelle République du  
Centre-Ouest - 20 juin 2008

## I - Liste des entretiens

Nom de l'entretien	Type d'interlocuteur	Détails	Lieu et date
Prébendes 1	Couple avec chien	Jeune couple assis dans l'herbe avec un gros chien	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 2	Couple pique-nique	En train de déjeuner sur la pelouse	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 3	Deux femmes (mère et fille)	En train de se promener dans le parc	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 4	Femme 60 ans et jeune enfant	Surveille l'enfant qui donne du pain aux canards	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 5	Homme d'une vingtaine d'année	Assis seul sur un banc en train de boire une bière	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 6	Homme 40 ans seul	Employé de grande surface en pause déjeuner	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 7	Trois lycéennes sous un kiosque	Debout sous le kiosque en train d'observer les canards	Jardin des prébendes, 26 Avril 2014
Prébendes 8	Homme 65 assis sur un banc	En train de lire le journal	Jardin des prébendes, 5 mai 2014
Prébendes 9	Femme retraitée assise sur un banc	En train de lire des mots croisés	Jardin des prébendes, 5 mai 2014
Prébendes 10	Deux amies assises sur une pelouse avec un chien	Se sont donné rendez-vous dans le parc.	Jardin des prébendes, 5 mai 2014
Prébendes 11	Trois amis sur une pelouse	Le parc est un point de rencontre, l'un d'eux habite dans le quartier	Jardin des prébendes, 5 mai 2014
Botanique 1	Couple 60 ans	Font passer le temps avant d'aller chercher un proche à l'hôpital en face.	Jardin Botanique, 6 mai 2014
Botanique 2	Deux femmes, 40 ans	Assises sur un banc regardant les flamants roses	Jardin Botanique, 6 mai 2014

Simon 1	Femme, 50 ans, dans l'espace boisé	Fait travailler une chorégraphie avec deux élèves	Ile Simon, 8 mai 2014
Simon 2	Couple 40 ans	Sur une pelouse, accompagnant leurs enfants au skate Park	Ile Simon, 8 mai 2014
Simon 3	Deux jeunes adolescents	Assis sur un banc, attendant	Ile Simon, 8 mai 2014
Simon 4	Trois amis 25 - 30	En train de pratiquer la slackline	Ile Simon, 8 mai 2014
Radegonde 1	Deux femmes à l'aire de jeux – 40 ans	Venues entre amies pour sortir les enfants et les faire jouer	Parc de sainte Radegonde, 8 mai 2014
Radegonde 2	Deux hommes à l'aire de jeux – 40 ans	Maris des deux femmes interrogées, venus sortir leurs enfants en famille	Parc de sainte Radegonde, 8 mai 2014
Radegonde 3	Couple de promeneur avec chien – 65 ans	Venu faire une balade et promener le chien	Parc de sainte Radegonde, 8 mai 2014
Lac de la Bergeonnerie 1	Homme seul assis sur un banc	Personne convalescente utilisant le parc pour activité physique douce	Lac de la Bergeonnerie, 9 mai 2014
Lac de la Bergeonnerie 2	Couple 35 ans	Lieu de passage de l'itinéraire « la Loire à vélo »	Lac de la Bergeonnerie, 9 mai 2014

## II - Grille d'entretien

<p><i>Renseignements préalables</i></p>	<p>Information à noter :</p> <p>1 – Taille du parc (grand /petit), localisation (centre / quartier/ excentré).                  2 – Jour et heure de la rencontre (matin / pause déjeuner / soir / semaine / Week end)                  3 – Météo au moment de l'entretien au sur la journée.</p>	
<p><b><u>Usages des Espaces Verts Urbains</u></b></p>	Questions	Relances
	<p>Qu'est-ce qui vous aimez le plus dans ce jardin?</p> <p>Qu'est-ce que vous aimez le moins ?</p> <p>Ce parc est-il loin de votre domicile ? votre lieu de travail ?</p>	<p>Pourquoi ? Quels éléments participent à ça ?</p> <p>Cela a-t-il une incidence sur la fréquentation et l'usage fait du parc ?</p> <p>Si non : Est-ce la raison pour laquelle vous êtes venu ici ?                  Si oui : Pourquoi avoir choisi un parc plus éloigné ?</p>
	<p>Pour quelles raisons êtes-vous ici aujourd'hui?</p> <p>Fréquentez-vous d'autres Jardins /espaces verts ? Si oui, à quelle fréquences, quelles sont les différences avec lui ci ?</p>	<p>Ce lieu est-il plus adapté que d'autres types d'espaces verts pour cela ? pourquoi ?</p> <p>Avez-vous des préférences, retrouvez-vous quelque chose d'identique dans chaque jardin ? Pourquoi ?</p>
<p><b><u>Bénéfices (plus-value) apportés par les espaces verts urbains</u></b></p>	<p>Pourriez-vous donner trois adjectifs qui qualifieraient ce Jardin ?</p> <p>Que recherchez-vous avant tout dans un espace comme celui-ci ?</p>	<p>Relance : Vert, urbanisé, calme, bruyant, reposant, sportif...</p> <p>Relance : Sortir, faire du sport, du bien-être, une coupure avec l'urbain, du calme...</p>
	<p><i>Activités sportives et santé</i></p>	<p>Pratiquez-vous des activités sportives ici ?</p> <p>En pratiquez-vous dans d'autres espaces que les EV ?</p>

	<p>Vos activités ici ont-elles selon vous un bénéfice sur votre santé ?</p> <p>Concrètement, quels bénéfices en tirez-vous ?</p> <p>Pensez-vous que l'absence de cet espace vert, et plus généralement des jardins en ville aurait un impact sur votre santé ?</p>	<p>Oui : Que faites-vous pour cela Non : C'est quelque chose que vous ne recherchez pas ? Ou vous ne voyez pas d'amélioration ?</p> <p>Air plus pur, bien être mental, activité physique ...</p>
<i>Loisirs et tourisme</i>	<p>Quels genres d'activités pratiquez-vous ici ?</p> <p>Ce lieu est-il particulièrement propice pour ces activités ? pourriez-vous les pratiquer ailleurs ?</p>	<p>Détente, observation de la nature, jardinage ...</p> <p>Pourquoi ? (développer)</p>
<i>Valeurs éducatives et scientifiques</i>	<p>Diriez-vous que ce parc peut avoir une valeur pédagogique ?</p> <p>Les scientifiques et les médias parlent beaucoup aujourd'hui de « biodiversité », que vous évoque ce mot ? Pensez-vous que ce parc participe justement à une certaine biodiversité en ville ?</p> <p>Pensez-vous que ce parc présente un intérêt scientifique ?</p>	<p>Oui : pourquoi ? Cela à une importance pour vous ? Non : pourquoi ? Est-ce quelque chose qui vous manque ?</p> <p>Pourquoi, Quels éléments vous permettent d'affirmer ça ?</p> <p>Oui : développer. Non : pourquoi, quels éléments sont absents ?</p>

<p><i>Valeurs esthétiques, spirituelles et artistiques</i></p>	<p>Le lieu dans lequel nous nous trouvons vous semble-t-il beau ? Y voyez-vous quelque chose d'artistique ? cela à t-il une importance pour vous ? pourquoi ?</p> <p>Selon vous, qu'est ce qui détermine la valeur esthétique d'un espace vert comme celui-ci ? Quelle note sur 5 lui attribueriez-vous ? En comparaison, à quel genre d'espace mettriez-vous un 0, à quel genre d'espaces mettriez-vous un 5 ?</p> <p>Selon vous, cet espace à t-il une fonction spirituelle ? de quoi s'agit-il selon vous ? comment cela se manifeste ? Quels bénéfices peuvent en être tirés ?</p>	<p>Oui / non : pourquoi, détaillez</p> <p>Dans la nature en elle-même ou dans son agencement ?</p> <p>Expliciter si possible</p> <p>Bien vérifier la définition de spiritualité pour l'interlocuteur</p>
<p><i>Valeurs culturelles et Patrimoniales</i></p>	<p>Pour vous, ce jardin à t-il une valeur historique ? Connaissez-vous son histoire, son contexte de création ?</p> <p>Pensez-vous qu'il est important de mettre en avant l'histoire du lieu ? Quels bénéfices y trouveriez-vous ?</p>	<p>Oui, Cela a une importance pour vous ?</p> <p>Non : Vous connaissez mal ce jardin. La valeur historique ou patrimoniale de cet EV est finalement un détail qui importe peu pour l'usage que vous en avez ?</p>
<p><i>Valeurs sociales, familiales</i></p>		

<p><b><u>Bien être et espaces verts urbains</u></b></p>	<p>Que recherchez-vous avant tout en venant dans cet espace vert ? Selon vous, quels bénéfices vous apporte cet espace que vous ne pourriez retrouver ailleurs en ville ? Quels autres lieux pourraient vous apporter des bénéfices similaires ?</p>	<p>Pourquoi, citez des exemples ?</p>
<p><b><u>Le parc</u></b></p>	<p>Pourriez-vous décrire un peu ce parc, Pour vous, est-ce un espace naturel ?</p> <p>Etes-vous satisfait de cet espace ? Manque-t-il des choses selon vous ? Qu'aimeriez-vous ? Pourquoi ?</p>	<p>Oui : Quels éléments vous incitent à répondre ça. Non : pourquoi, qu'est-ce qu'un espace naturel selon vous ?</p>
<p><b><u>Renseignements complémentaires</u></b></p>	<p>Depuis combien de temps vivez-vous ici (Nom de la ville) ? Avez-vous vécu ailleurs auparavant (milieu urbain / péri urbain /rural : isolé) ?</p> <p>Quel est votre âge ?</p> <p>Quelle est votre profession ?</p> <p>Quel est votre niveau d'étude ?</p> <p>Habitez-vous une maison ou un appartement ?</p> <p>Avez-vous un jardin (si oui, quelles taille et de quel type : gazon, parterre fleuris, bétonné ... ? Terrasse ? piscine ? autre ?</p>	

# III – Questionnaire

## LES ESPACES VERTS URBAINS

Nous nous interrogeons sur la place et l'importance des parcs et les jardins en ville. Auriez-vous quelques minutes à nous consacrer pour remplir avec nous ce petit questionnaire ?

**Lieu :** Blois                  Chartres                  Châteauroux  
Bourges

**Date :** .....JUIN 2014

**Heure :** ..... H .....

**Météo :** Soleil    Nuageux    Pluie    Vent

### VOTRE FREQUENTATION DU LIEU

Dans un premier temps, quelques questions sur vos habitudes de fréquentation de ce lieu.

#### 1) A quelle fréquence venez-vous ici ?

- Au moins une fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Plusieurs fois par an
- C'est la première fois

#### 2) Le plus souvent vous venez (2)

- En journée     En soirée     sur temps de pause

#### 3) Quelques jours ? (2)

- Le weekend     En semaine     En congés, en vacances, etc.

#### 4) A quelle période ?

- Toute l'année     Plutôt au printemps, été

#### 5) Par quel temps ?

- Quand il fait beau                   Par tous les temps
- Autre : .....

#### 6) Fréquentez-vous d'autres espaces de ce type ?

- Oui     Non

#### 7) Connaissez-vous d'autres espaces de ce type que vous ne fréquentez pas ou que vous fréquentez très rarement ? Oui

- Non

#### 8) Pouvez-vous donner des exemples ?

.....

## LE LIEU EN LUI-MEME

Nous cherchons ici à mieux cerner votre vision de cet espace

#### 9) Vous trouvez que ce site est plutôt :

- Grand                  petit                  moyen
- Ouvert                  fermé                  NSP
- Fréquenté                  Peu fréquenté
- en pleine ville                  excentré
- accessible                  peu accessible
- sécurisé                  pas sécurisé                  NSP
- beaucoup                  peu de végétation
- beaucoup                  peu d'arbres
  - jeunes                  vieux
  - petits                  grands
- beaucoup                  peu fleuri
- beaucoup                  pas beaucoup d'animaux
- pédagogique                  pas                  pédagogique
  - NSP
- très beau                  plutôt beau                  pas beau

- citez 3 éléments qui participent à la beauté du site
  - .....
  - .....
  - .....
  - .....

#### 10) Vous le trouvez :

- Familial
- Propice à de nouvelles rencontres
- Propice pour se retrouver entre amis
- Autre .....

#### 11) Selon vous quels sont les points négatifs dans cet espace ?

.....  
.....  
.....

## CE QUI VOUS AMENE ICI

Nous allons maintenant aborder les raisons pour lesquelles vous êtes venus ici aujourd'hui et ce qui vous plaît dans cet espace.

### 12) Pour quelles raisons venez-vous ici ?

- Parce qu'il est proche de chez vous
- Parce qu'il est proche de votre lieu de travail
- Pour échapper à la ville
- Parce que c'est gratuit
- Parce que vous n'avez pas de jardin
- Autre .....

### 13) Que recherchez-vous ici ?

- le calme, la tranquillité
- la proximité de la nature
- la beauté du site
- la liberté
- le chant des oiseaux
- le silence
- l'animation
- autre .....

### 14) Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement sur ce site ? (2)

- La présence de végétation
- La présence d'animaux
- La présence d'un point d'eau
- Les aménagements
- Les pelouses sont autorisées
- L'aspect pédagogique du site
- Autre : .....

### 15) Ses aménagements, précisez lesquels particulièrement (2)

- le parcours sportif
- les chemins goudronnés
- les aires de jeux
- les bancs
- les tables
- les aménagements pour les chiens
- Les Pontons
- Les Terrains de sport
- Autre  
.....

### 16) La présence de végétation vous plaît. Qu'est-ce que vous préférez ? (2)

- La quantité d'arbres
- La Quantité de fleurs
- La Quantité d'arbres rares
- L'Aspect naturel
- L'Aspect sauvage
- Autre  
.....

### 17) Que faites-vous ici le plus souvent ? (2 à 3 réponses)

- Vous promener
- flâner
- jardiner
- vous reposer
- vous détendre
- faire jouer/sortir les enfants
- faire du sport, marcher
- lire
- promener le chien
- profiter du beau temps
- pêcher
- Passer du temps en famille /amis
- Photos/ activités artistiques
- Autre .....

### 18) Le plus souvent vous venez (2 réponses maximum)

- Seul
- En couple
- Avec les enfants
- En famille
- Avec des amis
- Avec le chien
- Autre : .....

### 19) Venez-vous avec des ENFANTS Oui Non

### 20) Si oui, vous venez ici avec eux pour : (2 réponses maximum)

- Profiter de l'aire de jeux
- Profiter de l'espace
- Qu'ils puissent jouer avec d'autres enfants
- Pour passer du temps en famille
- autre .....

### 21) Selon vous, ces espaces sont-ils importants pour l'éducation que vous souhaitez apporter à vos enfants ?

- oui  Non

### 22) Si oui, précisez .....

**23) Pratiquez-vous des ACTIVITES SPORTIVES?**

- Oui
- non

**24) Si oui est-ce le plus souvent ?**

- Ici
- Dans d'autres espaces de ce type
- Dans des espaces spécifiques (salles de sport, gymnases, complexes sportifs)
- Ailleurs en ville

**25) Les activités sportives que vous pratiquez nécessitent-elles des infrastructures ?**

- Oui toujours       Oui souvent
- Oui parfois       Non

### VOTRE RESSENTI

A travers ces questions, nous souhaitons connaître ce que cet espace vous apporte, les sentiments qu'il vous procure.

**26) Diriez-vous que ce lieu vous :**

- 27) fait du bien / ne vous apporte rien/ Vous gêne
- 28) Vous inspire /vous apaise / vous énerve
- 29) Evade / vous oppresse / distrait
- 30) vous donne de l'énergie / fatigue / repose
- 31) vous instruit / stimule votre créativité /Stimule votre imagination
- 32) autre : .....

**33) Quels sont les éléments qui y contribuent ?**

Voir Tableau

.....

**34) Pensez-vous que ce lieu soit propice à la création artistique ?**

- Oui c'est mon cas
- Oui pour les autres, mais vous n'êtes pas concerné(e)
- Non
- NSP

**35) Ces espaces de ce type sont importants dans une ville?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord

**36) Si vous êtes d'accord qu'est-ce qu'ils apportent à la ville ?**

- De la couleur
- De la gaieté
- Un lieu plus calme
- Moins bruyant
- Un jardin pour ceux qui n'en ont pas
- De la nature en ville
- Un meilleur air à respirer
- Un espace moins bétonné
- Autre .....

**37) Vous diriez que ce sont des endroits :**

- où l'on peut rencontrer du monde
- pour passer du temps en famille, entre amis
- pour jouer, faire du sport
- qui servent de refuges aux animaux
- pour montrer les beautés de la nature
- pour se ressourcer
- autre .....

**38) Pensez-vous que cet espace participe à L'IDENTITE de la ville et de ses habitants ?**

- Oui     Non     NSP

**39) Si oui, précisez :**

- Par son histoire
- Par les souvenirs qu'il évoque
- Par sa place dans la ville ou le quartier
- Par ses caractéristiques
- Autre : .....

### ET LES AUTRES ESPACES ?

Ici nous allons voir les autres espaces qu'il vous arrive de fréquenter.

**40) Si vous fréquentez d'autres espaces, pourquoi les fréquentez-vous ?**

- Pour les mêmes raisons
- Selon la proximité
- Selon vos activités (lecture, marche, sport)
- Pour changer d'ambiance
- Autre : .....

**41) Les autres espaces que vous fréquentez sont :**

- Pareils
- Un peu différents
- Très différents
- NSP

42) Si différents, en quoi ?

.....  
.....

43) Ces différences changent-elles quelque chose pour vous ?  Oui  Non

44) Si non, pourquoi ?

.....  
.....

45) Si oui en quoi ?

- L'ambiance  Les sensations
- La tranquillité, le calme
- Les activités pratiquées
- Proximité avec la nature
- Autre : .....

46) Ce changement influence-t-il le choix de l'espace dans lequel vous vous rendez ?

- Oui  Non  NSP

47) Si cet espace n'existait pas

- vous iriez en chercher un autre plus loin
- vous iriez dans un autre type d'espace public
- vous ne sortiriez pas
- vous resteriez dans votre jardin si vous en avez un
- vous ne savez pas car vous ne vous êtes jamais posé la question
- autre : .....

### LA GESTION DU SITE

Nous aimerions connaître votre avis que l'entretien et la gestion de ce site.

48) Selon vous qu'est-ce qui est planté dans cet espace ? (plusieurs réponses possibles)

- Arbres  Pelouses
- Fleurs  Tout
- NSP
- Autre : .....

49) L'espace dans lequel nous sommes vous paraît-il entretenu ?

- Oui partout
- Oui mais pas partout
- Non
- NSP

50) Quels éléments vous permettent de dire ça ? (3)

- La Hauteur de l'herbe

- La Végétation taillées
- Les Fleurs changées
- Espaces abandonnés
- Espace moins entretenus
- Plantation d'arbres
- C'est Propre
- C'est Sale
- Il y a des dégradations
- Il y a des mauvaises herbes
- Fermeture le soir
- Autre : .....

51) Un espace moins tondu, taillé ?

- Ça a de l'importance
- Ça n'a pas d'importance

52) Si ça a de l'importance qu'est-ce que ça change que ce soit moins tondu, taillé :

- L'aspect naturel : Plus / moins / pareil
- La propreté : Plus / moins / pareil
- Le coût : Plus / moins / pareil
- L'intérêt pour les animaux : Plus / moins / pareil
- L'esthétique : Plus / moins / pareil
- Vos activités : plus pratique / plus Gênant
- Vos sentiments : Ça vous met mal à l'aise / vous vous sentez mieux / ça ne change rien
- Autre : .....

### PARLONS UN PEU DE « NATURE »

Dernier thème de notre questionnaire, nous allons parler un peu plus des caractéristiques « naturelles » des parcs et jardins.

53) Pour vous en quelques mots c'est quoi la nature ?

.....  
.....

**NATUREL : Si on devait établir une échelle de 0 à 5 avec 0 un espace pas du tout naturel et 5 un espace très naturel :**

54) À quoi correspond le niveau 0 ?

.....

55) À quoi correspond le niveau 5 ?

.....

56) Sur quels critères faites-vous la différence entre du naturel et du non naturel ?

.....  
.....

57) Quelle note donnez-vous à cet espace ?

- 0      1      2      3      4      5

58) Pouvez-vous citer 3 éléments naturels ?

.....  
.....

59) Pouvez-vous citer 3 éléments non naturels ?

.....  
.....

**DIVERSITE : On imagine une échelle de 0 à 5, où 0 serait une nature pas du tout diversifiée et 5 une nature très diversifiée :**

60) A quoi correspond le 0 ?

.....  
.....

61) A quoi correspond le 5 ?

.....  
.....

62) Sur quels critères dites-vous que c'est diversifié ?

.....  
.....

63) Quelle note donnez-vous à cet espace ?

0      1      2      3      4      5

64) L'espace ici est-il diversifié en ce qui concerne les espèces ?  Oui     Non  
 NSP

65) Si oui l'espace est diversifié en espèces :

	Oui	Non	NSP	Si oui : Exemple
D'arbres				
De fleurs				
De plantes				
D'animaux				

66) Selon vous, y-a-t-il des espèces rares ici ?

Oui     Non     NSP

67) Selon vous y-a-t-il des espèces qui ne sont pas de la région ?  Oui     Non     NSP

68) L'espace est-il diversifié en termes de milieux ?

Oui     Non  
 Ne comprend pas la question  
 NSP

69) Si oui, donnez des exemples :

.....  
.....

70) Pensez-vous à une autre diversité ?

Oui     Non     NSP

71) Si oui, précisez :

.....

72) Ici, à quoi sert cette diversité ou à quoi servirait-elle ?

- A montrer que la nature existe
- Apporter de la nature en ville
- A offrir un cadre plus naturel
- A améliorer l'esthétique
- Préserver des espèces rares
- Montrer des espèces de la région
- Apporter des refuges aux animaux
- A rien, précisez .....
- Autre précisez .....
- NSP     NSPP

## LA VILLE ET LA NATURE

Enfin, voyons comment votre vision de la nature s'inscrit dans un contexte urbain

73) Selon vous la nature que l'on trouve dans la ville est-elle différente de celle que l'on trouve en dehors ?

Oui     Non     NSP

74) Si oui, en quelques mots comment est la nature en ville ?

.....  
.....

75) Et comment est la nature en dehors de la ville ?

.....  
.....

**76) Pensez-vous que les espèces présentes en ville sont**

- Différentes
- Les mêmes mais moins nombreuses
- NSP

Pour finir, quelques petites questions vous concernant... (Mais toujours anonyme bien entendu !)

**77) Vous vivez :**

- En ville       péri-urbain       rural

**78) Vous vous considérez plutôt comme quelqu'un...**

- D'urbain     de rural

**79) Tranche d'Age**

- Moins de 18 ans
- 18-25 ans
- 25-30 ans
- 30-40 ans
- 40-50 ans
- 50-60 ans
- Plus de 60 ans

**80) Vous habitez**

- une maison       un appartement

**81) Avez-vous un jardin ?**

- oui     Non

**82) Où habitez-vous ?**

- .....
- 83)    Homme                      Femme

**84) Avez-vous une profession ou une formation en rapport avec la nature ?**

- Oui    non

**85) Quel est votre plus haut diplôme obtenu ?**

.....

1	Ambiance	10	Arbres, végétation
2	Historique	11	Animaux
3	Accessibilité	12	Chants d'oiseaux
4	Pédagogique	13	Fleurs
5	Esthétique	14	Silence
6	L'eau	15	Entretien
7	Odeurs	16	Aménagement
8	Localisation en ville	17	Fréquentation
9	Taille du site	18	Sécurité

Tableau question 33 :

**Quels sont les éléments qui contribuent à cette vision que vous avez du site ?**

## IV - Article de La Nouvelle République du Centre-Ouest - 20 juin 2008

# Ça ne puera plus jamais !

« *L'arbre est tombé* », nous écrit Roger Bonneau. Lequel. L'arbre enfin ! LE ginkgo biloba du square de la préfecture ! C'est vrai, il a disparu, et qu'on ait pu le scier, Roger Bonneau, ça lui fend le cœur, parce que cet arbre avait été planté en 1938 par son père, jardinier de la ville.

Rude pour Roger : « *Il n'a pas résisté le pauvre, alors qu'un de ses frères a survécu à la bombe atomique d'Hiroshima...* » Alors Roger s'interroge. Il veut comprendre : « *De quel crime était-il accusé ? Était-il malade, menaçait-il la sécurité des passants ? Que nenni !* » Persévérant, Roger a poursuivi ses investigations et trouvé la réponse : « *Son seul péché était qu'il puait, ou plutôt elle puait. Oh ! Pas toute l'année, seulement à partir de l'automne. En effet, notre ginkgo était du genre femelle et à ce titre produisait chaque année des fruits qui, tombant à terre, émettaient une odeur sans rapport aucun avec le n° 5 de Chanel !* »

Mais l'odeur de ces fruits nauséabonds était-elle suffisamment insoutenable pour qu'on en vienne à l'argument final de la tronçonneuse ? Il faut croire que oui : « *Avant la construction du Vinci, note Roger, tout se passait bien et pour cause : l'arbre était installé à proximité d'une ancêtre*



Ben, il est où le ginkgo biloba qui pue ?

(Photo NR, Patrice Deschamps)

*des sanisettes. Mais depuis, cela se remarquait et même si le spectacle des congressistes inspectant leurs semelles de chaussures était amusant, il fallait sévir...* »

Fait incroyable dans cette

bonne ville de Tours gérée par une majorité centro-socialo-communo-verte : c'est sur l'autel du tourisme et de la culture qu'on débite les arbres remarquables en tranches. Chacun en

son âme et conscience devra se demander si la fin justifiait les moyens... En tout cas, avec ce bois-là, ça va chauffer entre Alain Dayan et François Lafourcade !

**Christophe COLINET**



## RESUME :

Ce dossier présente et synthétise six mois de stage dans le cadre du Master II EPMS de l'université Paris 7, contribuant au Projet SERVEUR au sein de L'UMR CITERES. Ce stage cherche à identifier les bienfaits et les retombées qu'apportent les espaces verts urbains à la population et aux collectivités à travers l'étude de six parcs urbains de la Région Centre. On étudiera les services écosystémiques en se focalisant sur les services de régulations et les services culturels.

C'est sur l'analyse de ces derniers que ce stage vient enrichir le projet. Sous la direction de Marion AMALRIC, ce stage interroge les dimensions sociales des services écosystémiques culturels des espaces verts urbains à travers les pratiques, les discours et les représentations des usagers.

Les résultats présentés ici sont le fruit d'une enquête quantitative par questionnaire réalisés dans les six parcs urbains de l'étude, elle-même construite à partir d'entretiens semi-directifs réalisés dans des espaces verts de la ville de Tours. L'étude se conclue par la proposition d'indicateurs permettant d'identifier des services écosystémiques culturels présents sur les espaces verts urbains.

MOTS-CLES : aménités paysagères, bien-être, Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, environnement, espaces publics, espaces verts urbain, espace semi-naturels, jardin familiaux, nature en ville, Orléans, parcs historiques, parcs de quartiers, projet SERVEUR, Région Centre, services écosystémiques culturels, Tours, ville.